

# NOMS

# DE LIEUX !

ATLAS DES TOPONYMES MARINS  
ET LITTORAUX DES ESTUAIRES PICARDS ET DE LA MER D'OPALE.  
SOUS LA COORDINATION DE JÉRÔME BURIDANT ET LAURENT CHALUMÉAU



# NOMS DE LIEUX !

ATLAS DES TOPONYMES MARINS ET LITTORAUX  
DES ESTUAIRES PICARDS ET DE LA MER D'OPALE.

©2021 AMIENS : UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE

GRAPHISME & MISE EN PAGE : Atelier Compôte

PHOTO DE COUVERTURE : Bibl. com. Abbeville B 800016201\_CP\_PIC\_06\_0067 et B800016201\_CP\_PIC\_05\_066

Tous droits réservés pour tous pays

# LES AUTEURS

**HERVÉ BERNARD,**

*secrétaire, Rando-nature en Somme*

**JEANINE BOURGAU,**

*présidente, Sauvegarde de la mémoire du Crotoy*

**JÉRÔME BURIDANT,**

*professeur de Géographie, Université de Picardie Jules Verne*

**LAURENT CHALUMEAU,**

*maître de conférences en Géographie, Université de Picardie Jules Verne*

**COLETTE CRONIER,**

*association Les amis du Courtgain de Saint-Wary*

**GAËTAN DUPONCHELLE,**

*président de l'association Rando-nature en Somme*

**STÉPHANE FLAMENT,**

*enseignant du parcours DNMADE Graphisme, communication et valorisation du patrimoine, lycée Edouard Branly, Amiens*

**JEANNE HOEBLICH,**

*professeure agrégée honoraire de Géographie, Université de Picardie Jules Verne*

**JEAN-MARC HOEBLICH,**

*maître de conférences honoraire de Géographie, Université de Picardie Jules Verne*

**DELPHINE LALLOT,**

*enseignante référente du parcours DNMADE Graphisme, communication et valorisation du patrimoine, lycée Edouard Branly, Amiens*

**SIMON LEFÈVRE,**

*étudiant en master II DyGiTer (Dynamiques et géographie des territoires), Université de Picardie Jules Verne*

**LAURIANE LÉTOCART,**

*professeure agrégée de Géographie, Université de Picardie Jules Verne*

**ANITA OGER-LEURENT,**

*conservateur des Monuments historiques, DRAC Hauts de France*

**CLAIRE PICHARD,**

*archéologue, Service régional de l'archéologie, DRAC Hauts de France*

**PAULE PORQUET,**

*présidente de l'Association Somme II*

**FRÉDÉRIC ROULIER,**

*maître de conférences en Géographie, Université de Picardie Jules Verne*

**GÉRARD MONTASSINE,**

*marin pêcheur retraité*

**CHRISTIAN PORQUET,**

*valéricain, membre du conseil d'administration de l'Association Somme II*

# INTRODUCTION

Cet atlas est le fruit d'un travail collectif de plus de trois ans. En réponse à un appel à projet lancé par le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, l'UFR<sup>1</sup> d'Histoire-Géographie de l'Université de Picardie Jules Verne (Amiens) avait proposé l'élaboration d'un atlas des toponymes marins et littoraux. L'idée initiale, alors modeste, était de faire travailler les étudiants du master DyGiTer (Dynamiques et géographie des territoires), dans le cadre d'un atelier de diagnostic territorial. Il s'agissait alors de mettre en valeur le savoir-faire des géographes pour élaborer une base de données toponymiques issue des cartes actuelles et anciennes, afin de produire une synthèse cartographique.

## NOMS DE LIEUX OU TOPONYMES ?

Forgé dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à partir des mots grecs *tópos*, lieu, et *ónoma*, nom, le mot toponyme désigne de manière savante un nom propre désignant un lieu, autrement dit un nom de lieu.

Sur la même base de construction, on peut distinguer :

- *L'oronyme* : nom désignant un relief terrestre ou sous-marin
- *L'odonyme* : nom désignant une voie de communication
- *Le nésonyme* : nom désignant une île
- *L'anthroponyme* : nom de lieu dérivé d'un nom propre
- *L'hagiotoponyme* : nom de lieu dérivé du nom d'un saint
- *L'épotoponyme* : nom de lieu dérivé d'un nom commun
- *Le phytotoponyme* : nom de lieu créé à partir du nom de plante
- *Le zootoponyme* : nom de lieu créé à partir du nom d'un animal.

## UN PROJET COLLECTIF

Après les premiers contacts avec les associations du « Pool littoral picard », de nombreux acteurs du territoire sont venus collaborer à ce projet : habitants, enseignants, élus, professionnels du patrimoine et de la culture... Ce travail et les projets qui s'y sont greffés ont mobilisé, sur trois années, plus de 120 élèves et étudiants, de la 4<sup>e</sup> au master. Les enquêtes de mémoire vivante et les manifestations organisées à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2018 et 2019 ont suscité de très nombreuses

rencontres, d'une grande richesse humaine. Après trois ans de recherche, nous mesurons ensemble l'immense chemin parcouru. Au projet d'atlas se sont ajoutés un court-métrage, *L'envol*, une exposition autour de la réalisation de ce film, *Τοποι*, et une exposition sur la toponymie du Parc marin. D'un projet limité est née une aventure collective, qui montre que les noms de lieux restent des objets vivants qui nous concernent tous.

## DES NOMS DE LIEUX EN HÉRITAGE

Pourquoi ces noms gardent-ils encore une telle importance ? Dans la société numérique qui est la nôtre, où les coordonnées GPS pourraient suffire pour se localiser, pourquoi sommes-nous encore si attachés à ces toponymes ?

Ces noms apparaissent comme les héritages d'un passé plus ou moins lointain. Les enquêtes de terrain ont bien montré qu'ils restent profondément ancrés dans la mémoire vivante. Ils sont pour beaucoup les témoins des pratiques et de la vie quotidienne : pêche à pied, pêche embarquée, balisage, chasse, élevage, agriculture, bains de mer... Ils permettent aussi de nommer et caractériser les paysages construits par la mer et les hommes : hauts fonds, traits de côte, marais maritimes... L'analyse des cartes anciennes et l'approche étymologique nous prouvent aussi que ces noms sont souvent hérités de périodes beaucoup plus lointaines, parfois pré-celtiques, gauloises et antiques (par exemple **Cucq, Cayeux ou Boulogne**), souvent médiévales pour les noms de villages, parfois un peu plus récentes pour les lieux-dits.. Cartographiés et mis en contexte, ces noms de lieux révèlent une histoire collective particulièrement riche,

même s'il faut toujours avoir à l'esprit que ce miroir reste déformant par rapport à la réalité historique.

La base de données constituée permet de constater que la majorité des noms de lieux se transmet dans la longue durée. Ces toponymes sont d'abord conservés en raison de leur valeur d'usage : noms de communes ou de hameaux, formes du relief, parcelles agricoles, etc. Certains toponymes ont eu une fonction géopolitique. En témoigne notamment l'appellation différente de la mer, **English Sea** ou **English Channel** du côté britannique, **Manche** du côté français (Morieux 2008a et 2008b). Certains noms sont aussi conservés parce qu'ils gardent une valeur d'évocation, anecdotique ou poétique : le **Trou des Trois Curés** à Saint-Valery-sur-Somme, la **Pointe à Guilles** au Crotoy, le **fort de l'Heurt** au Portel pour n'en citer que quelques-uns. Dans un monde aujourd'hui banalisé et uniformisé, les noms de lieux participent toujours à un enchantement de l'espace et au caractère maritime de nos territoires.

<sup>1</sup> Unité de formation et de recherche.

« Vouloir savoir ce que signifie le nom de la ville ou du village que nous habitons, ou que nous traversons, est une curiosité toute naturelle, qu'il est parfaitement légitime de satisfaire d'une manière scientifique. Pourquoi rougirions-nous de nos recherches toponymiques, ou pourquoi leur chercherions-nous des excuses dans leur utilité à une autre branche du savoir ? »

Ernest Nègre, *Les noms de lieux en France*, Paris : Armand Colin, 1963, p. 7.



## UN HÉRITAGE À TRANSMETTRE

Les enquêtes auprès des habitants nous ont convaincu que les toponymes sont un enjeu pour l'avenir, en termes de pérennité et de transmission. Il faut constater que cet héritage est menacé. La crise des activités traditionnelles telles que la pêche ou l'élevage, le développement d'activités de loisir parfois déconnectées du territoire, où les pratiquants deviennent de simples consommateurs d'espaces, une mise en tourisme souvent artificielle et standardisée, le *turn-over* accru des populations, contribuent rapidement à une perte de la mémoire. Les toponymes perdent rapidement leur usage et la transmission cesse. Cartes, expositions, panneaux de signalisation en langue régionale, applications numériques, tous les moyens sont donc aujourd'hui utiles pour maintenir et transmettre le caractère des lieux.

Héritages du passé, valeurs présentes et enjeux pour l'avenir, les toponymes répondent pleinement à la notion de patrimoine. Ils sont un patrimoine immatériel vivant, d'une immense richesse. Comme tout patrimoine, les noms de lieux sont un bel instrument au service de l'échange et du développement territorial.

Nous n'avons aucunement la prétention d'apporter un bilan définitif et complet sur la toponymie locale, tant le sujet est complexe, voire inépuisable. L'infinité des noms liés à l'estran, notamment, mériterait encore une vaste enquête. Résultat de trois années de partage, cette synthèse est donc sans doute le point de départ de futures aventures. Aujourd'hui encore, des enseignants, des érudits, des habitants passionnés par leur région nous proposent leur collaboration pour enrichir la collecte et l'interprétation des noms. Les noms de lieux ne doivent pas être conservés dans les malles poussiéreuses des greniers. Ils sont un patrimoine vivant et dynamique, qui témoigne de l'identité maritime et littorale de notre territoire et doivent, pour cette raison, être durablement partagés. Il importe que tous, à notre échelle, contribuions à les faire vivre et à les transmettre.

*Jerôme Buridant*



# REMERCIEMENTS

**Ce travail de longue haleine n’aurait pas pu aboutir sans la collaboration de très nombreuses personnes, qu’il convient de remercier chaleureusement, en particulier :**

- Les membres du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d’Opale, en premier lieu son président, **Dominique Godefroy**, son directeur, **Frédéric Fasquel**, et toute son équipe, tout particulièrement **Nicolas Jannic** et **Céline Guilbert**, ainsi que **Sylvain Dromzee** et **Grégory Engelbrecht** pour leurs belles photographies vues de la mer ;

- Les personnes ayant contribué à la collecte de mémoire vivante, notamment **Pierre-André Barbe**, **Sandrine Bellard**, **Daniel Bellebouche**, **Hervé Bernard**, **Vincent Cornille**, **Pierre-Georges Dachicourt**, **Dominique Darras**, **Gérard Defacque**, **Jean Devismes**, **Georges Dilly**, **Gilbert Gaffet**, **Aurélien Hecquet**, **Gilbert Horville**, **Jean-Pierre Lacroix**, **Jean-Claude Ladon**, **Yves Lamidel**, **Nicolas Langlais**, **Antoine Logié**, **Sylvie Logié**, **Max Miot**, **Astier Montaigne**, **Gérard Montassine**, **Christian Porquet**, **Philippe Prouvot**, **Jean-Pierre Ramet**, **Antoine Roger**, **Jacky Tiset**, **Charles-Paul Valois**, **Pierre Vandenabeele** et **Jean-Claude Vandenbergue** ;

- Les étudiants de première année de master DyGITER (Dynamiques et géographie des territoires) de l’Université de Picardie Jules Verne, promotions 2017-2018 et 2018-2019 : **Rabah Attar**, **Linda Amireche**, **Léandre Ayemonnin**, **Tarik Aziri**, **Mamoudou Balde**, **Kévin Bénard**, **Jugurtha Bessadi**, **Mohammed Bouaziz**, **Camille Calais**, **Abdelkrim Chabour**, **Jonathan Corbillon**, **Camille Dallet**, **Louis Damay**, **Patrick Delouis**, **Ikram Dorafi**, **Laure Dumont**, **Marie Dwornik**, **Memel Esmel**, **Sonia Ferhi**, **Nassim Filali**, **Julien Fouquet**, **Benoît Froment**, **Florient Gorski**, **Mamadou Gueye**, **Dihya Hamdi**, **Lamia Kajite**, **Dyhia Larabi**, **Yasser Ledra**, **Marie Logié**, **Hocine Megri**, **Augustin Merkenbreack**, **Najet Nadjem**, **Moussa Ndour**, **Vincent Ponchy**, **Lynda Ramdani**, **Razika Ramdani**, **Arnaud Rogier**, **Raphaëlle Rolnin**, **Camille Scellier**, **Nina Sivade**, **Antoine Tripier**, **Vincent Velut**, **Léa Vernède**, **Andreas Vogler**, **Zakaria Yacoub**, **Chanez Zemmour**, et tout particulièrement les étudiants qui ont assuré la continuité du travail durant leur stage professionnel, **Salma Harkouken**, **Kassandra Bignon**, **Laure Dumont**, ainsi que **Clotilde Boufiglioli** et **Martin Michalou**, assistants temporaires d’enseignement et de recherches qui ont assuré une partie de leur encadrement.

- Les élèves de 4<sup>es</sup> du collège de la Baie de Somme (année 2018-2019), **Enzo Bellegueule**, **Louis Berton**, **Fantine Bocquet**, **Alexis Bonnet**, **Romain Boulanger**, **Daissy Bour**, **Pierre Carette**, **Thibaut Carrouaille**, **Maureen Decayeux**, **Garance Deloison**, **Perrine Devisme**, **Cindy Ducrocq**, **Clément Dufossé**, **Pierre Duplessy**, **Quentin Gosset**, **Maxime Guilbaut**, **Lilie Hanot**, **Maelle Lahache**, **Charlotte Le Douarin**, **Eugénie Leclercq**, **Mattéo Leroux**, **Lola Leroy**, **Lucas Menetrier**, **Maxime Morel**, **Andréa Murat**, **Constance Talleux** et leurs enseignantes, **Marie Pascale Molinari** et **Véronique Mention**, ainsi que le principal du collège, **Eric Gally** ;

- Les étudiants du Diplôme national des métiers d’arts et du design, mention Graphisme-communication et valorisation du patrimoine, du lycée Edouard Branly d’Amiens (année 2019-2020), **Marianne Boudaillez**, **Audrey Cacqueret**, **Clara Danet**, **Léa De Keersmacker**, **Mélina Fontaine**, **Astrid Georgy**, **Maëva Orboin**, **Cassandra Pain**, **Maëlys Pattedoie**, **Lucie Rigal**, **Alicia Teihoarii**, **Mathieu Thune**, **Aymeric Vanhee** et leurs enseignant(e)s, **Delphine Lallot**, **Audrey Aragnou** et **Stéphane Flament**.

- Les professionnels qui nous ont permis d’aller bien au-delà des projets initiaux dans la valorisation : **Céline Fournier** (La Boîte à Histoires), **Justine Miot** (Atelier Compôte), **Thomas Dupont** (conteur), **Alejandro Botero** (réalisateur).

- Les élus des territoires impliqués dans le projet, en particulier **Stéphane Haussoulier** (maire de Saint-Valery-sur-Somme), **Jeanine Bourgau** (maire du Crotoy), **Richard Renard** (maire de Rue), **Nicolas Dumont** (président du Syndicat mixte Baie de Somme trois vallées et maire d’Abbeville) ;

- **Jean-Claude Ladon** (DDTM Somme, pôle gestion du littoral), **Anne Lejeune** (directrice des Archives départementales de la Somme) et **Elise Bourgeois** (directrice adjointe des Archives départementales de la Somme), **Eric Berriahi** (directeur adjoint du pôle patrimoine, Abbeville), **Prisca Hazebourck** (présidente de la Société d’émulation d’Abbeville), **Nicolas Lottin** (président de l’association Chasse domaine public maritime baie de Somme), et toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, ont apporté leur aide à cette entreprise collective.

# ÉDITORIAL

Le patrimoine culturel du **Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d’Opale** recouvre un vaste domaine, bien défini par la définition qu’en a donné le groupe de concertation qui a rédigé son plan de gestion comme : « *Tout élément matériel et immatériel intimement lié à la variété des façons dont l’homme s’est approprié la mer et situé dans l’emprise du Parc ou à proximité d’un littoral passé, qui a une valeur intrinsèque reconnue de tous* ». Parmi les nombreux domaines au travers desquels se tissent des liens qui unissent le territoire et contribuent à forger son identité, l’étude et la valorisation de la toponymie a semblé particulièrement pertinente.

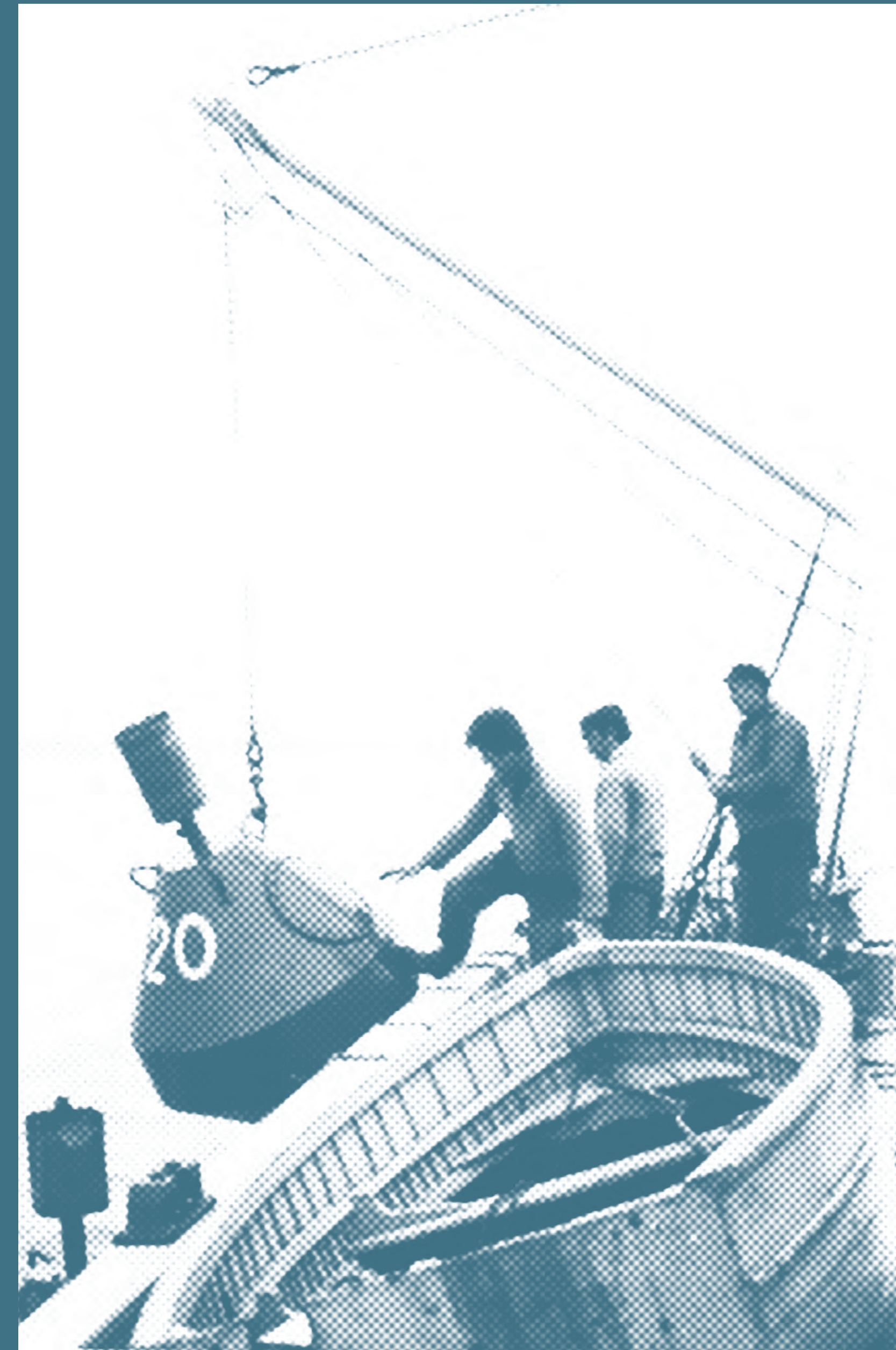
L’identification d’un parler, d’un vocabulaire local permet d’identifier un lieu en véhiculant des informations historiques appréciées de la plupart des habitants et des visiteurs attachés au terroir et aux « origines ». L’utilisation de la toponymie permet également d’approcher l’histoire et la géographie d’une manière certes un peu déformée, mais sans doute plus intime et plus sensible. Et puis, faire connaître et faire comprendre l’origine du nom des lieux, c’est surtout transmettre le caractère des lieux ; objectif ambitieux, dans un monde menacé par la standardisation.

Dans le cadre de l’appel à projets « **Inventaire et valorisation de la toponymie marine et littorale** », le Parc naturel marin a souhaité améliorer la connaissance puis la valorisation des toponymes marins de son territoire.

Quoi de mieux qu’un atlas pour parler des noms de lieux ! Le projet collectif conduit par l’université Picardie Jules vous offre ainsi un voyage dans le temps mais aussi sur le territoire du parc marin, de cartes en cartes au grès de lieux marins, héritages du passé mais aussi éléments d’un patrimoine vivant témoins de notre identité.

Dominique Godefroy, président du Conseil de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d’Opale.

# I UNE AVENTURE COLLECTIVE



# 1 LA DYNAMIQUE D'UN PROJET

Cet atlas est né d'un appel à projet lancé en 2017 par le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale. Le projet initial visait à mettre en activité deux promotions d'étudiants du master DyGiTer (Dynamiques et géographie des territoires) de l'Université de Picardie Jules Verne, dans le cadre d'un atelier de diagnostic territorial. Il s'agissait alors de recenser tous les noms de lieux indiqués sur les cartes actuelles et anciennes du littoral, pour réaliser une base de données géoréférencées permettant de réaliser des cartes valorisables par le Parc. Quatre associations, regroupées sous l'appellation de « Pool littoral picard » (Association Somme Il, Pour le littoral picard et la baie de Somme (LPBS), les Amis du Courtgain de Saint-Wary et Rando-nature en Somme) sont venues, avec enthousiasme, augmenter la proposition initiale en mettant en place une collecte de mémoire vivante auprès des habitants de la baie de Somme. Le Service régional de l'archéologie de la DRAC Hauts de France (Direction régionale de l'action culturelle) a aussi contribué au projet en croisant nos bases de données avec celles de la carte archéologique, sur l'ensemble du territoire du Parc.

## UN PROJET COLLECTIF



**PARC NATUREL MARIN  
DES ESTUAIRES PICARDS ET DE LA MER D'OPALE**

APPEL À  
PROJET



**UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE  
UFR D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE MASTER DYGITER  
(DYNAMIQUES ET GÉOGRAPHIE DES TERRITOIRES)**

STRUCTURES  
PARTENAIRES



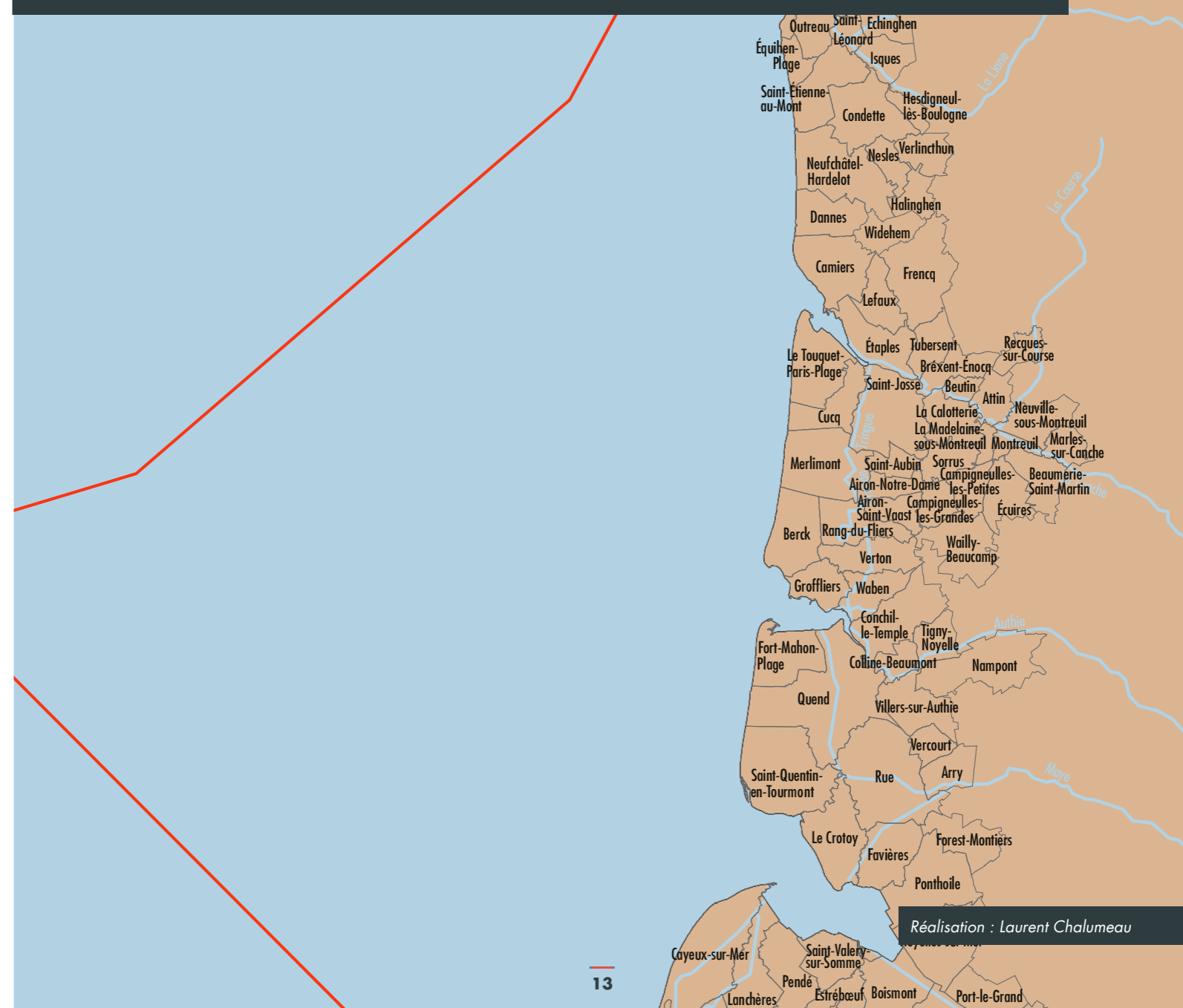
De nombreux partenaires sont aussi rapidement venus collaborer à cette aventure. Des enseignants-chercheurs de l'Université ont proposé des enquêtes de terrain et des traitements permettant d'évaluer la perception des espaces et les rapports des habitants aux lieux, notamment en Boulonnais, dans le Marquenterre et le Vimeu. Des enseignants en art appliqués du lycée Edouard Branly d'Amiens ont aussi fait travailler leurs étudiants sur des productions graphiques autour des noms de lieux.

En parallèle, l'association Somme Il a contribué à un projet artistique intitulé *Topoi*, financé par la DRAC Hauts de France. Il s'agissait ici de travailler avec une classe du collège de Saint-Valery-sur-Somme, pour réaliser un court-métrage sur la mémoire des lieux. Les enseignants étaient appuyés par un conteur, Thomas Dupont, et un réalisateur, Alejandro Botero. Le film, intitulé *L'envol*, a été présenté en avant-première à Abbeville, en juin 2019, avec son *making-off*. Ce projet a fait l'objet d'une exposition réalisée pour la partie contenus par l'association Somme Il et pour la partie graphisme et impression par le syndicat mixte Baie de Somme Trois Vallées.

Durant l'automne 2019 sortait aussi une exposition, *Noms de lieux !*, financée par le Parc naturel marin. Particulièrement illustrée, cette exposition itinérante a vocation de présenter au grand public les principaux résultats de cette enquête.



Cet atlas apporte désormais une synthèse plus complète des travaux effectués depuis deux ans. L'enquête a été menée sur le finage\* de 126 communes situées entre Ambleteuse et Le Tréport. Les communes retenues bordent le domaine public maritime sur le territoire du Parc naturel marin, ou sont situées un peu plus à l'intérieur des terres, sur des terrains historiquement gagnés sur la mer.



# LA METHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE

## COLLECTE DES TOPONYMES DES CARTES ANCIENNES ET ACTUELLES

- Carte IGN au 1 : 25.000 (actuel)
- Plans cadastraux normalisés (actuels)
- Levé de la carte d'Etat-major au 1 : 40.000 (vers 1830-1840)
- Carte dite de Cassini, 1 : 86.400 (vers 1770)

CONTRÔLE  
QUALITÉ

## REALISATION D'UNE BASE DE DONNEES GEOREFERENCEES

- Plus de 6000 toponymes dans la base initiale
- Plus de 3000 toponymes en relation avec la mer et la conquête des terres sur la mer

## RECHERCHES TOPONYMIQUES ET ETYMOLOGIQUES

(dictionnaires toponymiques et étymologiques, dictionnaires d'ancien français...)

## COMPARAISON AVEC LES DONNEES ARCHEOLOGIQUES

(DRAC Hauts de France, Service régional d'archéologie)

## MISE EN RELATION AVEC LA MER ET LA CONQUETE DES TERRES SUR LA MER

- Navigation, activités maritimes et littorales
- Tracé des côtes actuelles et anciennes
- Terres gagnées sur la mer

## COLLECTE DES TOPONYMES DES CARTES ANCIENNES A UNE ECHELLE PLUS FINE

(baie de Somme, Montreuillois, Boulonnais...)

## COLLECTE DE MÉMOIRE VIVANTE

Ateliers collectifs et rencontres individuelles sur la mémoire des lieux

## CARTOGRAPHIE THEMATIQUE

Réalisation de l'Atlas des toponymes marins et littoraux

« Une des causes qui ont paralysé longtemps le progrès de la science, c'est que les systèmes précédaient l'expérimentation et que les a priori faussaient l'observation des faits. Il ne faudrait pas que la toponymie s'engageât dans cette voie sans issue. Pour qu'elle garde sa dignité de science, il faut que ses conclusions ne dépassent pas la valeur probante des faits ».

Ernest Nègre, *Les noms de lieux en France*, Paris : Armand Colin, 1963, p. 201.

Jerôme Buridant, Laurent Chafumeau



Finage

Territoire d'une commune, généralement d'un village.



Sur plus de 4000 toponymes collectés, près de 3000 ont été retenus parce qu'ils présentaient un lien avec la mer, le trait de côte, les activités liées à la mer et l'eau ou l'histoire de la conquête des terres sur la mer. Cette collecte de toponymes comme les enquêtes de terrain révèlent un lien étroit, et souvent ancien, des habitants à l'histoire maritime et littorale des lieux. Sans ignorer l'apport de la linguistique, l'analyse privilégie surtout l'approche géographique, historique et ethnographique, pour mettre en relation les noms de lieux avec les paysages et l'histoire maritime.

# 2

## DU TEMPS DANS L'ESPACE : L'UTILISATION DES CARTES ANCIENNES

Pour constituer une base de données aussi homogène que possible à l'échelle de l'espace étudié, il est nécessaire de consulter des cartes d'égale précision et couvrant de manière homogène l'ensemble du territoire.

« On me dit qu'il y a des gens qui ne s'intéressent pas aux cartes. J'ai peine à le croire »

Robert-Louis Stevenson, *Essais sur l'art de la fiction*, Paris : Payot, 1992.

### DES CARTES TERRESTRES...

La plus ancienne carte à grande échelle\* disponible est la carte de Cassini. Elle est levée dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'initiative de César-François Cassini de Thury (1714-1784) et son fils Jean-Dominique Cassini (1748-1845). Cette carte a une finalité militaire. Il s'agit de fournir aux états-majors une cartographie uniforme pour l'ensemble du royaume. Les 182 feuilles sont levées sur le terrain par des ingénieurs géographes. Les premières cartes imprimées sont souvent situées à proximité de la capitale, des côtes et des frontières. Les cinq feuilles consultées (n° 4, Abbeville-Arras ; n° 5, Saint-Omer ; n° 21, Ambleteuse-Calais-Douvres ; n° 22, Boulogne ; n° 23, Dieppe) ont toutes été levées sur le terrain et imprimées entre 1757 et 1759. La base de relevé est une ligne tracée du Nord au Sud de la France, passant par Dunkerque, Amiens et Paris, appelée la *méridienne de France* ou *méridienne de Paris*<sup>1</sup>. Une autre ligne, appelée *perpendiculaire à la méridienne*, traverse le pays d'Est en Ouest, en passant par Paris. A partir de ce repère orthonormé sont mesurés tous les points de la carte, par triangulation. Cette méthode permet d'estimer avec une grande précision les distances entre des repères tels que les clochers, les phares ou les reliefs. Les surfaces telles que les marais, les plages et les dunes, sont ensuite tracées en cabinet, à partir des notes de terrain. Leurs limites sont pour cette raison souvent plus incertaines.

\* Grande échelle Pour le géographe, une carte à grande échelle est une carte qui représente des objets avec précision, sur un petit espace.

\* Petite échelle Pour le géographe, une carte à petite échelle représente un grand espace.

Les ingénieurs chargés du détail placés à distance de dix mille toises les uns des autres, devoient partir de la perpendiculaire de Paris, & monter les uns au Midi, & les autres vers le Nord, autant qu'une campagne de six mois pourroit le permettre [...]. Placés dans la partie la plus élevée des clochers & accompagnés soit du curé, soit du syndic, ou autre personne capable de leur donner la connaissance du pays, & de leur indiquer le nom des objets qu'ils apercevoient, ils devoient passer une partie de la journée à prendre une connaissance du pays suffisante pour le représenter sur la carte, à vérifier l'état de leurs instruments, ou le parallélisme des lunettes, à prendre & reprendre plusieurs fois les angles entre les points principaux ».

César-François Cassini de Thury, *Avertissement ou introduction à la carte générale et particulière de la France*, s.l.n.d., p. 7-8.



Extrait de la carte de Cassini (crédit : IGN)

<sup>1</sup> En 2000, un projet artistique appelée la méridienne verte a matérialisé le tracé de la méridienne de Paris par des alignements d'arbres ainsi que par l'installation de bornes et de panneaux indicateurs.

<sup>2</sup> Seule la moitié des levés bénéficie d'un tel document.

<sup>3</sup> Un centimètre sur la carte correspond à 864 m sur le terrain.

<sup>4</sup> De 1 cm pour 10 m à 1 cm pour 50 m.

<sup>5</sup> Respectivement un centimètre pour 800 m et un centimètre pour 400 m.

<sup>6</sup> Respectivement 1 cm pour 500 m et 1 cm pour 250 m.

La manière dont les noms de lieux sont collectés dans la carte de Cassini est connue. Les ingénieurs doivent sur le terrain être accompagnés du curé ou du représentant de la communauté. Les noms sont ensuite indiqués dans un « Etat des villes, bourgs & objets dépendans des paroisses » (Pelletier 1990)<sup>2</sup>. L'analyse des cartes montre que les noms picards sont généralement retranscrits en français. Le cartographe retient par exemple l'orthographe **Quend**, pour l'appellation locale « Tchîn », **Pendé** pour « Pinda », **Grand-Laviers** pour « Lavieu », **Cayeux** pour « Tchéyeu », etc. Cette orthographe correspond généralement à celle retenue dans les documents officiels depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, conformément à l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539. Quelques toponymes seulement résistent à cette francisation, comme **Pinchefalise**, **Lanchères**... Dessinée à Paris, la carte retourne ensuite sur le terrain pour être vérifiée par les curés ou les seigneurs. Elle est ensuite gravée sur cuivre. Son échelle est une ligne pour cent toises, soit 1 : 86400<sup>3</sup>. En raison de l'échelle retenue, les toponymes se limitent souvent aux noms de villages et de hameaux.

Les indications fournies par la carte de Cassini peuvent être affinées avec celles du cadastre ancien. Le cadastre est un document fiscal destiné à l'assiette de l'impôt foncier. En 1791, la Constituante abolit les impôts et les redevances

de l'Ancien régime pour les remplacer par les contributions directes, dont la contribution foncière. L'assiette de l'impôt nécessite une base cartographique solide, qui met du temps à être établie faute de géomètres expérimentés. En 1802 commence la levée des premiers cadastres par masses de culture. A défaut de relevés parcellaires précis, on indique encore uniquement les grandes unités de culture (terres, vignes, bois, foncier bâti...), en les associant à un registre qui recense les propriétés de chacun. Le cadastre parcellaire, souvent appelé *cadastre napoléonien*, apparaît en 1807. Dans les communes rurales, il est souvent levé sous la Restauration (1815-1830) et la Monarchie de Juillet (1830-1848). Cette tâche est gérée par l'administration chargée des contributions directes, dotée de ses propres géomètres. Les échelles retenues varient selon les lieux de 1 : 1000 à 1 : 5000<sup>4</sup>. La nomenclature est recueillie auprès des représentants de la commune et des cultivateurs « qui connaissent le mieux le territoire et les habitants ». Le géomètre doit indiquer sur son plan « le nom des hameaux, fermes, établissements ou habitations isolées, chemins, ravins, rivières, ruisseaux, ainsi que ceux des sections ou des cantons, triages ou lieux-dits » (Dreux 1933). La collecte des noms de lieux n'est pas exhaustive. Il s'agit surtout de faciliter le repérage et l'identification des parcelles.



Cadastré ancien de Fort-Mahon



Carte topographique actuelle (crédit : IGN)

A partir de 1820, le Dépôt de la guerre entreprend le levé d'une nouvelle carte à grande échelle, la carte d'état-major. Cette carte vise à mettre à jour les données de la carte de Cassini, tout en améliorant son tracé. Elle est gravée en noir et blanc à l'échelle de 1 : 80000, après des levés en couleur au 1 : 40000<sup>5</sup>. L'échelle choisie permet de juxtaposer les tirages de la carte de Cassini avec la nouvelle carte d'état-major, sans risque d'erreur majeure. Les levés s'effectuent selon les régions jusqu'en 1875. Les feuilles consultées (*Boulogne N.E., Boulogne S.E., Montreuil-sur-Mer N.E., Montreuil-sur-Mer S.E., Abbeville N.E., Abbeville N.O.*) ont été levées entre 1825 et 1834. Les levés sont effectués sur le terrain par des ingénieurs et des officiers, qui notent directement les noms de lieux sur leur minute, à partir des indications fournies par les notables locaux. Il n'existe par conséquent pas de liste de toponymes par commune. L'échelle de la carte permet par contre, désormais, d'indiquer davantage de noms (Berthaut 1898-1899).



Extrait du levé de la carte d'état-major (crédit : IGN)

En juin 1940, l'Institut géographique national succède au Service géographique de l'armée. La carte topographique remplace la carte d'état-major. Editée initialement à l'échelle de 1 : 50000, elle est aujourd'hui publiée au 1 : 25000<sup>6</sup>, échelle qui répond le mieux au besoin des utilisateurs de terrain, notamment pour la randonnée. Les conditions de recueil et de retranscription des noms de lieux sont désormais bien établies. En 1942, l'IGN se dote d'une commission de toponymie qui vise à normaliser l'enregistrement des noms. A partir de 1967, cette commission représente la France aux conférences des Nations unies pour la normalisation des noms géographiques. Lors de l'élaboration d'une carte au 1 : 25000, les opérateurs remplissent un document à usage interne, appelé *l'état justificatif des noms*, qui confronte le nom des anciennes cartes, le nom donné par le cadastre, le nom donné en mairie avec une enquête auprès des habitants et celui utilisé couramment par les administrations. Le principe adopté est de retenir les noms les plus notables, avec une densité de 3 à 5 toponymes au km<sup>2</sup>. Les données retenues dans la base de données de cet atlas sont issues du scan25© de l'IGN. C'est une série d'images cartographiques numériques géoréférencées et actualisées, correspondant aux versions papier de la carte topographique.



Extrait de la carte topographique de l'IGN (crédit : IGN)

## ...AUX CARTES MARINES

Les cartes terrestres indiquent des toponymes qui se limitent au littoral, notamment aux noms des côtes, des caps et des estuaires. Elles donnent malheureusement peu d'indications sur les toponymes marins proprement dits.

Les anciennes cartes marines comblent cette lacune. Ces documents planimétriques sont destinés à préparer les voyages et à préciser les contours et les dangers des côtes. Les conditions de navigation dans la Manche sont d'autant plus difficiles qu'à la force des courants s'ajoutent de nombreux pièges tels que les hauts fonds rocheux et les dunes hydrauliques\*, et à proximité du rivage les platiers\* et les bancs de sable.

Les cartes conservées à la Bibliothèque nationale de France, aux Archives départementales de la Somme et du Pas-de-Calais témoignent de cette connaissance des fonds marins, en apportant la preuve de l'existence ancienne de leur dénomination. Les premières cartes marines, appelées *portulans*, indiquent les contours des côtes et l'emplacement des ports. Les hydrographes dieppois, notamment, s'illustrent dans cette cartographie. Les données des premiers sondages apparaissent à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du siècle suivant sur les cartes françaises et hollandaises (La Roncière, Mollat du Jourdin 1984 ; Hofmann, Richard, Vagnon 2012). A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les cartes marines de la Manche mentionnent déjà les noms des hauts fonds tels que **le Colbart, le Vergoyer, la Bassure de Baas, la Battur, le Quémer** ou **la Bassurelle**, avec leur brassiage\* en pieds.

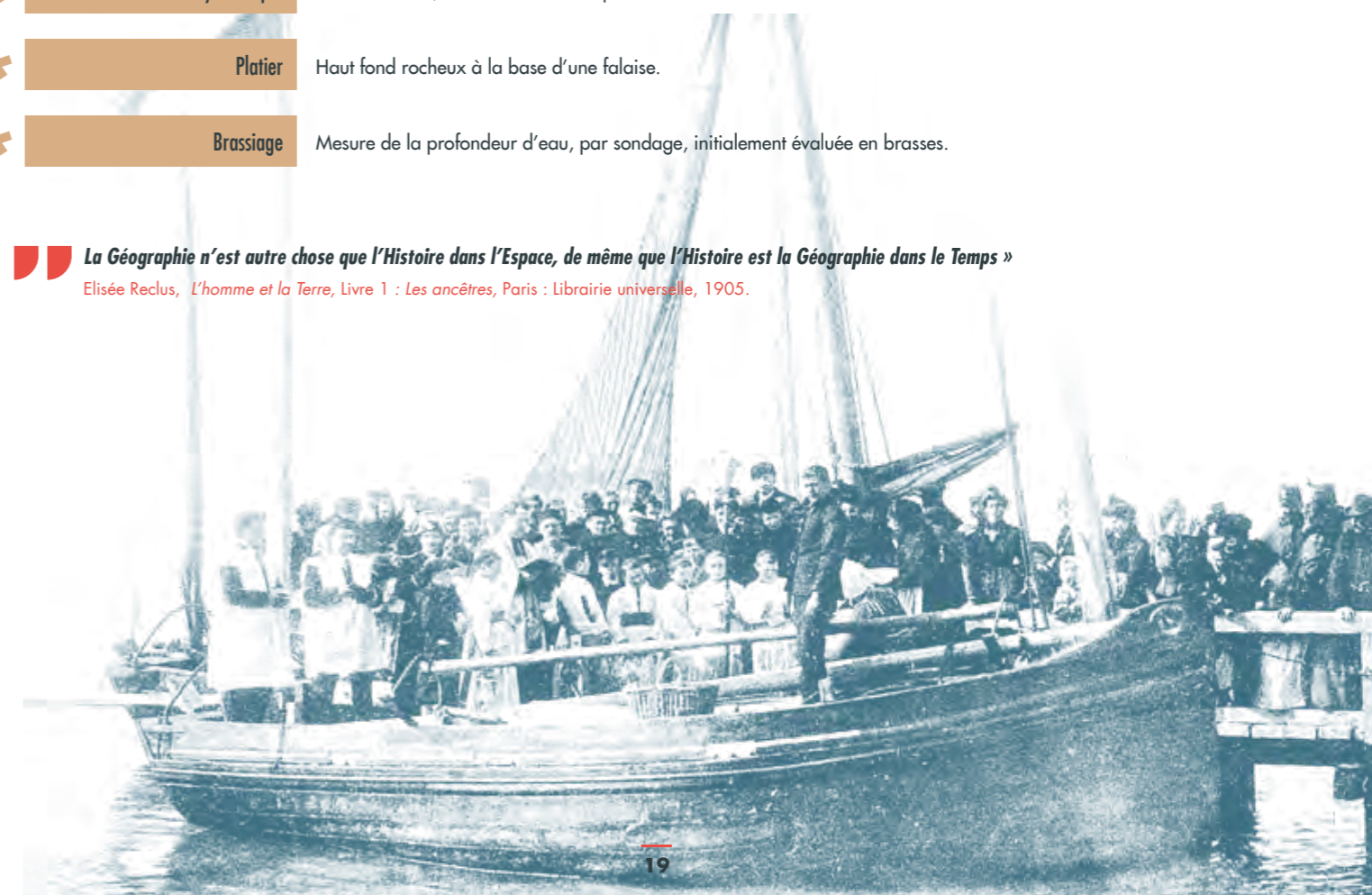
Les relevés bathymétriques se précisent au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les relevés méthodiques apparaissent avec les nouvelles cartes des côtes de France, dressées entre 1814 et 1833 sous la direction de l'ingénieur hydrographe en chef Charles-François Beautemps-Beaupré. Le *Plan du Tréport et de ses environs* levé en 1835, indique par exemple pour la première fois avec précision les profondeurs et les dangers que peuvent constituer les roches affleurantes des platiers des **Haumes** et des **Granges**.

Ce travail est poursuivi par les ingénieurs du Service hydrographique de la Marine, créé en 1886 en remplacement du Dépôt des cartes et plans. Depuis 1971, ce service prend le nom de Service hydrographique et océanographique de la Marine. Cet établissement public chargé de la connaissance des fonds marins sous juridiction française, a la responsabilité de la mise à jour des cartes marines. Le portail data.shom.fr diffuse une cartographie actuelle des fonds marins associée à une base de données maritimes et littorales, incluant la toponymie marine, les principales épaves et obstructions, le balisage et les amers. Comme les cartes terrestres, les cartes marines présentent aujourd'hui une toponymie normalisée. Durant longtemps, les noms de lieux ont présenté une forte variabilité, liée à leurs conditions de recueil et à l'absence de règles d'écriture. En 1976, une instruction du SHOM précise les règles à appliquer dans la compilation des cartes et la rédaction des Instructions nautiques. Comme l'IGN, le SHOM possède sa propre commission de toponymie, qui a compétence sur les toponymes marins. L'IGN et le SHOM siègent à la Commission nationale de toponymie, instituée auprès du Conseil national de l'information géographique (Bouet-Leboeuf 2013).

Jerôme Buridant

- \* **Dune hydraulique** Dune sableuse, formée sous la mer par l'action des courants marins.
- \* **Platier** Haut fond rocheux à la base d'une falaise.
- \* **Brassiage** Mesure de la profondeur d'eau, par sondage, initialement évaluée en brasses.

« La Géographie n'est autre chose que l'Histoire dans l'Espace, de même que l'Histoire est la Géographie dans le Temps »  
Elisée Reclus, *L'homme et la Terre*, Livre 1 : *Les ancêtres*, Paris : Librairie universelle, 1905.



# 3

## A LA RECHERCHE DES ORIGINES : L'APPROCHE ETYMOLOGIQUE

Les noms de lieux présentent souvent des caractéristiques qui traduisent leurs origines. Tout l'enjeu est donc de dépasser l'interprétation littérale d'un terme, pour comprendre sa naissance et son évolution.

### DES NOMS ANCIENS...

La première étape consiste à rechercher les formes les plus anciennes des noms, en retrouvant leurs orthographes passées. Ce travail est d'autant plus nécessaire que les orthographes actuelles cachent des évolutions souvent importantes. D'autant que certains lieux ont parfois changé de nom au fil du temps. L'intérêt de ce travail est de retrouver la forme la plus primitive du nom, qui trahit souvent sa structure d'origine. Les macro-toponymes\* sont pour la plupart recensés dans des dictionnaires topographiques, qui reprennent leur évolution depuis le milieu du Moyen Age, parfois même depuis l'Antiquité (Beaurepaire 1982, Garnier 1867). Les formes passées des micro-toponymes\*, qui n'ont généralement fait l'objet d'aucun recensement exhaustif, peuvent être retrouvées dans les cartes anciennes, et parfois dans les actes notariés. Avec cette méthode, il est généralement possible de remonter jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, parfois même plus loin.

### ...À LEUR ÉTYMOLOGIE

La seconde étape consiste à rechercher ces formes dans des dictionnaires toponymiques. Ces dictionnaires présentent l'origine et le sens du nom des lieux. Les premiers ouvrages de toponymie, parus pour la plupart au XIX<sup>e</sup> siècle, comportent de très nombreuses erreurs et des interprétations souvent fantaisistes. Les travaux aujourd'hui célèbres d'Auguste Longnon (1844-1911), Albert Dauzat (1877-1955) ou d'Ernest Nègre (1907-2000), fournissent maintenant une base plus solide, même s'il existe toujours des controverses sur certaines interprétations. Des articles plus spécialisés sur les toponymes pré-celtiques, scandinaves ou saxons, sont aussi nécessaires pour comprendre l'origine de certains noms. Des travaux localisés restent très utiles, comme ceux de Jacques Mahieu en Boulonnais (Mahieu 2001 et 2004), ou ceux de Denise Poulet pour le Pas-de-Calais (Poulet 1997).

» **Appliquée surtout aux noms de lieu, qui à travers les âges se sont tant altérés, [l'étymologie] offre encore plus d'obscurités et d'incertitudes : c'est ce qui explique le peu d'attrait qu'ont en les études étymologiques pour les esprits sérieux et le discrédit où elles sont tombées, souvent à cause de l'excentricité d'idées de leurs auteurs ».**

E. Mannier, *Etudes étymologiques, historiques et comparatives sur les noms des villes, bourgs et villages du département du Nord*, Paris : Aubry, 1861.



### LA TOUR D'ORDRE À BOULOGNE : UNE ÉTYMOLOGIE TRÈS OBSCURE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

« Tour d'ordre, (Littérat.) nom que porte le phare de Boulogne, & que M. de Valois rend par les mots de turris ordinis; cependant ni le mot françois ordre, ni le latin ordo, ne paroissent être l'origine d'une pareille dénomination. Ce phare est très ancien, & ayant été construit pour diriger le cours des vaisseaux qui abordoient à Boulogne, ville autrefois célèbre par son commerce; il fut réparé par les soins de Charlemagne. Son ancien nom étoit Ordrans, comme on l'apprend de la vie de S. Folenin évêque de Terrouenne; mais Ordrans paroît une légère corruption d'Ordans. Plusieurs croient avec assez d'apparence, que turris Ordans s'étoit fait de turris ardens, la tour ardente, ce qui convenoit parfaitement à une tour où le feu paroissoit toutes les nuits » Chevalier de Joncourt, « Tour d'ordre », *L'encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 1751-1782, t. XVI, p. 461.

Les noms de lieux formés depuis l'époque médiévale doivent être aussi recherchés dans des dictionnaires de français médiéval ou moderne (Godefroy 1881-1902, Huguet 1925-1967) ainsi que dans les anciens dictionnaires comme celui d'Antoine Furetière (1690), le *Grand dictionnaire de l'Académie française* (1695) ou le célèbre *Dictionnaire de la langue française* d'Emile Littré (1873-1877). Ces dictionnaires sont particulièrement précieux pour retrouver la forme ancienne de certains mots, et leur sens passé.



Wimereux et la Pointe aux Oies vus de la Pointe de la Crèche (crédit : J. Buridant)

### DES LIEUX QUI N'ONT PAS TOUJOURS EU LE MEME NOM

**Boulogne-sur-Mer** : Gesoriacum (I<sup>er</sup> siècle) devient Bononia (IV<sup>e</sup> siècle)

**Etaples-sur-Mer** : Wic (VIII<sup>e</sup> siècle) devient Stapula (IX<sup>e</sup> siècle)

**Outreau** : Walbodeghem (IX<sup>e</sup> siècle) devient Ultra aquam (XII<sup>e</sup> siècle)

**Saint-Valery-sur-Somme** : Leuconaus (VII<sup>e</sup> siècle) devient Saint-Valery (X<sup>e</sup> siècle)

**Le Portel** : Turbodinghem (IX<sup>e</sup> siècle) devient Le Portet (XVI<sup>e</sup> siècle)

## D'OÙ VIENT LE NOM DE LA VILLE DE BERCK ?

Le nom de la ville de Berck est attesté au milieu du Moyen Âge (Berkeres 1124, Bierk 1282, Le Havre de Bercq 1426). Le nom serait d'origine germanique. La première interprétation le rattache au vocable germanique *berg*, la montagne (Dauzat 1963). Mais l'absence de relief important invite à rechercher une autre origine. Certains chercheurs rapprochent son nom au mot *birko*, bouleau. Le lieu aurait pu être ainsi dénommé en raison de la présence de quelques bouleaux, ou d'un bois de bouleaux (Nègre 1990). C'est cette hypothèse que suggérait déjà le docteur Dutertre-Delevieuleuse, dans son *Histoire naturelle de la plage de Berck*, en 1922 (Dutertre-Delevieuleuse 1922).

Des dictionnaires plus spécialisés permettent enfin de retrouver des sens qui nous paraissent aujourd'hui obscurs. Le vocabulaire naval peut notamment être appréhendé en recourant au *Glossaire du patois des matelots boulonnais* d'Ernest Deseille (1884) ou aux nombreux dictionnaires maritimes du XIX<sup>e</sup> siècle tels que le *Dictionnaire de la marine française* de Charles Romme (1813), le *Dictionnaire pittoresque de marine* de Jules Lecomte (1835) et surtout le *Glossaire nautique* d'Auguste Jal (1848). Pour retrouver les termes utilisés dans la mise en valeur agricole des terres gagnées sur la mer, on peut utiliser avec grand profit le *Dictionnaire du monde rural* de Marcel Lachiver (2006). Ce dictionnaire permet de définir certains termes, mais aussi de les comparer avec des formes ou des sens différents, pris dans les régions voisines.

Ces données étymologiques apportent une explication savante à l'origine ou la signification des noms. Mais ce n'est pas forcément exactement le sens que les habitants leur donnent. Ces éléments doivent être, au cas par cas, confrontés avec la mémoire vivante. L'approche ethnographique permet de mieux comprendre comment les habitants comprennent et utilisent ces termes, en enrichissant le cas échéant la base de nouveaux toponymes, absents des cartes géographiques.

*Jérôme Buridant*



Quand les noms de lieux prennent la mer : les toponymes donnent aussi des noms de bateaux (crédit : Jérôme Buridant)

## UNE ORIGINE CONTROVERSEE : LE NOM DU CROTOY

Le nom du Crotoy est mentionné sous la forme Creta en 663, Crotoy en 1121 et Crotoi en 1210. En 1880, Alcidius Ledieu rapproche ce toponyme du *Locus quartensis* mentionné dans un texte latin de la fin du IV<sup>e</sup> siècle, en supposant un glissement de *quartensis* à *cratensis*. Il s'agirait alors d'un lieu fortifié (Ledieu, 1880). Pour Albert Dauzat, ce nom s'expliquerait par le latin *crypta* (grotte), à rapprocher des toponymes Crouttes ou Creuttes (Dauzat et al., 1963). Mais cette explication ne présente aucun lien avec la topographie locale. Il semble plus raisonnable de rechercher l'origine du mot dans le moyen-néerlandais *krogt*, proche de l'ancien saxon, qui désigne une hauteur sablonneuse (Ben Redjeb 2013). C'est de cette racine que découle aussi toponyme local Croc, qui désigne des cordons dunaires et des buttes sableuses.



- \* **Macro-toponymes** Noms de lieux d'assez grande étendue tels que les noms de pays (Boulonnais, Ponthieu, Vimeu...) ou les noms de communes.
- \* **Micro-toponymes** Noms de lieux de petite étendue, lieux-dits.

# 4

## COLLECTER LES NOMS DE LIEUX LIÉS À LA MER

### LES NOMS DE LIEUX, PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE LA BAIE DE SOMME

Face aux processus de globalisation et d'uniformisation, il est nécessaire de prendre conscience de l'importance et de l'extrême fragilité de notre patrimoine immatériel. La sauvegarde de ce précieux patrimoine a conduit à en identifier les principales composantes. La toponymie et la mémoire des lieux liés à la mer se sont révélées être un élément important de ce patrimoine. De ce fait, notre démarche a consisté à collecter connaissances et savoir-faire anciens en déshérence (navigation, balisage, pêche embarquée, pêche à pied, chasse au gibier d'eau, conquête des terres sur la mer), à les revitaliser à la faveur de groupes et d'individus éclairés en collaboration avec des scientifiques, pour ensuite, inciter les habitants de la baie à se réapproprier cet espace singulier entre littoral ancien et haute mer.



## COLLECTE DE MÉMOIRE VIVANTE, DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Confortés par l'existence d'une véritable synergie entre les scientifiques de l'université, porteurs de savoirs et les spécialistes locaux qui connaissent le territoire, l'histoire locale et leurs habitants, nous avons sollicité ces derniers avec pour mission :



- d'identifier les toponymes liés à la mer au sein des toponymes recensés sur les cartes anciennes et nouvelles ;
- de proposer des toponymes liés à la mer de tradition orale ;
- de documenter un maximum de toponymes validés par les personnes-ressources (étymologie, histoire, anecdotes ...).

Collecte de mémoire au Crotoy (crédit : Paule Porquet)



Collecte de mémoire vivante, ateliers d'échanges collectifs au Crotoy (crédit : Christian Porquet)

Collecte de mémoire vivante, ateliers d'échanges collectifs à Rue (crédit : Paule Porquet)



# COLLECTE DE MÉMOIRE VIVANTE, UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE



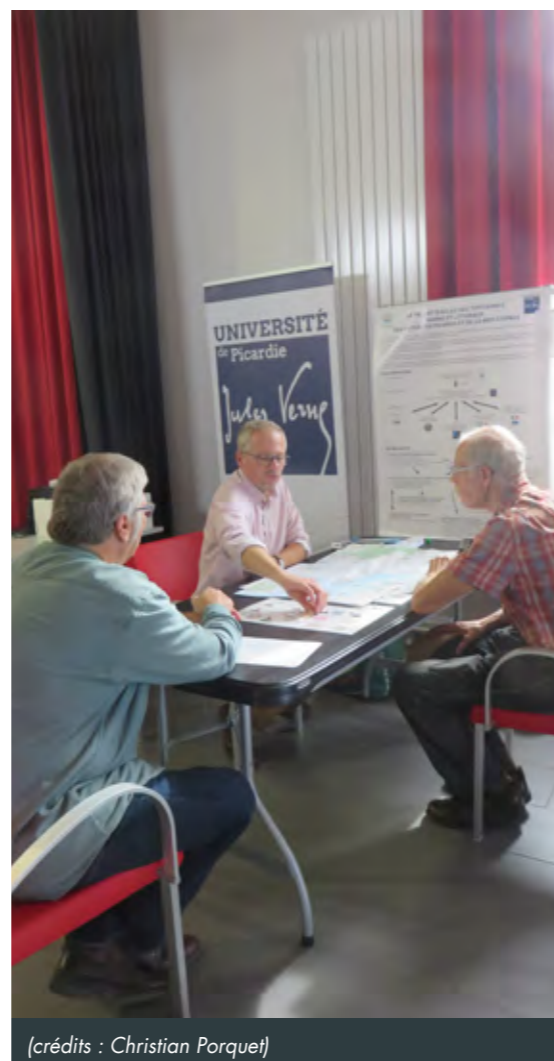
Collecte de mémoire vivante, atelier de cartographie participatif, Journées européennes du patrimoine à Saint-Valéry-sur-Somme, 2018 (crédit : Christian Porquet)

Les associations partenaires du Pool Littoral Picard ont organisé cette collecte de mémoire vivante. Elle a débuté par un inventaire des thématiques et s'est poursuivie par un contact avec les personnes-ressources détentrices de ce savoir local : chasseur, pêcheur à pied, marin, propriétaire de bas-champs... Dans le cadre d'ateliers d'échanges collectifs et d'entretiens individuels, différentes cartes ont été projetées, les personnes-ressources ont été invitées à compléter, modifier, décrire et valider les toponymes présentés puis à proposer des toponymes de savoir local (la **Hutte capitaine**, le **Trou des trois curés**, **Ch'4**, le **Pied de bassieu**, l'**ATSO**...). Certains

noms de lieux ont pu nécessiter une visite sur le terrain à l'effet de préciser certaines informations, faire des relevés ou prendre des photos (la **BIF**, le **Phare de Brighton**, le **Parc à Guilles**, les **Bains de la Ferté**...). En outre, un atelier de cartographie participatif a permis de recueillir des données complémentaires auprès des habitants de la baie de Somme. L'ensemble des données collectées a été sauvegardé.



(crédits : Christian Porquet)



(crédits : Christian Porquet)

# COLLECTE DE MÉMOIRE VIVANTE, DES RÉSULTATS PROMETTEURS

Ce processus d'échanges, de partage et de validation des connaissances entre scientifiques et spécialistes locaux favorise l'implication de la population, ce qui garantit la sauvegarde de ce patrimoine immatériel et affirme l'identité culturelle maritime des habitants de la baie de Somme et du littoral.

Pour rester vivant ce patrimoine immatériel doit poursuivre son chemin par une recreation permanente et une transmission aux générations futures, sans omettre d'inciter d'autres groupes à entreprendre la même démarche pour une sauvegarde de notre patrimoine culturel immatériel.

## EN BOULONNAIS : DES ENQUÊTES SUR L'ATTACHEMENT DES HABITANTS A LA MER

Cette démarche de collectage a été complétée par des enquêtes menées en Boulonnais par des étudiants de master, portant sur l'attachement des habitants à la mer. Il s'agissait ici de former les étudiants aux enquêtes qualitatives et à leur traitement, en complément du travail de collecte de mémoire vivante réalisé en Picardie maritime.

*Paula Porquet*

### LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Dans sa Convention du 17 octobre 2003, l'UNESCO définit le patrimoine culturel immatériel comme « les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce *patrimoine culturel immatériel*, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine ».

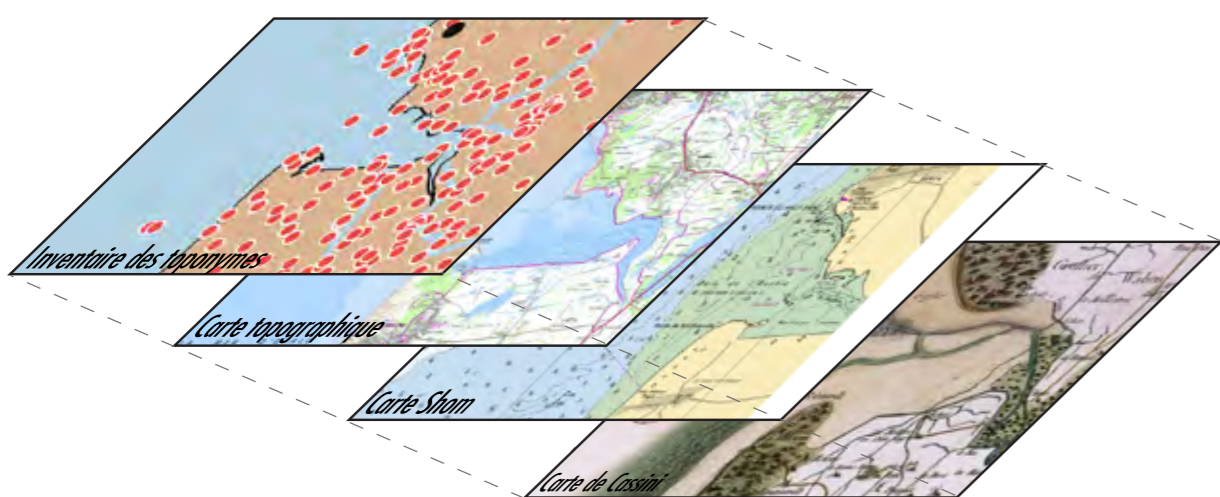


# 5

## CARTOGRAPHIE ET BASE DE DONNÉES : L'UTILISATION DES SIG

L'utilisation d'un Système d'information géographique\* (SIG) permet de coupler les fonctions d'une base de données à la représentation cartographique. Ce système d'information intègre les fonctions de recueil, de stockage, de traitement, d'analyse et de gestion des données, tout en permettant la géolocalisation de ces données. La carte est alors la représentation graphique, géographique, des données stockées dans les tables attributaires de la base associée.

Pour la réalisation de l'atlas des toponymes, les données sources sont de natures différentes : carte topographique de l'IGN récente, carte de navigation du SHOM, cartes anciennes, toponymes positionnés sur des cartes papier lors d'enquêtes... Cette diversité des documents sources, datant d'époques différentes, induit une variation des référencements et des systèmes de coordonnées. Néanmoins, les toponymes étant les noms de lieux, ils peuvent tous être géolocalisés, et de ce fait intégrés au sein d'un SIG. La digitalisation\* permet d'avoir la localisation des entités dans un même domaine spatial et un même système de coordonnées, facilitant la visualisation spatiale et orthographique des toponymes au cours du temps. Le système de coordonnées retenu ici est le système de coordonnées projetées RGF1993 Lambert93 (système en vigueur en France métropolitaine depuis 1993).



Ordre des couches (réalisation : Laurent Chalumeau)

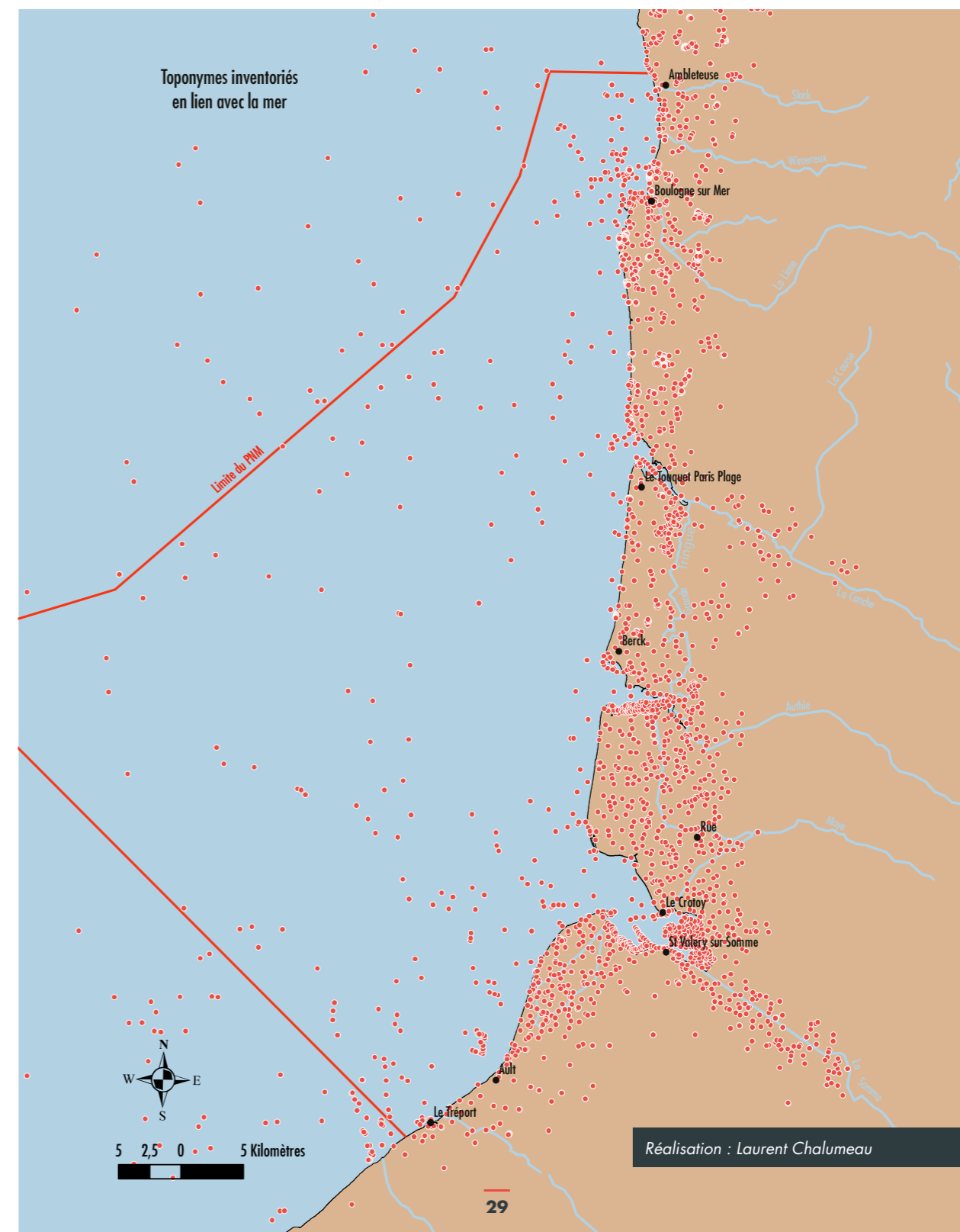
L'ensemble des toponymes présents sur les documents pris en compte sont digitalisés. La digitalisation\* consiste à créer des points (par exemple les blockhaus) ou des lignes (par exemple les lignes de chalut) de façon manuelle à l'emplacement des toponymes sur les documents sources géoréférencés\*. Pour chaque forme géographique ainsi créée, les informations souhaitées sont renseignées au sein de la table attributaire associée. La même technique a été appliquée pour les objets en lien direct avec les activités maritimes, tels que les bouées ou les huttes de chasse. Au total, 4424 entités ont été inventoriées dans le SIG. Lors de la digitalisation, les informations renseignées dans la table attributaire pour chaque entité géographique ont été :

- le toponyme : toponyme écrit comme sur le document d'origine ;
- le nom du document source ;
- la date de publication du document source ;
- l'échelle pour les documents cartographiques.

En complément, deux données ont été calculées par traitement SIG :

- le nom de la commune sur lequel est implanté le toponyme ;
- pour les entités au format point, les coordonnées de chaque point ont été calculées.

Par la suite, les 4424 entités ont été analysées et triées afin de ne conserver que les données présentant un lien avec la mer ou la conquête des terres sur la mer. Le tri a été aussi réalisé en prenant en compte l'aspect linguistique du toponyme ainsi que sa position géographique. Par exemple, le toponyme **Les Terres de Bonnelle** pouvait évoquer un terrain gagné sur la mer avec le terme « terres ». Or, se situant en arrière des falaises mortes de l'ancien rivage, il n'avait pas de lien avec la conquête des terres sur la mer et n'a alors pas été conservé. Ont été gardés de façon systématique tous les noms de villes ainsi que les toponymes d'origine celtique, germanique, scandinave, indo-européenne, afin de mieux caractériser les influences linguistiques. Au final, seules 2838 entités ont été conservées pour la constitution de l'atlas.



Réalisation : Laurent Chalumeau

Pour ces 2838 entités, un regroupement par grands thèmes et sous-thèmes a été réalisé. Du fait de la méthode retenue, un toponyme peut être présent dans plusieurs thèmes et/ou sous-thèmes. Par exemple, **La Ferme des galets** intègre le thème « conquête » avec le mot « ferme » ainsi que le thème « environnement », sous thème « lithologie », avec le mot « galets ».

THÈME	SOUS-THÈME
ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forme littorale actuelle</li> <li>• Forme littorale ancienne</li> <li>• Forme topographique marine</li> <li>• Géomorphologie</li> <li>• Hydrologie</li> <li>• Lithologie</li> </ul>
DÉFENSE DU LITTORAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité militaire</li> <li>• Blockhaus</li> <li>• Château</li> <li>• Citadelle</li> <li>• Corps de garde</li> <li>• Fort</li> <li>• Poste de douane</li> </ul>
ACTIVITÉS MARITIMES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amers (Monument, Eglise, Château d'eau, Cathédrale, Beffroi)</li> <li>• Abri côtier</li> <li>• Balisage (Balise, Bouée, Feu)</li> <li>• Mouillage (Port, Bassin)</li> <li>• Rocher/Obstruction</li> <li>• Zone de chalut</li> </ul>
ACTIVITÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carrière</li> <li>• Hutte</li> <li>• Tourisme</li> </ul>
ÉPAVES	
CONQUÊTE DES TERRES SUR LA MER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Digue</li> <li>• Ecluse</li> <li>• Ferme</li> <li>• Fossé</li> <li>• Gué</li> <li>• Maison</li> <li>• Pont</li> <li>• Renclôture</li> <li>• Viaduc</li> </ul>
ORIGINE LINGUISTIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Celtique</li> <li>• Germanique</li> <li>• Indo-européenne</li> <li>• Latine</li> <li>• Scandinave</li> </ul>
ORIGINE HISTORIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle</li> <li>• XV<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle</li> <li>• VI<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècle</li> <li>• avant le VI<sup>e</sup> siècle</li> </ul>

Suite à ce traitement de l'ensemble des toponymes, il est possible d'effectuer des requêtes afin de réaliser des cartes thématiques, permettant la visualisation de la répartition spatiale des toponymes par grands thèmes, par origine linguistique, etc.

*Laurent Chafumeau*

- \* **Digitalisation** Action de positionner un point ou de délimiter le contour d'éléments présents sur un document numérisé, par exemple la position d'une carrière sur la carte géologique. La digitalisation, effectuée manuellement à la souris, permet de créer des entités composées chacune d'une forme géométrique (point, ligne ou polygone) et de son enregistrement qui correspond aux informations associées contenues dans une table attributaire.
- \* **Géoréférencement** Attribution d'une géoréférence à un objet, c'est l'opération qui consiste à passer d'une localisation relative des entités géographiques à leur localisation absolue dans un système de coordonnées géographiques choisi.
- \* **Système d'Information Géographique (SIG)** Outil informatique permettant de représenter et d'analyser tous les éléments qui existent sur terre ainsi que tous les événements qui s'y produisent. Il permet donc d'intégrer la dimension spatiale dans les expertises.

# 6

## UNE EXPERIENCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE : TOPOÏ

La population d'un territoire marin n'a pas toujours conscience de la diversité et de la richesse de son patrimoine maritime. Ce projet vise à amener les habitants du littoral à se réapproprier leur patrimoine, qu'il soit matériel (baliseur, espaces aménagés, paysages marins...) comme immatériel (toponymes, contes et légendes, histoire, langue...). A partir des toponymes marins et littoraux et de la mémoire des lieux, il est possible de redécouvrir le territoire et de le partager avec le plus grand nombre.

En réponse à un appel à projet de la DRAC des Hauts de France, l'Association Somme II, conjointement avec de nombreuses structures institutionnelles et associatives dont le Pool littoral picard, a décidé de créer un court-métrage autour de la collecte de mémoire vivante en lien avec les toponymes de la baie.

La réalisation de ce film a été confiée durant l'année scolaire 2018-2019 à des collégiens du collège de la Baie de Somme à SAINT-VALERY-SUR-SOMME. Ils étaient assistés par des enseignants, le réalisateur Alejandro Botero et le conteur Thomas Dupont. Les collégiens ont été tour à tour acteur, cameraman, scénariste, technicien, intervieweur...

### UN SCÉNARIO À ÉCRIRE

Assistés par un conteur, les collégiens ont écrit le scénario. Certains noms de lieux liés à la mer ont été plébiscités : au Hourdel, **le Blockhaus** ; **le Port et le Courtgain** à Saint-Valery ; en Fond de baie **la Hutte pédagogique** et **le Trou des Trois Curés** ; au Crotoy **le Quartier de l'Aviation**. Entre ces différents lieux, un lien était tissé. Le fil rouge... pourquoi pas une enquête ? Les collégiens ont alors enquêté à propos d'un rêve. Au départ, l'histoire d'un esprit : « et si cet esprit était celui d'une jeune fille qui se serait noyée en baie de Somme ? ». Puis une enquête a été menée sur les différents sites choisis pour le court-métrage, et une histoire inventée pour chaque lieu, à la recherche d'indices : A Saint-Valery, Bébert, capitaine du Somme II, s'aperçoit un jour que les amarres du baliseur ont été coupées. Heureusement, le bateau est allé se réfugier, tout seul, en fond de baie, échoué sans dommage. A proximité du bateau, un signe étrange a été dessiné sur le sable... Là au pied de la **Digue Nord**, **le Trou des Trois Curés**, un trou noir de vase gluante creusé par d'incessants tourbillons. Imaginez trois prêtres curés qui s'aventurent en baie et... rencontrent le diable ! D'autres histoires à créer pour d'autres lieux, avant un épilogue.

### UNE MÉMOIRE VIVANTE À COLLECTER, AU GRÉ DES LIEUX

La démarche a consisté à favoriser une rencontre intergénérationnelle entre ces collégiens et les habitants de la baie, détenteurs du savoir local. Formés à la technique de l'interview et à la réalisation d'images par le réalisateur, les collégiens ont recueilli et filmé les témoignages des marins, des pêcheurs à pied, des hutteurs, à propos des noms de lieux sélectionnés.



(crédit : Paule Porquet)

## UNE FICTION À TOURNER, DANS ET HORS LES MURS

Le tournage a ensuite été effectué par les collégiens. Création en soi, le montage a été ensuite assuré par le réalisateur. Alchimiste de l'image et du son, il a associé des images de mémoire vivante, de fiction, de dessins animés, d'archives audiovisuelles, de cartes postales anciennes, de voix off, pour créer une ode à la baie, un savant mélange, un tout cohérent qui fait rêver.



(crédit : Paule Porquet)



(crédit : Paule Porquet)



(crédit : Paule Porquet)



(crédit : Paule Porquet)



Topoï

Pluriel de topos qui signifie « lieu » en grec.



(crédit : Paule Porquet)

# UNE PRODUCTION RICHE ET COMPLÉMENTAIRE

## CE TRAVAIL D'UNE ANNÉE A CONDUIT À LA PRODUCTION :

- d'un court-métrage de 30 minutes, intitulé L'envol, présenté en avant-première le 18 juin 2019 au cinéma le Rex, à Abbeville,
- du Tournage du tournage, quelques minutes pour raconter le processus d'apprentissage dans les coulisses et le tournage derrière les caméras,
- d'une exposition de restitution qui rend compte de l'approche et du contexte utilisés pour construire ce film,
- des poèmes « l'esprit de la baie », et « fantastiques baie de Somme », des nouvelles fantastiques rédigées par les collégiens dont l'imaginaire a été nourri par le tournage du film.

*Paule Porquet*



(crédit : Paule Porquet)



(crédit : Paule Porquet)



(crédit : Paule Porquet)

*J'évoque ici  
L'esprit de la baie de Somme  
Tel un bateau de pêche rempli de harengs scintillants  
Je regagne le port, me frayant passage entre les balises  
Rouges à bâbord  
Vertes à tribord  
Evitant de m'ensabler ...*

*Ce sont  
Les moules frites que l'on mange au Crotoy,  
Quelques frites lancées en l'air,  
Une nuée de mouettes plongent en braillant*

*Blettes en liège noir, jouets d'enfant,  
Canards de charbon,  
OEuvre d'un artiste naïf,  
Elles tanguent immobiles sur l'étang du huttier*

*Flacon de vernis ?  
Bougie rouge sanglant ?  
Toupie géante dans la baie ?  
Réchaud et flamme ?  
Objet détourné par un artiste abstrait ?  
Une bouée guide le bateau à bon port*

*Deux grosses billes noires et mouillées,  
Un musée de chien chauve,  
Un crane se lis et luisant,  
Le doux regard du phoque qui surgit devant moi,  
Puis replonge doucement dans les flots glacés*

*L'esprit de la baie  
C'est, le bec en forme de gousse de vanille  
L'avocette blanche aux ailes ourlées de noir  
Evoluant dans les marais*

*L'esprit de la baie ce sont  
Les moutons du ciel et des prés salés  
Avançant tous se suivant  
Sous la houlette du berger  
Antique cortège dans l'eau reflété*

*L'esprit de la baie c'est  
S'enfoncer dans les galets  
Cela craque et crisse sous les pieds  
Oh en voilà un en forme de coeur !  
Et cet autre trouvé, deux trous pour des yeux,  
Un visage de pierre roulée*

*L'esprit de la baie  
C'est une balade à vélo  
Sur la Route blanche  
Entre Cayeux et le Hourdel  
Le vent dans les cheveux  
Sensation de liberté  
Je joue à cache cache avec le soleil  
Derrière les oyats penchés*

Les élèves de 4<sup>ème</sup>3 (avec le grain de sel de leur professeur de Français)

*L'esprit de la baie c'est  
Une falaise de craie vertigineuse  
Falaises dont les pieds sont chaussées de coquillages  
Muraille blanche s'élevant vers les cieux*

*Monument aux frères Caudron ,  
Un lcare de marbre renversé sur un rocher,  
Hommage du sculpteur Fossé aux deux pionniers  
Dont les ailes ne se sont jamais brisées*

*Une marche sur des planches  
Entre le défilé des cabines et la plage de galets,  
Le ciel change selon la lumière,  
Aujourd'hui d'une immensité bleue,  
Demain pareil à la mer couleur d'huître*

*Un quart de soleil à l'horizon qui rougit,  
Le chenal est une coulée de métal en fusion  
Entre les buissons noirs,  
Le paysage devient extraterrestre*

*L'esprit de la baie c'est :  
Du gris, du gris partout,  
Partout quand les nuages pleurent,  
Le gris dégoulinant sur les façades,  
Le gris sur la mer fondue au gris,  
Le sable humide et gris,  
Le silex des galets gris, gris, gris.....*

*La passe-pierre, petite plante grasse  
Halophile et succulente  
Que l'on cueille l'été  
Pour la jeter dans la poêle ou le vinaigre,  
C'est drôle de croquer à la fois du vert, du sel et du soleil !*

*Au lever du soleil  
Quand l'horizon est indigo  
Le pêcheur à pieds gratte le sable avec son rateau  
Ramène les coques dans sa venette*

*C'est un bain de mer l'été  
A la Digue crevée  
Sous un soleil ardent  
Robinsons improvisés  
On pêche des mulets  
Avec des tridents*



# LES NOMS DE LIEUX RÉVÈLENT UNE HISTOIRE



# 1

## UNE TERRE DE CONTACTS

Lien entre la mer du Nord et l'Atlantique, entre le continent et les îles britanniques, le littoral de la Manche est une terre de contacts. Les noms de lieux, issus d'apports linguistiques variés, en témoignent.

Quelques toponymes pourraient avoir des origines pré-celtiques. Ils présentent des racines très anciennes, communes à de nombreux peuples, que les linguistes regroupent sous l'appellation « indo-européenne\* » ou « proto-indo-européenne ». Le nom de la commune de **Cucq**, pourrait se rattacher à cette origine, pour désigner une hauteur arrondie, plus précisément ici une dune (Dauzat *et al.* 1963). Le nom de la commune de **Cayeux** présente peut-être une origine aussi ancienne.

### CAYEUX : UN ROCHER PRÈS DES GALETS

Cayeux pourrait être rattaché à la racine pré-celtique *kar* ou *kal*. Cette racine est présente en France dans de nombreux noms de villes et de villages comme Calais, Chaillevois, Callas... Elle désigne un rocher, une paroi rocheuse, une pente forte ou une rive (Fouché 1938 ; Boisson 1990). Elle conduit aussi aux mots *caillou* et *galet*, formes normanno-picardes du gaulois *caliavo* (rocher, pierre) (Dauzat *et al.*, 1971). Le nom de Cayeux, d'origine très ancienne, désignerait alors un rocher ou une petite éminence surplombant la mer. Si l'ancien village de Cayeux s'adosse à une plage de galets, il est édifié sur des dunes sableuses qui recouvrent un ancien cordon littoral.

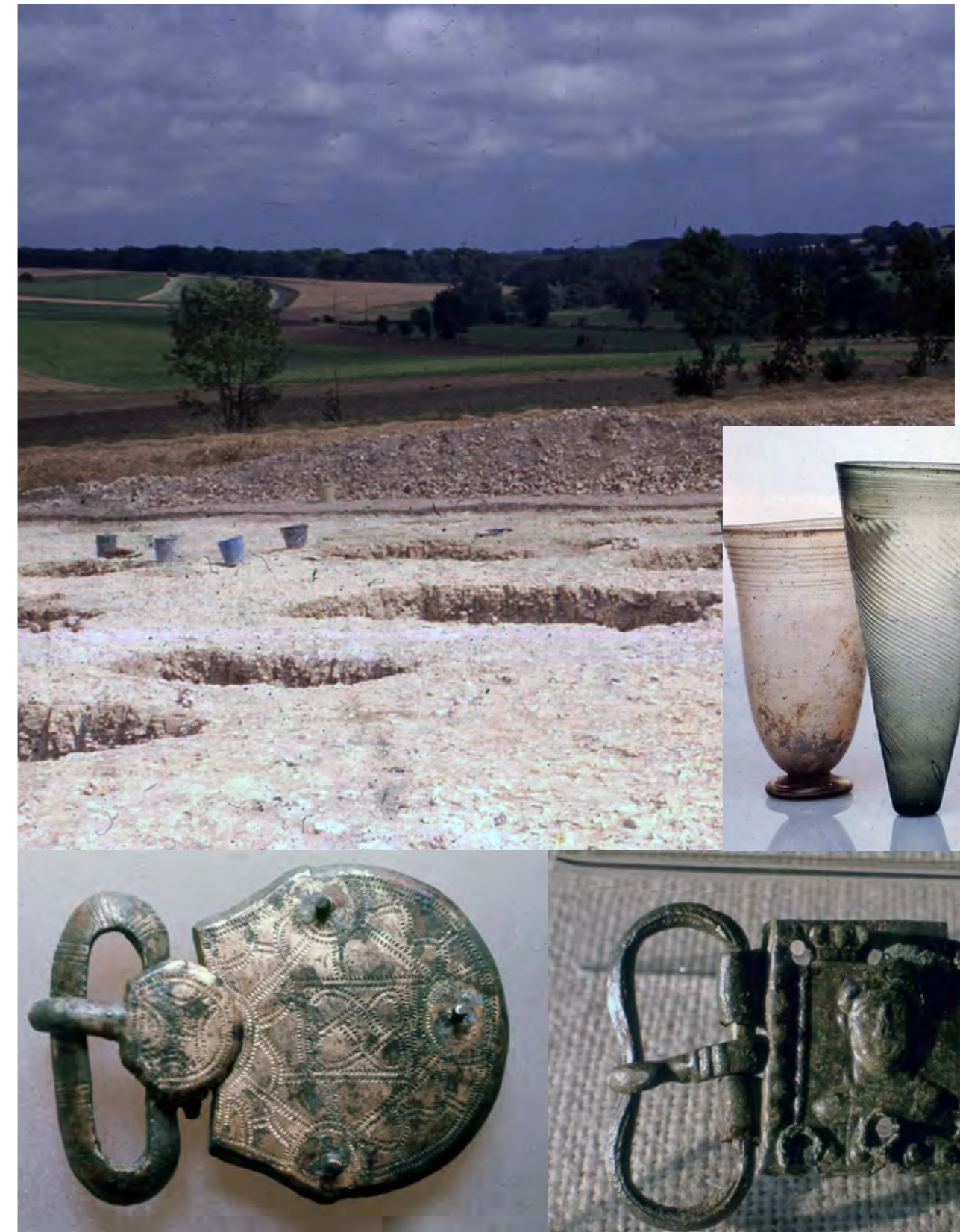
Le fonds celtique reste aussi très limité. Le nom du village de **Condette** pourrait s'expliquer par le gaulois *condate*, qui désigne une confluence ou une embouchure. Ce nom témoignerait de la situation du village, à proximité du petit fleuve de la **Becque**. L'appellation du village de **Cahon**, à rapprocher des toponymes Cahan (Orne) et Caen (Calvados), pourrait s'expliquer par le composé *catu-magos* (champ du combat), pour désigner un ancien champ de bataille. Le nom de la ville de **Boulogne** (Bononia, Bolonia), attesté au IV<sup>e</sup> siècle et comparable à la celui de Bologne, en Italie, pourrait provenir d'un ancien mot gaulois *bona* (fondation).

Le corpus s'enrichit avec la conquête romaine. Certains noms de commune sont notamment formés par l'association d'un nom d'homme, gaulois ou latin, et du suffixe *-acum*, pour désigner un domaine : **Allenay** (d'Alanis), **Tigny** (de Tinius), **Attin** (d'Attinius), **Ecuires** (de Scurius) (Dauzat *et al.*, 1963).

De très nombreuses localités présentent des noms d'origine germanique. Ces toponymes témoignent des brassages de populations durant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen

Age. Dans le Boulonnais, beaucoup de communes et de lieux-dits ont une origine saxonne. Ils peuvent présenter une terminaison en *-tun* ou *-thun*, qui désigne un espace clôturé : **Colinctun, Offrethun, Pelincthun, Raventhun**... Certains se terminent en *-ghen, -xent* ou *-sent*, à partir du mot *ham* qui désigne un village ou un hameau : **Maninghen, Wacqinghen, Audinghen, Brexent, Tubersent**... D'autres sont issus du mot *hof* (cour, ferme) comme Hove, **Ostrehove, Otove**. D'autres encore, un peu moins fréquents, sont créés à partir des mots *acker* (champ) comme **Dampnacre, Denacre, beke** (ruisseau) comme le moulin de **Becque, berg** (montagne, mont) comme peut-être **Berck, Rotembert, Rupembert, brigg** (pont) comme **Etiembrique, brun** (fontaine) comme **Bronne** et **Lozembrune, dalle** (vallée) comme **Pitendal, Merlinguedal** ou **Grisendal, feld** (champ) comme **Pittefaux, gate** (passage) comme **Gatte** ou **Thégatte, holt** (bois) comme **Ecault, zelle** (chapelle) comme **Waterzelle**. La plupart de ces noms évoquent une mise en valeur agricole. Ceux qui rappellent la mer et le littoral sont peu nombreux. On peut citer le cas de **Wissant**, formé à partir du mot *sand* (sable) (Longnon 1920-1929).

Ces toponymes témoignent d'une implantation saxonne très ancienne. Les sources latines font déjà part de nombreux actes de piraterie saxonne sur les côtes de la mer du Nord et de la Manche, à partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle. Ces « Germains de la mer » débarquent sur le littoral en longeant les côtes depuis la péninsule danoise et le Sud de l'Angleterre (Soulat 2009). Les Romains ont alors dû mettre en place un système de fortifications, appelé « Côte saxonne », le long du littoral. Mais il est possible que des saxons aient aussi servi à côté de l'armée romaine, pour défendre l'Empire. L'archéologie prouve l'installation de populations saxonnes dans le Boulonnais, le Ponthieu et la vallée de la Seine, aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècle.



Les découvertes archéologiques de Vron (crédit : Service régional de l'archéologie, DRAC Hauts de France)

La fouille du site de Vron (1969-1984) a révélé la présence d'une nécropole en usage de la fin de l'Antiquité (vers 370-375) au Haut Moyen Age (vers 700). Elle a mis au jour un important mobilier (boucles de ceinture, bijoux, vases de verre et de terre). Elle témoigne de l'occupation des terres littorales durant cette période, et d'importants contacts avec les mondes saxons.

De nombreux toponymes sont aussi l'héritage d'autres populations d'origine germanique, notamment franques. Beaucoup de noms de lieux sont composés du nom d'un homme, suivi du radical -court (de *cortem*) ou -ville (de *villa*), pour désigner un domaine : **Friaucourt, Vaudricourt, Friville, Saigneville, Noyelles...** (Dauzat et al. 1963).

Si les raids normands ou vikings\* sont attestés sur les côtes du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, leur implantation se concentre sur les côtes normandes. Les toponymes scandinaves sont nombreux au Sud de la vallée de la Bresle. Plus au Nord, seuls quelques noms pourraient être rattachés au vieux norrois : le nom de la commune d'**Estrébœuf** et les noms construits à partir du radical -nez, dans le sens de cap, comme **Gruinez, Gris-nez et Blanc-nez** (Guinet 1964 ; Beaurepaire 1992 ; Lepelley 2002).

## ESTREBOEUF : UN NOM DE COMMUNE D'ORIGINE VIKING ?

Appelé Estrebœuf en 1337, Destrebœuf en 1301, le village est dénommé Destribouïs dans un document daté de 1284 (Garnier 1867). En 1963, le toponymiste Dauzat, qui s'appuyait sur les travaux d'Ernest Gallischeg (1934-1936), décomposait le nom en destrui-bouïs, qui pourrait s'interpréter comme un bois ravagé ou ruiné.

Plus récemment, le toponymiste Ernest Nègre rattachait ce nom à une origine scandinave. Il pourrait être composé du nom d'une personne, *Starr*, suivie du radical *both* (Nègre 1991). Les populations scandinaves ont en effet laissé en Normandie des noms de lieux caractéristiques. De nombreuses communes, comme Elbeuf, Belbeuf, Cricquebœuf, Quillebeuf, présentent une terminaison en -bœuf ou -bœuf, qui vient du mot norrois *budh* ou *both* (cabane, chaumière, habitation) (Longnon, 1920).

Les noms de lieux construits à partir du milieu du Moyen Age relèvent directement de l'ancien français ou du picard, qui sont des langues latines. Le vocabulaire s'enrichit cependant ponctuellement de l'apport d'autres langues. Le néerlandais ancien apporte des termes techniques liés à la Marine ou l'hydraulique, comme **Havre** ou **Hable** (*haven*, port), que l'on retrouve par exemple dans **le Havre d'Ault**, dune (*duin*), flaqué (*vlacke*, étang maritime) ou digue (*dijk*), L'espagnol apporte aussi le mot baie (*bahia*).

*Jerôme Buridant*

« **Opposés par leur langue et leur civilisation, le pays picard et le pays flamand ont connu, comme toutes les régions en contact, l'incertitude des frontières sans cesse disputées et les rivalités de voisinage inévitables alors entre deux groupes ethniques différents [...]. L'étude des noms géographiques permet de considérer comme ancien pays germanique tout le territoire qui s'étendait de la Lys à la mer et à la Canche.** »

Albert Demangeon, *La Picardie et les régions voisines : Artois, Cambrésis, Beauvaisis*, Paris : Armand Colin, 1905 p. 421-422.

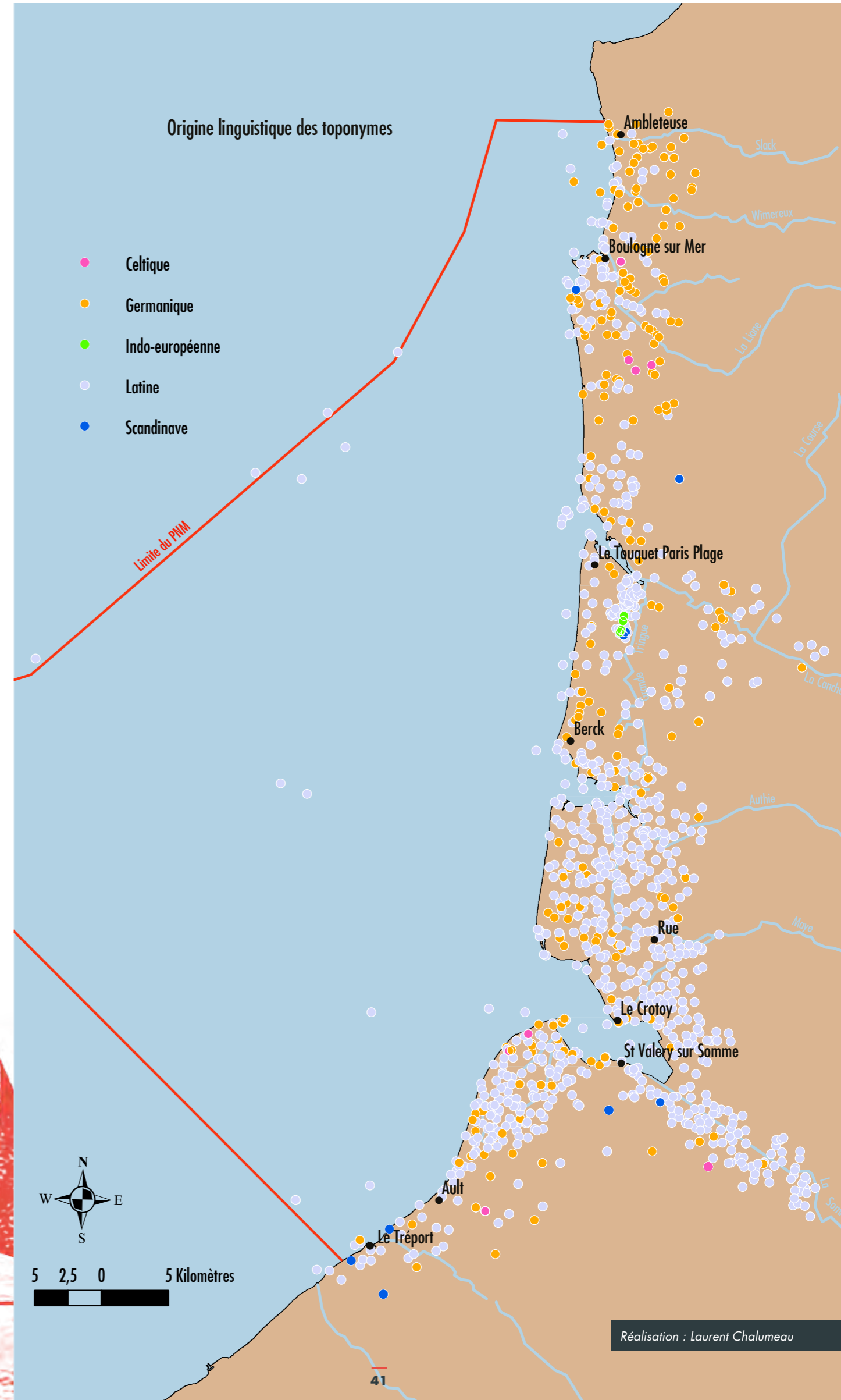
« **La partie d'Europe où les Pays-Bas expirent en face de l'Angleterre et qui s'ouvre, entre l'Ardenne et le Pas-de-Calais vers le Bassin parisien, est une région historique entre toutes. Peu de contrées comptent plus de souvenirs de guerres.** »

**Il n'est presque pas une motte de terre, entre la Sambre et l'Escaut, l'Oise et la Somme, qui n'ait été foulée par les armées. Et le plus souvent, ces rencontres étaient des rencontres de peuples.**

Paul Vidal de la Blache, *Tableau de la géographie de la France*, Paris : Hachette, 1903, p. 57-58.

\* **Indo-européen** langue reconstituée à partir des racines communes des langues indo-européennes. L'archéologie n'a jamais démontré l'existence d'un foyer originel, prouvant une origine commune. L'indo-européen n'est donc qu'une hypothèse scientifique, qui fait l'objet de nombreuses controverses.

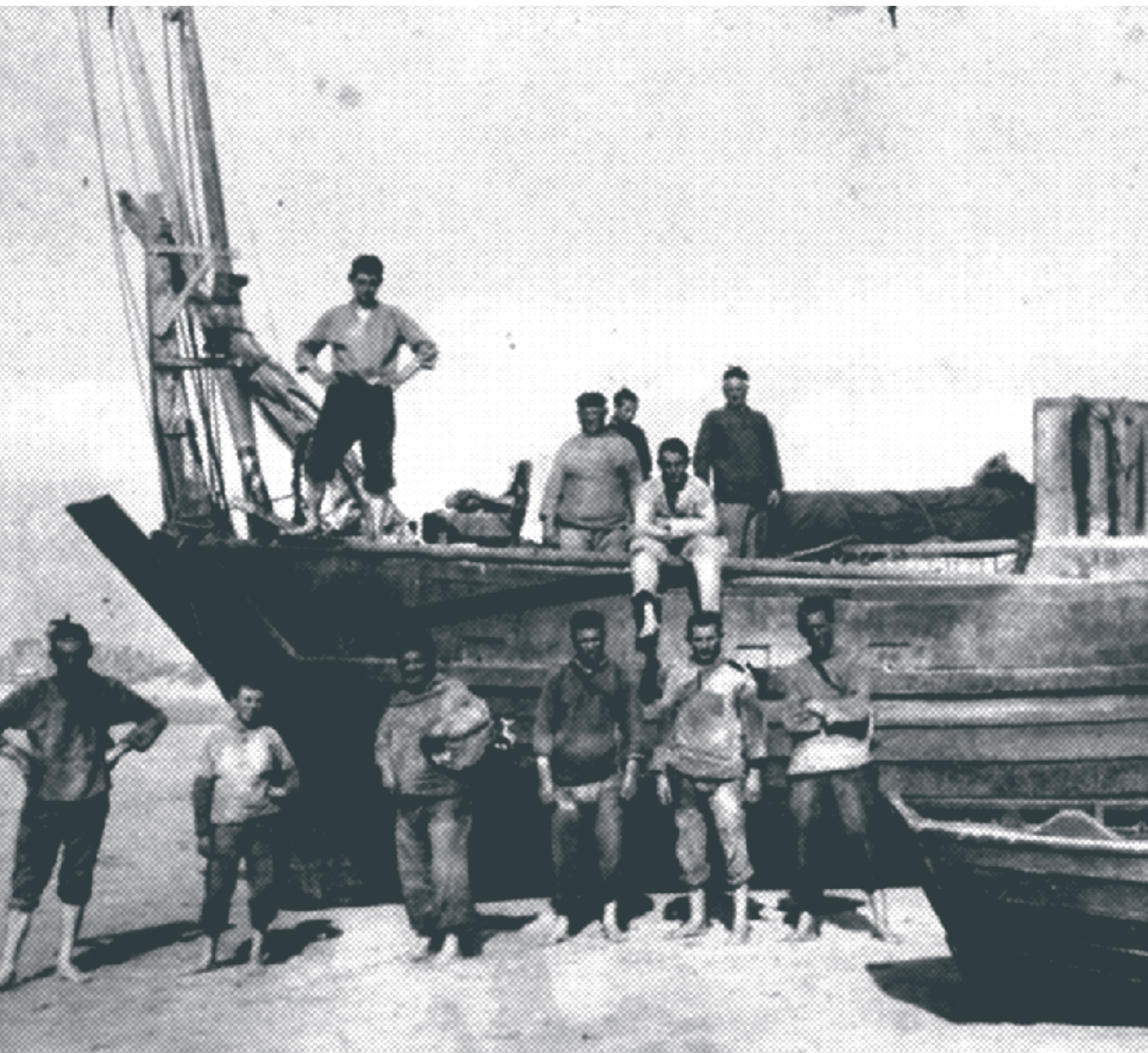
\* **Vikings** Nom donné aux navigateurs des pays scandinaves, à l'origine d'expéditions maritimes aux VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles. En France, les textes utilisent le nom de Normands (« hommes du Nord »).



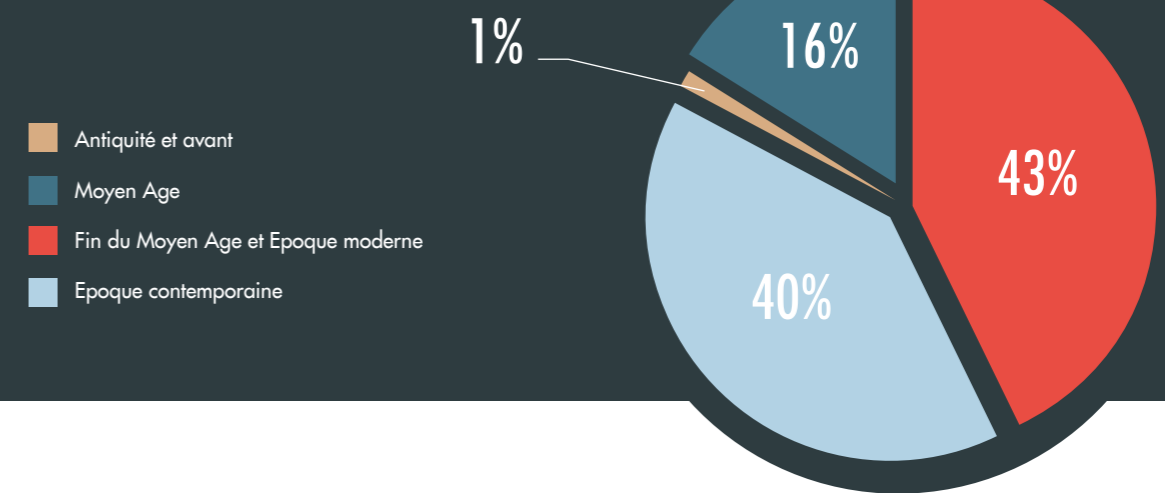
# 2

## DES NOMS TÉMOINS D'UNE HISTOIRE

Vouloir retracer l'histoire d'un territoire à partir de la seule toponymie est un exercice difficile et hasardeux. Les toponymes antérieurs à l'Époque médiévale sont rares. Ils représentent tout juste 1 % des noms recueillis dans notre base de données. Cela ne signifie pas que le territoire n'était ni peuplé, ni nommé, mais que les textes antiques n'ont laissé que peu de traces, et que d'autres populations ont plus tard nommé autrement les lieux. Il existe donc ici ce que les historiens appellent un effet de source, qui doit être pris en compte dans toute interprétation.



### PÉRIODE D'ORIGINE DES TOPONYMES



« La dialectologie et la toponymie – l'étude des noms de lieux –, branches actives du travail des linguistes, offrent, sur le passé lointain de notre pays, un prodigieux gisement de connaissances que ni la géographie traditionnelle, ni l'histoire la plus nouvelle n'ont encore exploré. »

Fernand Braudel, *L'identité de la France*, t. I, *Espace et Histoire*, Paris : Arthaud, 1986, p. 83.

Les noms les plus anciens concernent principalement des *macrotoponymes*. Ils témoignent déjà d'établissements humains le long du littoral et de la présence de ports, d'entrepôts ou de fortifications avancées. Ces implantations profitent généralement d'une situation de tête d'estuaire, à l'embouchure de la **Liane**, de la **Canche** ou de la **Somme**, et évitent les vasières en tirant profit des cordons de galets et de dunes. Quelques noms de lieux, cités dans les textes anciens, restent encore impossibles à localiser. Jules César, dans la Guerre des Gaules, évoque un port, dénommé **Portus Itius**, qui aurait servi de base pour la construction d'une flotte destinée à conquérir l'Angleterre en 54 avant notre ère. S'agissait-il de **Boulogne** ? Ou plus vraisemblablement de **Wissant** ou d'un site proche du **cap Blanc-Nez** ? Un texte de la fin du III<sup>e</sup> siècle, la *Noticia dignitatum*, dresse aussi la liste de forts défendant les côtes de la Manche. Il mentionne le commandement du **Portus Aepatiaci**, peut-être **Etaples**, et celui du **Locus Quartensis sive Hornensis**, probablement situé dans l'estuaire de la Somme. Mais était-il localisé au Nord ou au Sud de la baie ?

### UN LIEU ANTIQUE DONT LA LOCALISATION RESTE INCONNUE : PORTUS ITIUS

« César retourna dans la Gaule citérieure, d'où il alla joindre l'armée. Il en visita tous les quartiers, et trouva que, malgré la pénurie de toutes choses, l'activité singulière des soldats avait suffi pour construire environ six cents navires de la forme qu'il avait prescrite, et vingt-huit galères ; le tout prêt à mettre en mer sous peu de jours. Il donna des éloges aux soldats et à ceux qui avaient dirigé l'ouvrage, les instruisit de ses intentions, et leur enjoignit de se rendre tous au port Itius, d'où le trajet en Bretagne est très commode, et seulement à distance de trente mille pas du continent. »

César, *Commentaires sur la guerre des Gaules*, Liv. V, éd. Artaud, t. I, Paris : Garnier, 1868, p. 150-151.

Les toponymes nés à la fin de l'Antiquité et au Haut Moyen Age, de forme latine ou germanique, s'appliquent le plus souvent à des villes et des villages. Ils sont dans leur grande majorité situés sur la terre ferme, à l'Est de l'ancien trait de côte. Au milieu du Moyen Age apparaissent des noms de ports qui montrent l'importance des activités maritimes : **Montreuil** (898) qui supprime l'ancien port de **Quentovic**, **Saint-Valery-sur-Somme** (X<sup>e</sup> siècle), **Rue** (XI<sup>e</sup> siècle), **le Tréport** (XI<sup>e</sup> siècle), **Berck** (XIII<sup>e</sup> siècle) viennent s'ajouter aux ports de **Boulogne**, **d'Etaples**, du **Crotoy**, dont les noms sont plus anciens.

L'essentiel des noms de lieux-dits provient de la fin du Moyen Age (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) et de l'Époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) (43 % des toponymes de la base de données). Ces noms témoignent d'un peuplement intercalaire entre les villages, et de la mise en valeur des marais littoraux. Il s'agit souvent de noms français ou picards précédés de l'article, Le, La, Les : le **Champ Laby**, le **Crève-Cœur**, le **marais d'Onival**, la **Réderie\***, les **Riez\***, les **Miannes\***, etc. Il peut s'agir aussi de fermes isolées, qui prennent l'appellation de « maison », notamment en Ponthieu : **Maison Béguin**, **Maison Crépin**, **Maison Bourdon**...

## Fort-Mahon, mémoire de la guerre de Sept Ans

Il ne faut pas chercher l'emplacement d'une ancienne fortification à Fort-Mahon Plage. Le nom de Fort-Mahon aurait été donné en mémoire de la conquête de l'île de Minorque par les Français en 1756, lors de la guerre de Sept Ans. Elle rappelle à la fois une bataille contre la flotte anglaise, connue sous le nom de bataille de Port-Mahon ou bataille de Minorque, et le siège du fort Saint-Philippe, qui défendait l'entrée du port de Mahon.

Source : Camille Barry, *Immersion au sein de l'office de tourisme de Fort-Mahon Plage*, rapport de stage, licence professionnelle Patrimoine, tourisme et environnement, Université de Picardie Jules Verne, 2020.

**Pendant longtemps encore, on ne pourra comprendre le visage de la France qu'à la lumière de son passé. »**

Xavier de Planhol, *Géographie historique de la France*, Paris : Fayard, 1988, p. 535.

Les toponymes nés au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle sont aussi très fréquents. Ils se concentrent surtout sur la frange littorale, soit pour caractériser les aménagements portuaires et la mise en défense des côtes, soit pour accompagner la mise en tourisme.

*Jerôme Buridant*

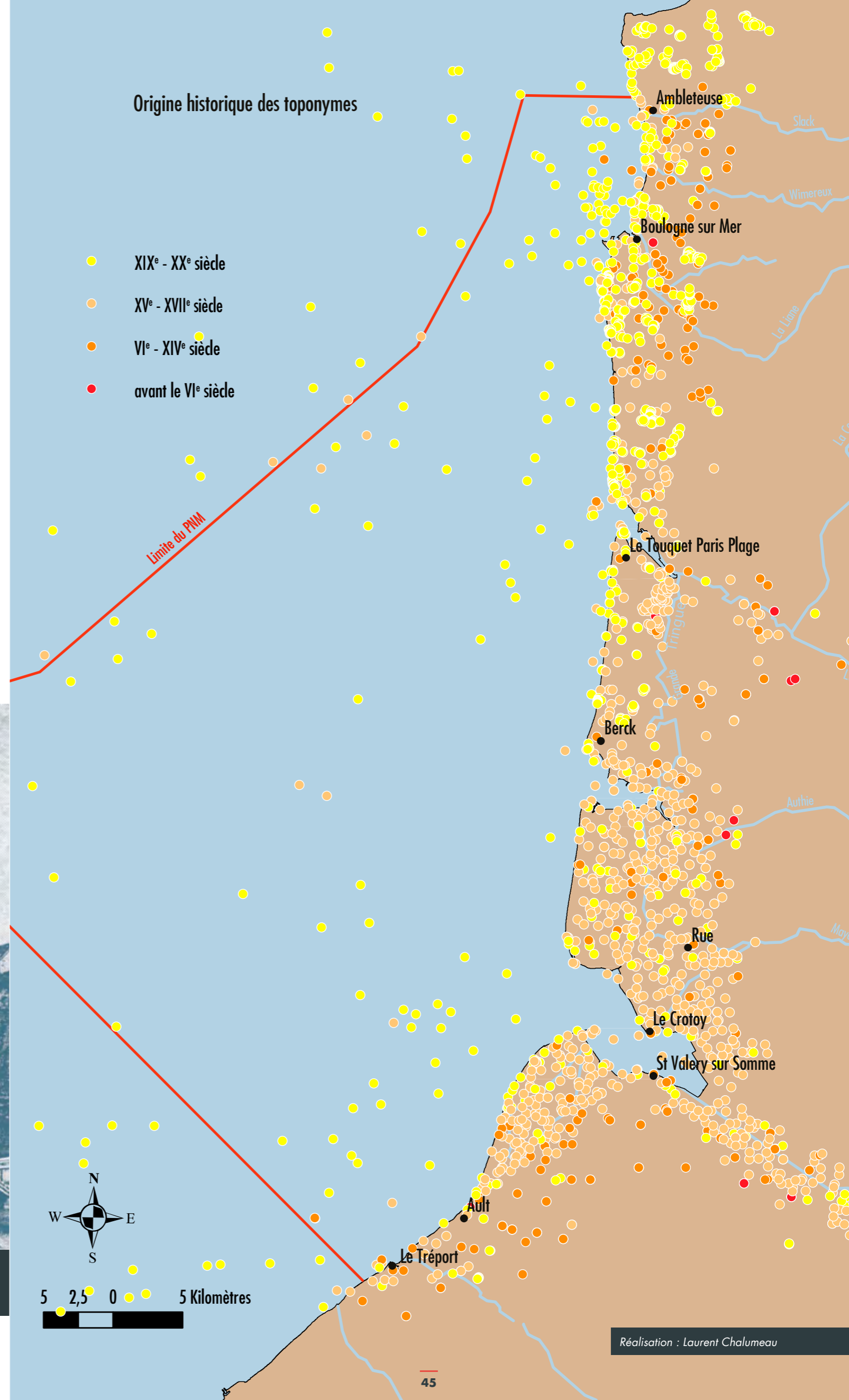
- \* Réderie En picard, « merveille ». Ce terme, qui s'applique aujourd'hui aux brocantes, peut désigner par ironie une terre ingrate.
- \* Riez Terre inculte ou en friche.
- \* Mianne Terre argileuse.



Saint-Valéry-sur-Somme au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le flot permet l'échouage de navires de petit tonnage au niveau de l'actuel quai Jeanne-d'Arc. Le port est surtout spécialisé dans la pêche hauturière, au hareng, et dans la pêche à pied, à la crevette, comme en témoigne le personnage féminin qui tient un haveneau, à droite de la gravure (source : Bibl. mun. Abbeville B 800016201\_CP\_PIC\_06\_0598)

## Origine historique des toponymes

- XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle
- XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle
- VI<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle
- avant le VI<sup>e</sup> siècle





A la frontière terrestre s'ajoute naturellement la frontière maritime. Car le littoral est autant une frontière qu'un lien. Du règne de Louis XIV à celui de Napoléon I<sup>er</sup>, les conflits avec l'Espagne laissent la place à une nouvelle menace anglaise. Durant un siècle et demi, la supériorité navale britannique est presque constante. La seule période où la flotte française peut rivaliser avec sa voisine est celle de la guerre d'indépendance des Etats-Unis (1775-1783), en raison notamment des réformes opérées par le secrétaire d'Etat à la Marine Etienne de Choiseul. A partir de 1793, la reprise des hostilités avec l'Angleterre pousse la Convention à ordonner la réparation des forts, redoutes et corps de garde situés entre Calais et l'Authie. Cette zone de fortifications littorales prend vite le nom de **Côte de fer**.

## UNE GUERRE DES MOTS : LA MANCHE VS. BRITISH CHANNEL

Etroit passage entre le continent et la Grande-Bretagne, la Manche a longtemps été un lien autant qu'une frontière. L'idée d'une « frontière naturelle » constituée par l'espace maritime est construite du règne de Louis XIV à celui de Napoléon I<sup>er</sup> dans une période de forte rivalité avec l'Angleterre. La mer est alors l'objet de luttes d'appropriation toponymiques, qui transparaissent notamment sur les cartes (Morieux 2008). Les britanniques l'appellent British Ocean, British Sea, British Channel. Les cartographes français ont longtemps hésité entre Grand Mer océane (Oronce Finé 1553), Mer bretonique (Melchior Tavernier 1632), Mer britannique (Jean Boisseau 1645). Le terme de Manche, forgé par métaphore avec le nom commun qui désigne la partie d'un vêtement, s'impose dans la cartographie dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle : la Manche (Nicolas Sanson 1639), la Manche ou Mer britannique (Alexis-Hubert Jaillot 1689), la Manche ou le Canal (Nicolas de Fer 1711, Guillaume Delisle 1716), la Manche (Cassini 1744).

Après la rupture de la paix d'Amiens (1802-1803), Napoléon Bonaparte envisage un temps un débarquement en Angleterre. Dans cet objectif, il concentre des troupes au **Camp de Boulogne**. Dans le même temps, il fait consolider les défenses du port, afin de protéger sa flotte d'invasion. De Calais à Saint-Quentin-en-Tourmont, **la Côte de fer** est renforcée par 63 batteries d'artillerie (Bottet 1914). Mais la défaite de Trafalgar (21 octobre 1805) démontre à nouveau la supériorité navale britannique. La guerre se concentre alors sur des théâtres d'opérations continentaux, en Europe centrale et orientale. Contre la menace anglaise, le système de fortifications ne présente désormais plus qu'une fonction purement défensive. Ce système de fortifications se dégrade rapidement après l'Empire. Les anciennes batteries sont souvent remplacées par des postes de douane, les douaniers du littoral étant souvent appelés *patassiers*\* ou *castemottes*\*.

**Rien dans ces landes ne rappelle la vie dont nous vivons et le monde auquel nous tenons, si ce n'est une batterie qu'on rencontre de distance au bord de la mer avec quelques canons qui font ce qu'ils peuvent pour avoir un air de force et de puissance ; mais à chaque marée l'océan crache dessus.**

Victor Hugo, Belgique, lettres de voyage adressées à Adèle, 1837, s.e. : Arvensa, 2014.

\* **Patassiers** Nom donné aux douaniers du littoral en raison du nom de leur barque, la patache.

\* **Castemottes** Douaniers, de l'anglais *customs*.



La pointe de la Crèche est un point stratégique qui contrôle l'entrée du port de Boulogne. En 1803, Napoléon Bonaparte fait construire un premier fort, identique à celui de l'Heurt. Rapidement détruit, il est remplacé en 1879 par une construction de type Séré de Rivières. Ce fort, modernisé durant l'Entre-deux-Guerres, fait l'objet de durs combats en mai 1940. Le site est repris par la Marine allemande, qui installe une trentaine de Blockhaus, échelonnés sur l'ensemble de la pente. Le site est repris par un régiment canadien en septembre 1944 (crédit : Jérôme Buridant).

Après la défaite de 1871, la perspective d'un conflit avec l'Allemagne pousse le gouvernement français à renforcer la défense des ports, notamment à l'approche de Boulogne. Ces fortifications jouent cependant un rôle mineur durant la Grande Guerre. Le front est rejeté beaucoup plus au Nord, jusqu'à Ypres et Nieuport, et assez peu de navires allemands arrivent à passer le détroit. La guerre navale en Manche se transforme en une guerre sous-marine. De cette période datent les nombreux forts et batteries qui s'égrènent le long du littoral, notamment à l'entrée des ports.

De 1942 à 1944, l'édification du Mur de l'Atlantique par les troupes allemandes prend souvent appui sur les emplacements des batteries édifiées auparavant sur la côte, notamment dans l'Entre-deux-Guerres. S'ajoute une importante série de constructions bétonnées (*bunkers*) échelonnées dans la profondeur : batteries d'artillerie côtière, postes de direction de tir, postes de commandement, dépôts de munitions, ouvrages de soutien... Les cartes actuelles mentionnent encore la présence de très nombreux ouvrages fortifiés, sous l'appellation de **blockhaus**. Sur place, ces ouvrages sont souvent simplement appelés « ch' blockhaus ». Ils prennent souvent des noms spécifiques dans les secteurs où ils sont plus nombreux.

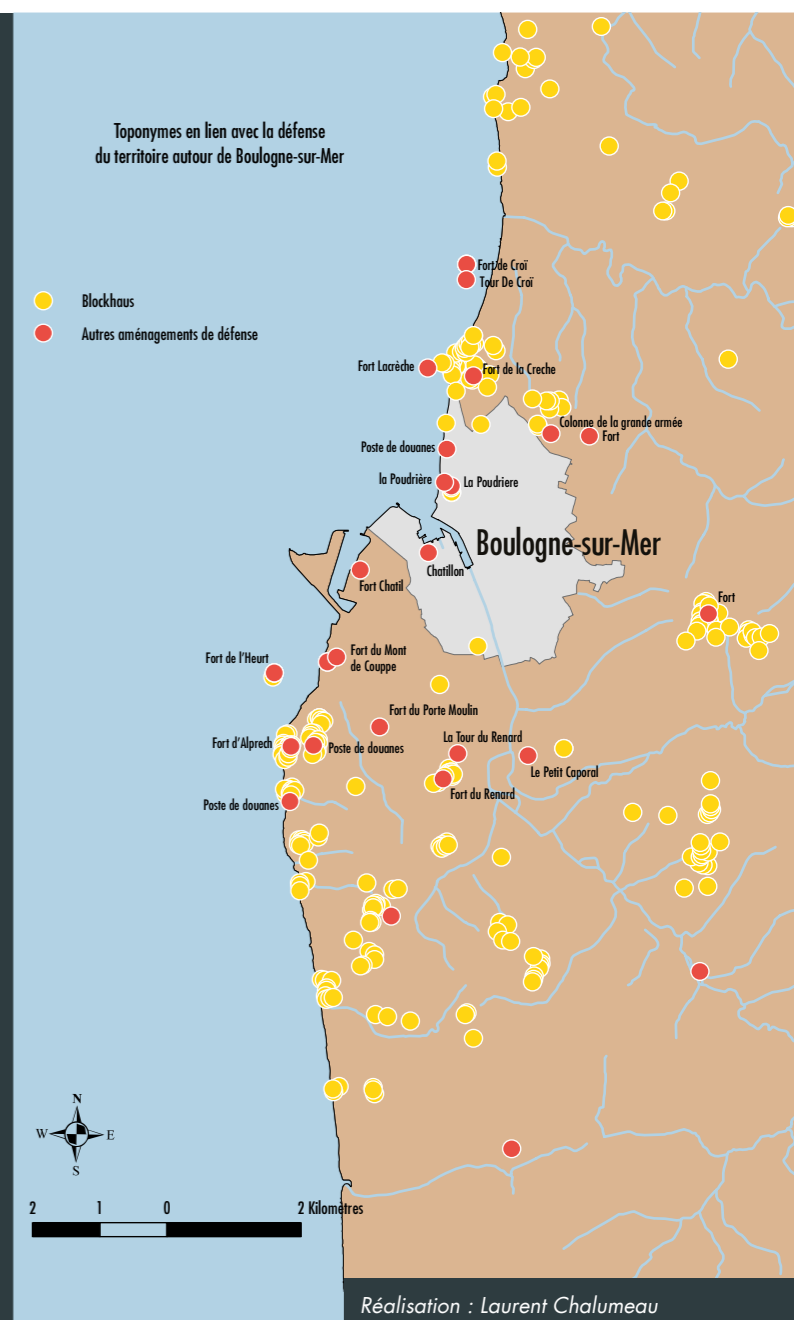
Jérôme Buridant

**Dans le secteur [de Boulogne] il y avait le Blüncher. Il devait y avoir le Gagno. Après il y en avait d'autres, mais on a aucune trace, aucune preuve, aucune photo, donc on est incertain. Par contre vous pouvez voir des bunkers qui sont disséminés sur la côte, ici ou ailleurs, où un nom a été gravé dans le béton, par exemple en bordure de falaise [...]. Là, l'un des noms c'est Narvik. Ils donnaient des noms, mais pas systématiquement.**

Jean-Claude, Boulogne-sur-Mer.

## La défense de Boulogne

La carte des fortifications autour de Boulogne-sur-Mer témoigne de l'importance stratégique du port et de ses abords. La défense du Boulonnais « hérite de plusieurs strates chronologiques de fortifications » (Boniface 2004). Les plus anciennes fortifications encore visibles sont le rempart médiéval et le château d'Aumont. A l'époque moderne s'ajoutent les forts du Châtillon et du Four à Chaux (XVI<sup>e</sup> siècle), le fort d'Ambleteuse (1682) et le fort de Croÿ\* (1758). Il faudrait y ajouter l'ancien phare de la Tour d'Ordre ou d'Odre, fortifié par les Anglais en 1544 et détruit par la mer en 1644. Napoléon Bonaparte renforce aussi les défenses du port de Boulogne en faisant construire deux forts avancés, à la pointe de la Crèche au Nord et sur le rocher de l'Heurt\* au Sud. A l'entrée de la rade sont construits le fort en bois et le fort Napoléon, destinés à contrôler l'entrée du port et protéger l'embarquement des troupes. Entre 1806 et 1812 sont édifiés plusieurs forts qui protègent la ville, parfois sur l'emplacement d'anciennes fortifications : le fort de Terlinchthon qui commande le port, celui du Moulin à l'Huile, celui du Mont-Lambert, « sur le point le plus élevé du Boulonnais », celui de la Ferme du Renard, celui du Petit Moulin, celui du Mont de Couppe, ou Couples, qui couvre le fort de l'Heurt. Il s'agit de forts construits en partie en terre, qui présentent une assez faible efficacité défensive. Cette phase de défense est relancée après la défaite de 1871, dans la préparation d'un conflit avec l'Allemagne. La défense de Boulogne est assurée par quatre batteries capables de croiser leurs feux : à la pointe de la Crèche (Wimereux), à la Tour d'Ordre (Boulogne-sur-Mer), au Mont de Couppe et au fort d'Alprech. Ces batteries, dites « de type Séré de Rivières », sont construites sur le même modèle. Capables de résister à l'artillerie des années 1870, elles sont rapidement dépassées par les obus à mélinite développés à partir du milieu des années 1880. Renforcés dans l'Entre-deux-Guerres, ces sites font l'objet de durs combats en mai 1940. Ils sont repris par les troupes allemandes qui y installent plusieurs centaines de bunkers, notamment à la pointe de la Crèche et au cap d'Alprech.



\* **Fort de Croÿ** Édifié en 1758, il doit son nom au prince de Croÿ qui fut chargé de sa construction.

\* **Fort de l'Heurt** Édifié en 1803, il doit son nom au rocher sur lequel il est bâti, appelé auparavant l'Heustrière ou l'Heustre (gisement d'huîtres).



# ENTRE MER ET TERRE



# 1 LES FONDS SOUS-MARINS ONT AUSSI DES NOMS

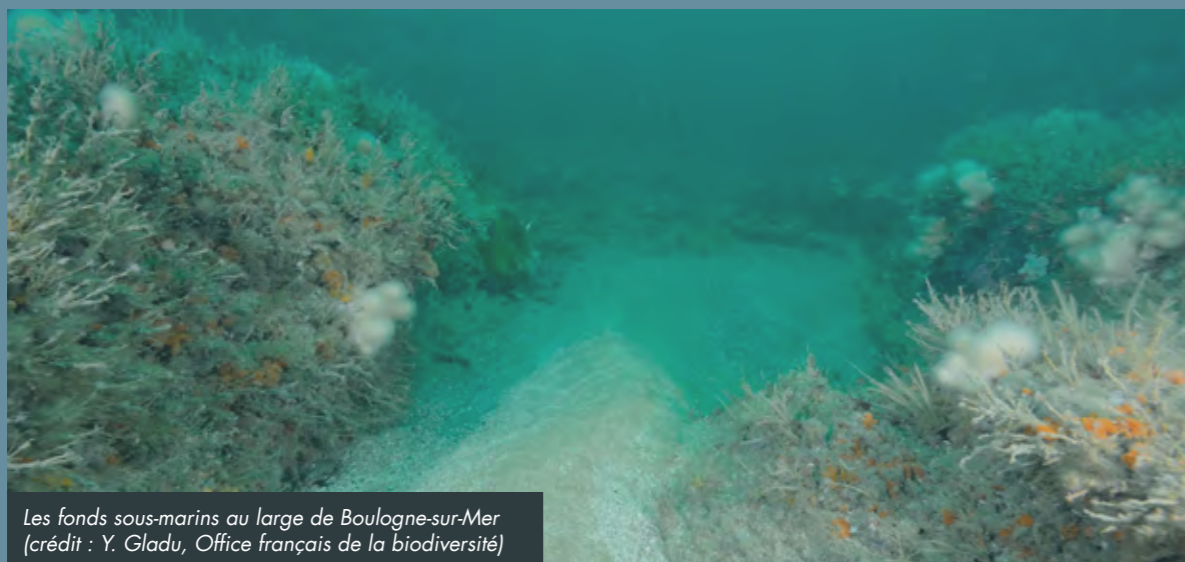
Les fonds sous-marins constituent le relief de **la Manche**, ou **English Channel**. C'est une mer péri-continentale prolongeant l'océan Atlantique entre la France continentale et le Royaume-Uni insulaire. Sa longueur totale entre l'océan Atlantique à l'ouest, et la mer du Nord à l'est, est de 530 km. Sa largeur, de 250 km à sa limite avec l'océan, atteint 178 km en Manche occidentale entre le Mont Saint-Michel et les côtes de l'Angleterre puis elle se resserre en direction de l'est,



Entre les falaises de Douvres et le cap Gris-Nez, le détroit du Pas-de-Calais (crédit : Line Viera, Office français de la biodiversité)

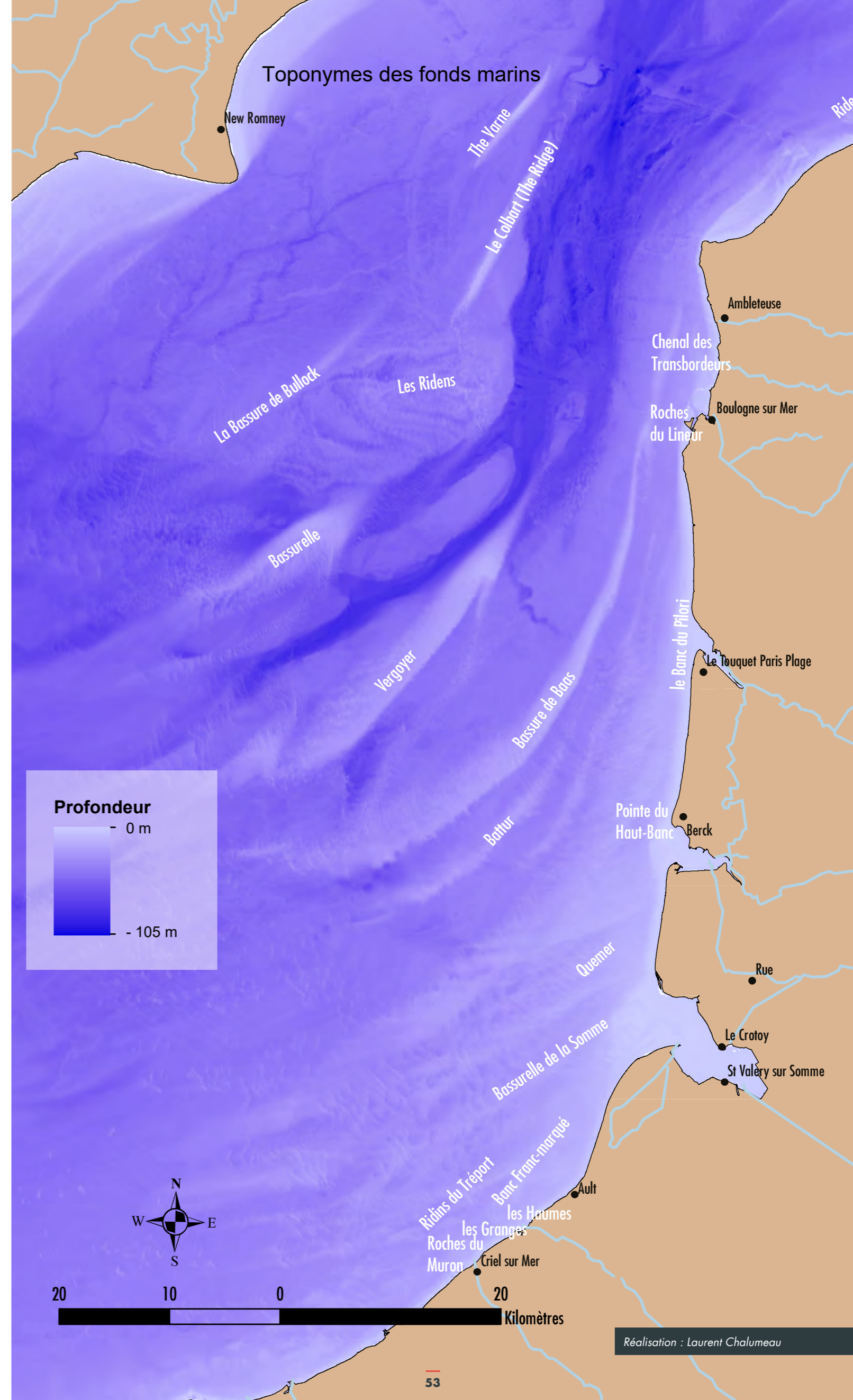
dans la Manche centrale puis dans la Manche orientale. Si la distance entre le port de Dieppe et celui de Newhaven est encore de 132 km, le **détroit du Pas-de-Calais** ou **Strait of Dover** atteint officiellement 33,3 kilomètres ou encore 21 miles et marque la limite entre la Manche et la mer du Nord. Du **cap Gris Nez**, par beau temps, les falaises de **Douvres** constituent un très joli spectacle : la proximité des côtes anglaises permet aussi de comprendre la fragilité de ce détroit à l'existence longtemps incertaine et qui s'est souvent trouvé être à sec d'autant plus qu'il est peu profond.

## DES RELIEFS SOUS-MARINS SE CONCENTRENT EN MANCHE ORIENTALE



Les fonds sous-marins au large de Boulogne-sur-Mer (crédit : Y. Gladu, Office français de la biodiversité)

La profondeur moyenne de la Manche est de 54 m et ce n'est que dans la fosse des Casquets, au nord des îles Anglo-normandes qu'elle atteint 180 m. Si dans l'ensemble de la Manche le relief sous-marin est peu accidenté, il se complique nettement dans la Manche orientale et dans le Pas-de-Calais où apparaissent des hauts fonds\*, certains appelés ridens\*, identifiés comme étant dangereux pour la navigation. D'ailleurs, ils figurent sur les cartes car ils occupent une position stable. Les ridens de Boulogne, situés à plus de 8 milles marins à l'ouest de la ville sont localisés au milieu du détroit et constituent le seul haut-fond rocheux important en Manche orientale sous la forme d'un petit plateau déchiqueté en récifs dont la profondeur, variable avec la marée, n'est que de 15-20 m à marée basse de vive-eau. Entre les bancs, des creux pouvant atteindre trente mètres offrent des sites abrités et des eaux claires car moins turbides, ... des écosystèmes très riches en biodiversité (Davout, Richard 1988). Les dalles de calcaire du Portlandien qui forment ces ridens sont le prolongement en mer des affleurements et reliefs visibles dans la région de Boulogne. Latéralement, à l'est, les ridens dominent le Creux de Lobourg, une fosse marine de 68 m de profondeur. En 2017, Jenny Collier du département de géophysique marine à l'Imperial College de Londres, dressant avec son équipe une carte du fond de la Manche du côté anglais en utilisant un sonar bathymétrique multifaisceaux a découvert de profondes entailles sur le fond rocheux dont un chenal rectiligne d'une cinquantaine de mètres de profondeur sur une longueur de 30 km, une largeur de 15 km et d'orientation Est-Ouest (Gupta et al. 2017)



Sur les cartes marines figurent également les **ridens de Calais** et les **ridens du Tréport** : ce sont des grands bancs de graviers et de sable suffisamment stables pour pouvoir être cartographiés mais dont il faut cependant surveiller l'engraissement et la migration. D'autres bancs de gravier et de sable de forme allongée, d'orientation Sud-Ouest – Nord-Est encombrant les fonds marins du détroit et de ses abords. Les bancs du **Colbart**, du **Vergoyer**, et la partie française du banc de **Bassurelle**, font partie avec les **ridens de Boulogne** du Réseau Européen Natura 2000 en mer sous le nom de « Ridens et dunes hydrauliques du Déroit du Pas-de Calais FR 310 2004 » en reconnaissance de leur valeur en patrimoine naturel exceptionnel et pour les préserver des menaces d'une circulation intense dans un des détroits les plus fréquentés au monde. On peut signaler d'autres accumulations : le **banc de Goodwin** au nord de Douvres, le **banc de Bulloc** à l'ouest des **Ridens de Boulogne**, la longue **Bassure** et la **Bassure de Baas** (termes locaux à la place de bancs) qui la prolonge au large du Touquet sont séparés par des chenaux profonds de la même direction : le **Grand Blanc Fond** et le **Grand Blanc Fond de la Bassure**. Cette concentration de bancs de gravier et de sable entre des chenaux se poursuit en mer du Nord où se localise, au large du Yorkshire, le plus important d'entre eux : le **Dogger Bank**.



Dunes hydrauliques au large de la côte d'Opale (crédit : Sylvain Chauvaud, Office français de la biodiversité)

De nombreux bancs de sable plus petits et plus mobiles, des dunes hydrauliques, formés par les courants, toujours allongés dans la direction Sud-Ouest – Nord-Est, sont connus des marins qui les voient apparaître et se déplacer, puis disparaître. Il en va de même avec les fonds comme par exemple le **Fond Ch'Norwé** (du Nord) ou le **Fond Rachfeld** du nom du commandant d'un sous-marin allemand coulé au large de la Baie de Somme ou encore **Fond Ch'4** (numéros 4 car il y en a eu jusqu'à 6), tous ont disparu, colmatés et leur souvenir s'éteint avec le temps.

Devant les estuaires, des panaches sédimentaires s'étalent en éventail perpendiculairement à la côte et sont visibles sous la forme de nombreux bancs de sable qui s'étalent à perte de vue à marée basse. Ils constituent des deltas sous-marins d'estuaires qui remontent à la surface lorsque l'estuaire est en voie de comblement et ce processus s'ajoute encore à la sédimentation de la partie interne de l'estuaire.

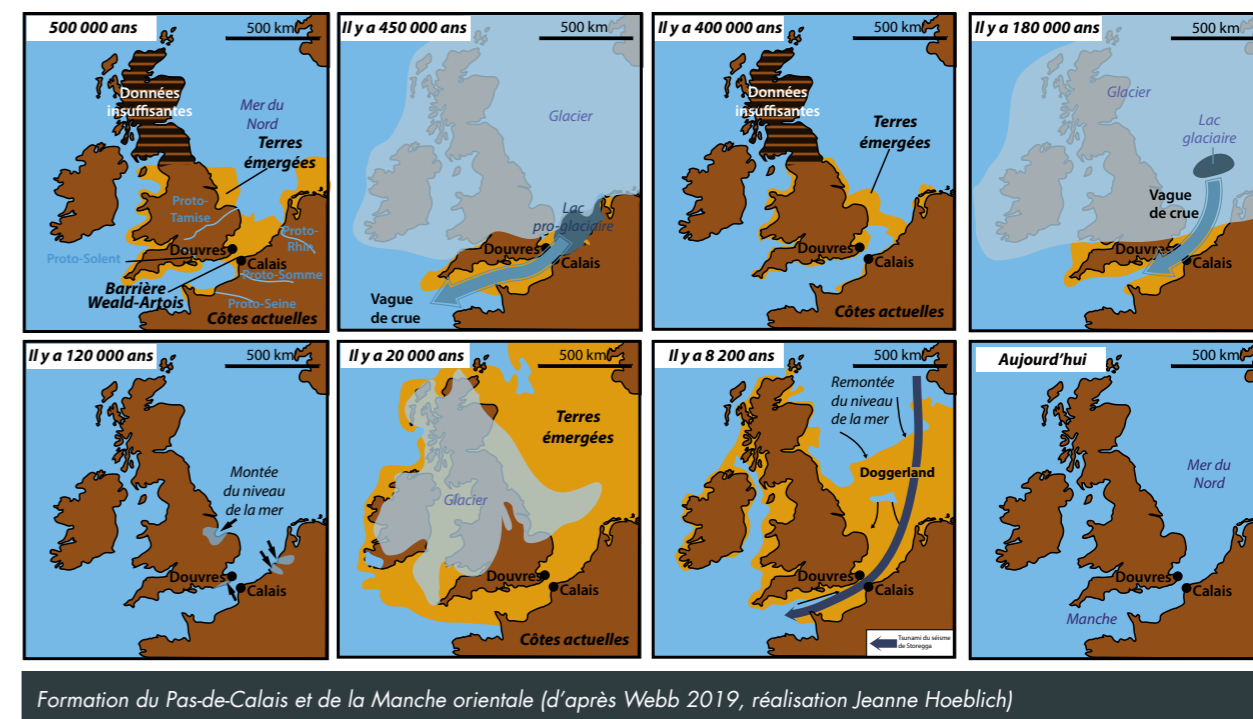
La Manche orientale conserve aussi des traces de paléo-reliefs ayant existé au moment des émergences, à l'époque où le Pas-de-Calais n'était pas encore formé ou pendant les glaciations lorsque les glaciers continentaux abaissaient considérablement le niveau des mers par l'augmentation de leurs volumes de glace. Grâce à des sondages, les géologues ont pu reconstituer les paléo-vallées qui prolongeaient les vallées alluviales actuelles dont celle de la Somme, jusqu'à la gouttière du **fleuve Manche (Channel River)** qui s'avancit alors jusqu'au Cotentin.

Le niveau de base de la mer était situé alors bien plus bas, jusqu'à -120 m, et bien des formes littorales sont directement héritées de cette époque comme le dessin des estuaires eux-mêmes et celui des **valleuses\*** (de **Rompval**, du **Bois de Cise**, celles entre le **Bois de Cise** et **Ault**, la **valleuse d'Ault**) entaillant les falaises perpendiculairement au trait de côte et perchées actuellement à plus de 20 m au-dessus de l'estran et qui s'abaissaient jusqu'à leur niveau de base.

## LA FORMATION DU PAS-DE-CALAIS : UNE HISTOIRE LONGUE ET COMPLEXE ÉCLAIRÉE PAR DE NOUVELLES RECHERCHES

Les caractéristiques géologiques, structurales, ont tout d'abord pesé sur la difficile formation de ce détroit puisqu'il est localisé sur un axe anticlinal\* de direction Sud-Est – Nord-Ouest, passant par le Pas-de-Calais et qui même érodé, a formé un solide obstacle appelé la barrière Weald-Artois (Weald-Artois anticlinal ridge) par les géologues. Les couches du grand bassin sédimentaire composé de celui de Paris et du bassin de Londres formé à l'ère secondaire, se sont accumulées jusqu'au début du Tertiaire et ont été plissées et faillées. Dès son émergence, l'anticlinal\* a été exposé à l'érosion qui a fait disparaître les terrains les plus récents. Il a été évidé sous la forme d'une dépression en amande appelée boutonnière qui, entaillée par la formation du détroit, a été progressivement réduite à une demi-boutonnière dans laquelle les couches tendres ont disparu. Les terrains résistants ont cependant constitué une barrière à la formation du détroit comme en témoignent encore actuellement la présence à faible profondeur des Ridens de Boulogne taillés dans le calcaire Portlandien du Jurassique supérieur. Les géologues se posent la question d'une ouverture possible d'un détroit au moment des premières phases d'évidement de la boutonnière, à partir de la seconde moitié du Tertiaire mais rien n'est définitif et les recherches récentes indiquent que la laborieuse ouverture du Pas-de-Calais a vraiment commencé il y a moins de 500 000 ans. Des équipes de chercheurs anglais et belges, des géologues associés à des archéologues, ont identifié trois tentatives de séparation de l'Angleterre d'avec le continent (Webb 2019).

## L'OUVERTURE DU PAS-DE-CALAIS : LA LONGUE SÉPARATION DE L'ANGLETERRE D'AVEC LE CONTINENT.



Formation du Pas-de-Calais et de la Manche orientale (d'après Webb 2019, réalisation Jeanne Hoeblich)

Il existe une identité frappante dans la constitution géologique du terrain des côtes françaises avec les côtes anglaises ; entre les deux pays, s'étend un bassin crétacé, nommé par les géologues : le bassin franco-anglais. Les couches sont semblables. La mer coupe cette surface elliptique en deux parties inégales. »

Jules Girard, *Les côtes de France, leurs transformations séculaires*, Paris : Librairie de la Société bibliographique, 1881, p. 28.

Il y a 500 000 ans, La barrière Weald-Artois existait sous forme de collines continentales. Au Nord s'étendait une plaine deltaïque parcourue par les paléo-fleuves de la Tamise, de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin alors qu'au Sud s'écoulait le fleuve Manche dans sa vallée alluviale jusqu'à l'Atlantique.

Mais les conditions climatiques changent et autour de 450 000 ans, une intense et longue période glaciaire s'installe, abaissant la température de 2 degrés. La calotte glaciaire polaire avance dans la mer du Nord actuelle et à la limite du bassin de Londres et arrête l'écoulement des fleuves vers le Nord-Ouest. Un lac pro-glaciaire se forme alors entre le front de la calotte glaciaire et la barrière Weald-Artois et les eaux montent sans qu'il y ait d'exutoire. Dans les années 1980, le géologue anglais Alec Smith avait émis l'hypothèse d'une ouverture du détroit accompagnée d'un gigantesque déversement.

Il y a 400 000 ans, avec l'apparition d'un climat plus doux, la mer remonte mais la barrière Weald-Artois n'est pas complètement rompue bien qu'elle continue de s'éroder et de s'abaisser doucement. Une autre glaciation s'installe à partir de 180 000 ans. Des chercheurs de l'université de Gand ont découvert qu'un nouveau déversement s'est produit qui a fini d'abaisser l'obstacle jusqu'à sa configuration actuelle, les ridens étant les ultimes vestiges de son existence. La Grande-Bretagne ne devenait toutefois pas encore vraiment une île car elle était alors, à partir d'environ 125 000 ans, reliée au continent par d'épais et larges bancs de graviers et de sable. Ce sera le boulevard permettant la migration des espèces et à leur suite les derniers hommes de Neandertal et les premiers Sapiens.

Entre 24 000 ans et 12 000 ans, la « dernière » glaciation s'étend à nouveau dans la région mais elle ne sera pas aussi sévère et la banquise n'étant pas solidaire des calottes glaciaires scandinaves et écossaises, aucun débordement n'est à signaler.

Il y a 8 200 ans environ, un grand séisme sous-marin se produisit au large de la Norvège, entraînant l'effondrement, à Storegga, de 3 000 km<sup>3</sup> de roches et matériaux sédimentaires provoquant la formation d'un immense tsunami dont la vague de plusieurs mètres de haut déferla à travers la mer du Nord, submergea le Doggerland et le détruisit. Il ne subsista de cette terre que le banc sub-affleurant du Doggerbank. Il aura fallu finalement un gigantesque tsunami, pour que la Grande-Bretagne devienne définitivement une île.

- \* **Haut-fond** En mer, zone d'eaux peu profondes, dangereuse pour la navigation.
- \* **Ridens** Le nom de ridens, ridains, viendrait des rides du sol.
- \* **Valleuse, valine** Vallée sèche entaillant une falaise et surplombant la mer. Au Nord d'Ambleteuse, les vallées suspendues portent le nom de *cran*.
- \* **Anticlinal** Ondulation des couches géologiques de forme convexe, c'est-à-dire en forme de dôme. Les couches les plus anciennes se situent au creux du pli.

# 2

## UN LITTORAL AUX FORMES VARIÉES, EN ÉVOLUTION CONSTANTE

Les paysages reposent sur le relief, sur la topographie. L'analyse du relief et les explications que l'on trouve à ses formes diverses constitue sa géomorphologie. L'approche géomorphologique met le relief en relation avec la nature des roches, les déformations tectoniques\* et les marques des climats passés et présents qui ont régné sur la région.

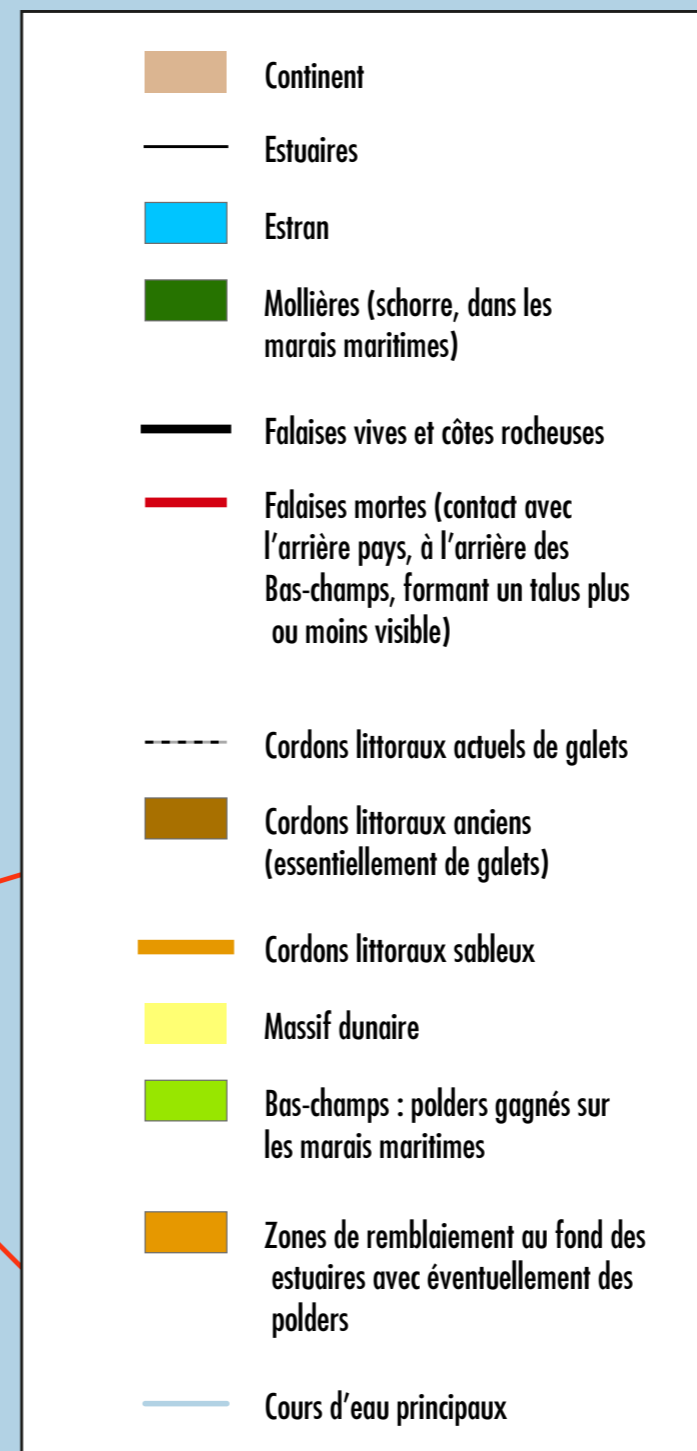
Le relief littoral se construit au contact de la mer et de la terre émergée. On se représente cette interface comme une ligne appelée *trait de côte*. En fait, il s'agit davantage d'une bande plus ou moins large liée à l'action des marées qui oscillent sans cesse ainsi que des tempêtes qui déversent les vagues bien au-delà du contact moyen. Les fluctuations s'effectuent à des échelles de temps allant de quelques minutes à des années, des siècles et la topographie est en perpétuelle transformation.

La carte géomorphologique montre la diversité des formes de relief et leur organisation d'ensemble. A l'échelle de l'ensemble du littoral considéré, il faut remarquer le changement majeur d'orientation Sud-Ouest – Nord-Est sur les côtes normandes et picardes jusqu'à la baie de Somme qui constitue une sorte de charnière, puis Sud-Nord en direction du Pas-de-Calais. C'est dans cet angle créé par la tectonique que la dynamique littorale s'est manifestée et s'exerce encore dans toute sa diversité.

\* Déformations tectoniques Déformations causées par les mouvements de l'écorce terrestre.



Carte géomorphologique



# LES FALAISES VIVES OU FALISES



## Les falaises vues de face à partir du platier entre Ault et le Bois-de-Cise.

Ces falaises sont fragiles. Les plans de stratification plus ou moins horizontaux et soulignés par des bancs de nodules de silex sombre, sont traversés par des fractures obliques, dessinant des X ou des Y qui hachent le versant. Les bancs de silex décalés de part et d'autre d'une cassure, indiquent la présence d'une faille plus importante (crédit : Jean-Marc et Jeanne Hoeblich)

Elles sont présentes aux extrémités de la zone étudiée. Du Tréport à Ault, dans la continuité des falaises normandes, s'étendent celles de Picardie sur une distance d'environ 6 km. Leur altitude qui est de 100 m au Tréport, s'abaisse progressivement à 80 m, puis 70 m et enfin 40 m jusqu'à leur disparition entre Ault et Onival. Des vallées ou vallons perchés à 20-30 m d'altitude les entaillent, perpendiculaires au trait de côte comme, par exemple, les **vallées du Bois de Rompval, du Bois-de-Cise, et d'Ault**. Ces falaises sont dites vives car en contact direct avec la dynamique de la mer qui contribue à leur recul. Ce sont des versants sub-verticaux taillés dans la craie du Crétacé dominant un platier\* rocheux à pente très faible qui s'étend à leur pied et qui se continue dans la mer, uniquement découvert, en partie, à marée basse. Les deux formes sont étroitement liées puisque le platier résulte du recul par éboulement de la falaise.



## Le cordon littoral de galet près de l'Amer sud de Cayeux

Pour lutter contre l'érosion qui attaque le cordon de galets entre Onival et Cayeux-sur-mer, ce dernier est renforcé par des épis et régulièrement rechargé, depuis 1990, en galets prélevés dans des carrières ouvertes dans les bas-champs (crédit : Jean-Marc et Jeanne Hoeblich)

L'érosion des falaises est très spectaculaire et menace les bâtiments et les activités des habitants. L'attitude des autorités face au risque d'éboulement des falaises évolue : plutôt qu'une défense du littoral impossible à tenir sur une longue échéance et très coûteuse, un recul raisonné est envisagé dans le cadre de la prévention des risques.

Les masses éboulées, si elles peuvent être considérables, sont cependant rapidement prises en charge par l'érosion. La craie, altérée, est transformée en particules de la taille des argiles et en suspension dans l'eau.

Elle confère aux courants de dérive leur aspect

laiteux, opaques qui est à l'origine du terme **côte d'Opale** utilisé plus au Nord. Les rognons et nodules de silex tombés sur l'estran sont traînés par les courants de dérive qui les transforment en galets et les accumulent, en les entraînant, sous la forme de cordons littoraux de galets de silex en perpétuel mouvement.

Au niveau d'Onival, le cordon de galets qui jusque-là circulait au pied de la falaise, s'en éloigne brusquement et prend une direction oblique par rapport à la falaise. Ce nouveau tracé a eu deux conséquences majeures pour la côte picarde : la transformation, vers le Nord, de la falaise vive en falaise morte et la formation de la plaine maritime picarde devenue les **Bas-champs** picards à l'arrière des cordons littoraux en accrétion\*.

**Cet endroit est beau. Je ne pouvais m'en arracher. C'est là qu'on voit poindre et monter cette haute falaise qui mure la Normandie, qui commence au Bourg-d'Ault [...]. Où naît la falaise, la dune meurt. La dune meurt dignement dans une grande plaine de sable de huit lieues de tour qu'on appelle le désert et qui sépare le Bourg-d'Ault, où la falaise commence, de Cayeux, village presque enfoui dans les sables, où finit la dune.** »

Victor Hugo, Belgique, lettres de voyage adressées à Adèle, 1837, s.e. : Arvensa, 2014.

# LES FALAISES MORTES OU PALÉO-FALAISES

Elles sont parfois appelée *falize* comme, par exemple, à **Pinchefalize**. La limite entre le plateau picard et la plaine maritime qui s'étend à son pied est toujours nettement marquée quelque soit la valeur de cette pente car le contact géologique entre le plateau de craie du Crétacé et la plaine recouverte de cordons de galets de silex, de vase et de sable datant du Quaternaire est doublé d'un contraste hydrologique opposant le talus et le plateau secs aux marais des Bas-champs. A Onival, on distingue encore nettement l'ancienne falaise écartée de la Manche par l'accumulation des cordons de galets mais sa pente est moins forte et elle est recouverte de végétation. A l'autre extrémité des Bas-champs de Cayeux, Saint-Valery s'adosse aussi à une paléo-falaise ou falaise morte qui marque à la fois un ancien contact avec la mer et l'entrée de l'estuaire de la Somme sur sa rive gauche. Des dépôts de calcaire coquillier, les *guilles*, confirment qu'il s'agit bien d'une ancienne falaise. Entre Onival et Saint-Valery, la pente du talus diminue considérablement pour devenir un glacis topographique et l'on peut même deviner les traces d'un ancien bras de la Somme passant autrefois au Sud de Saint-Valery.

Entre la Somme et la Canche, la falaise morte présente un tracé rectiligne, entaillé par les vallons et les vallées et une hauteur régulière de 35 m environ.

Au-delà de la vallée de la Canche, la paléo-falaise s'élève pour former un talus atteignant 177 m d'altitude et une hauteur de 150 m au Nord-Est de Camiers. Le talus conserve une altitude de 153 m au **mont Saint-Frioux** mais son pied s'empâte car il est envahi par un massif dunaire qui finit par le recouvrir lorsqu'il se rapproche du littoral qu'il rejoint au sud d'Equihen-Plage.

# LA RÉAPPARITION DES FALAISES VIVES DANS LE BOULONNAIS

Le modelé vigoureux du talus et son tracé plus sinueux est aussi lié à l'apparition, au niveau de la géologie, de l'anticlinal Artois-Weald dont l'axe Sud-Est – Nord-Ouest traverse la Manche et se termine en Angleterre. Les talus qui résultent de l'érosion en demi-boutonnière de l'anticlinal et de la formation du détroit du Pas-de-Calais, sont des crêtes internes ou des cuestas et des falaises au contact avec la mer. Sur la partie du littoral située entre Equihen-Plage et Ambleteuse, les formes littorales sont en étroite relation avec la structure géologique. Les toponymes de **cap (Cap d'Alprech)** ou de **pointe (Pointe de la Crèche)** remplacent ceux des falaises.



**Platier**

Haut-fond ou estran rocheux, ici à la base d'une falaise.



**Accrétion**

Accroissement d'une forme littorale (cordon de galets, dune de sable...) liée à l'accumulation de sédiments.

Vue du port de Boulogne depuis la pointe de la Crèche (crédit : Jérôme Buridant).



# LA PLAINE MARITIME PICARDE OU BAS-CHAMPS

La plaine maritime picarde s'étend depuis Onival au Sud jusqu'au Nord de la Canche, limitée à l'Ouest par la Manche et à l'Est par la falaise morte. C'est une zone de sédimentation dite de rectification du trait de côte, comblant l'angle dessiné par le tracé de la falaise morte : Sud-Ouest – Nord-Est au Sud de l'axe de la Somme et Sud-Nord, au-delà vers le Nord. Sa largeur maximale est de 10 km au nord du Crotoy. Cette plaine est située à une très faible altitude. Sa formation est liée à la tectonique, à la dynamique littorale et à l'action des populations qui ont transformé la plaine littorale en



**Les bas-champs de Cayeux depuis le panorama d'Ault**  
La plaine littorale picarde dessine un triangle pointé sur Onival. Elle est formée de galets littoraux en accretion, à l'abri du cordon le plus récent lui-même renforcé de façon artificielle pour empêcher son érosion et l'inondation des bas-champs (crédit : Jean-Marc et Jeanne Hoeblich)

**Bas-champs.** Sur un compartiment abaissé par des failles visibles sur la carte géologique au 1 : 50 000 éditée par le BRGM, de grandes quantités de galets de silex issus de l'érosion des falaises ont d'abord recouvert les couches de craie sous-jacentes. Certaines apparaissent constituant les croupes lourdes caractéristiques d'anciens cordons littoraux : ce sont **les foraines**. Entre les foraines et à l'abri des fortes houles, une sédimentation plus fine, limono-argileuse, s'est déposée, constituant des marais maritimes comme on peut encore en voir dans les estuaires. Les Bas-champs ont été conquis sur ces marais maritimes.

« La côte française de Picardie et de Normandie ne présente pas, comme la côte anglaise qui la regarde, des baies et des pointes, des angles rentrants et saillants qui tourmentent ses contours ; exposée aux vents régnants, elle a perdu toutes ses irrégularités et elle n'offre plus que de grandes lignes courbes dont la mer ne cesse pas d'arrondir et d'émousser les parties convexes, de combler les parties concaves. »

Albert Demangeon, *La Picardie et les régions voisines*, Paris : Armand Colin, 1905, p. 166.

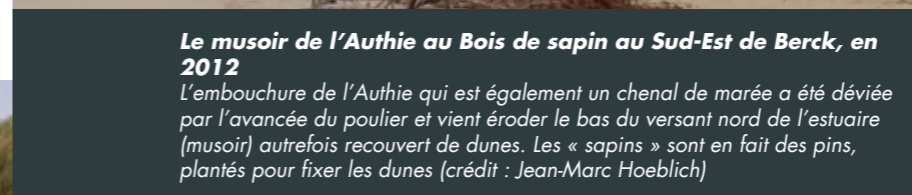
# LES CORDONS LITTORAUX SABLEUX ET LES MASSIFS DUNAIRE : PLAGES ET DUNES

Les premières dunes apparaissent à Brighton, au Nord de Cayeux-sur-Mer et leur importance s'accroît vers le Nord. Elles sont bordées de plages sableuses qui forment des cordons littoraux sableux lorsqu'elles bordent le littoral de façon continue, de part et d'autre du trait de côte. Au Nord de la baie de Somme, les cordons littoraux sableux remplacent les cordons de galets, ourlent les Bas-champs et s'étirent jusqu'à Equihen-Plage. Ils bordent également la côte entre le Nord

de la Pointe aux Oies et Ambleteuse. Plages et dunes sont étroitement associées et souvent confondues entre elles et ont comme origine les bancs de sable sous-marins transportés sur les côtes par les marées. Les plages et cordons sableux sont formés par l'action de la mer (dérive littorale\*, marées, houle) alors que les dunes sont édifiées par le vent à partir du sable présent sur la plage, surtout à marée basse lorsque le sable est sec. Le sable est accumulé d'abord sur le haut de plage en constituant la dune bordière puis est soufflé vers l'arrière, sur les **Bas-champs**. Sur ce littoral, les stations balnéaires sont exposées à l'érosion et au déplacement des plages et des cordons littoraux.



**À Fort-Mahon, plage et dune bordière en interaction constante**  
Eboulement de sable et déflation éolienne combent la cicatrice en micro falaise laissée par la récente marée de vive eau renforcée par la tempête (crédit : Jean-Marc Hoeblich)



**Le musoir de l'Authie au Bois de sapin au Sud-Est de Berck, en 2012**  
L'embouchure de l'Authie qui est également un chenal de marée a été déviée par l'avancée du poulter et vient éroder le bas du versant nord de l'estuaire (musoir) autrefois recouvert de dunes. Les « sapins » sont en fait des pins, plantés pour fixer les dunes (crédit : Jean-Marc Hoeblich)

La mobilité du trait de côte se manifeste de façon générale par le recul des falaises et la sédimentation sur la plaine littorale mais dans le

détail, les cordons littoraux de galets et de sable présentent de nombreuses formes d'érosion et les massifs dunaires se déplacent dès qu'on ne les fixe pas. Sur le littoral entre Ault et Ambleteuse, le bilan général tend, depuis des décennies, davantage à l'érosion qu'à l'accumulation sauf dans les estuaires. Ces littoraux si attractifs pour les populations concentrent aussi des risques dont il faut tenir compte et qu'il faut gérer.

Jeanne Hoeblich

- \* **Poulter** Terme picard, flèche sédimentaire poussée à l'entrée d'un estuaire par la dérive littorale.
- \* **Musoir** Terme picard, partie d'un estuaire opposée au poulter.

# LES BAIES OU ESTUAIRES PICARDS : BAIE DE SOMME, BAIE D'AUTHIE, BAIE DE CANCHE

Les embouchures des fleuves côtiers sont tous des estuaires en voie de comblement. De forme grossièrement conique ils traversent la plaine maritime picarde avec un tracé identique : Sud-Est – Nord-Ouest.



**La baie de Somme vue de la Croix des marins à Saint-Valery-sur-Somme**  
L'estuaire est en voie de comblement car les mollières (schorre) s'étendent aux dépens de la vase nue des slikkes. Les mares bien entretenues avec leur hutte de chasse au gibier d'eau sont emblématiques de la culture traditionnelle des estuaires et des bas-champs picards (crédit : Jean-Marc et Jeanne Hoeblich)

La sédimentation des baies se fait par des marais maritimes encore actifs, soumis au rythme des marées. Outre le chenal concédé au fleuve, la baie est occupée par une zone de vase nue uniquement découverte à marée basse : la *slikke* qui est surmontée par le *schorre* recouvert de végétation et appelé **mollières** en picard. Le *schorre* est recouvert uniquement par

les marées de vive eau. Des chenaux de marée sinueux les traversent. L'espace occupé par les mollières ne cesse de s'étendre par accumulation progressive des sédiments apportés avec la marée. Au fond de la baie, on passe à la vallée alluviale ; en aval, l'estuaire est en partie barré par le cordon littoral s'incurvant vers l'intérieur de l'estuaire en formant un poulter\*. Au Sud de la baie de Somme, le cordon littoral est constitué de galets tandis qu'en baie d'Authie et de Canche, il est sableux. En face du poulter, sur l'autre rive du fleuve, le musoir\* est une zone d'érosion active, les courants étant déviés vers la rive opposée.

\* **Dérive littorale** Transport des sédiments le long d'un littoral, sous l'effet d'une houle oblique causée par le courant marin. Sur la côte d'Opale, la dérive littorale s'exerce du Sud au Nord

# 3

## UNE NAVIGATION DIFFICILE EN MANCHE

### UN ESPACE MARITIME UNIQUE AU MONDE

La **Manche**, mer bordière de l'**Océan Atlantique** ouverte au Nord-Est sur la **Mer du Nord**, présente une configuration géographique particulière. Elle constitue une zone maritime resserrée, notamment dans le **détroit du Pas de Calais**, qui ne fait que 34 km de large.

Cette configuration induit des courants de marée les plus forts de toutes les côtes métropolitaines, combinés à de très forts marnages\*. La marée se manifeste toutes les 12 heures. A marée montante, le courant s'appelle le *flot* et à marée descendante, le *jusant*. L'action du vent et la géomorphologie des fonds marins peuvent venir perturber ce processus. La dérive Nord Atlantique issue du Gulf Stream\* infère, en Manche, un courant général portant vers l'est qui atteint 2,7 miles par jour.

La notion générale importante à retenir, c'est qu'à l'entrée de la Manche, auprès de la côte anglaise, le premier flot porte au large, et que, vers les îles normandes, au contraire, le premier flot porte à terre vers le fond du golfe de Saint-Malo, comme par le travers de la baie de Somme. Traversier à la direction générale de la navigation, ce courant [...] peut compromettre la sécurité de la route des bâtiments qui se rendent de l'entrée occidentale de la Manche à Southampton, au Havre ou au Pas de Calais.»

M. Houette, *Les courants de la Manche*, Paris : Imprimerie nationale, 1894, p. 24.



Porte-conteneurs en Manche (crédit : Marie-Dominique Monbrun, Office français de la biodiversité)

La navigation est rendue difficile par une topographie sous-marine accidentée et dynamique. En **Manche**, les **ridens** se présentent comme une succession de hauts fonds sableux et parfois rocheux, ils s'étendent sur une superficie considérable. On peut citer : la **Bassure de Baas**, le **Vergoyer**, la **Bassurelle**, les **Ridens de Boulogne**, la **Bassure de Bullock**. Plus mobiles, les dunes hydrauliques tantôt adossées à des bancs de sable, tantôt isolées sur les fonds, s'élèvent à plusieurs dizaines de mètres. Elles se déplacent au gré des marées.

La **Manche** est une des zones de navigation les plus fréquentées au monde. Quatre-cents navires y transitent chaque jour, soit près de 25 % du trafic mondial. A une circulation de marchandises longitudinale très dense, particulièrement de matières dangereuses, s'ajoutent de très nombreux mouvements transversaux entre le Royaume Uni et la France. Par ailleurs, le **Détroit du Pas de Calais** est une des zones de pêche les plus prisées au monde, Boulogne-sur-Mer, constitue le premier port de pêche français. D'autres activités coexistent comme la plaisance, l'extraction de granulats... ce qui peut provoquer des conflits d'usage.

### UN ESPACE MARITIME À RISQUES POUR LA NAVIGATION

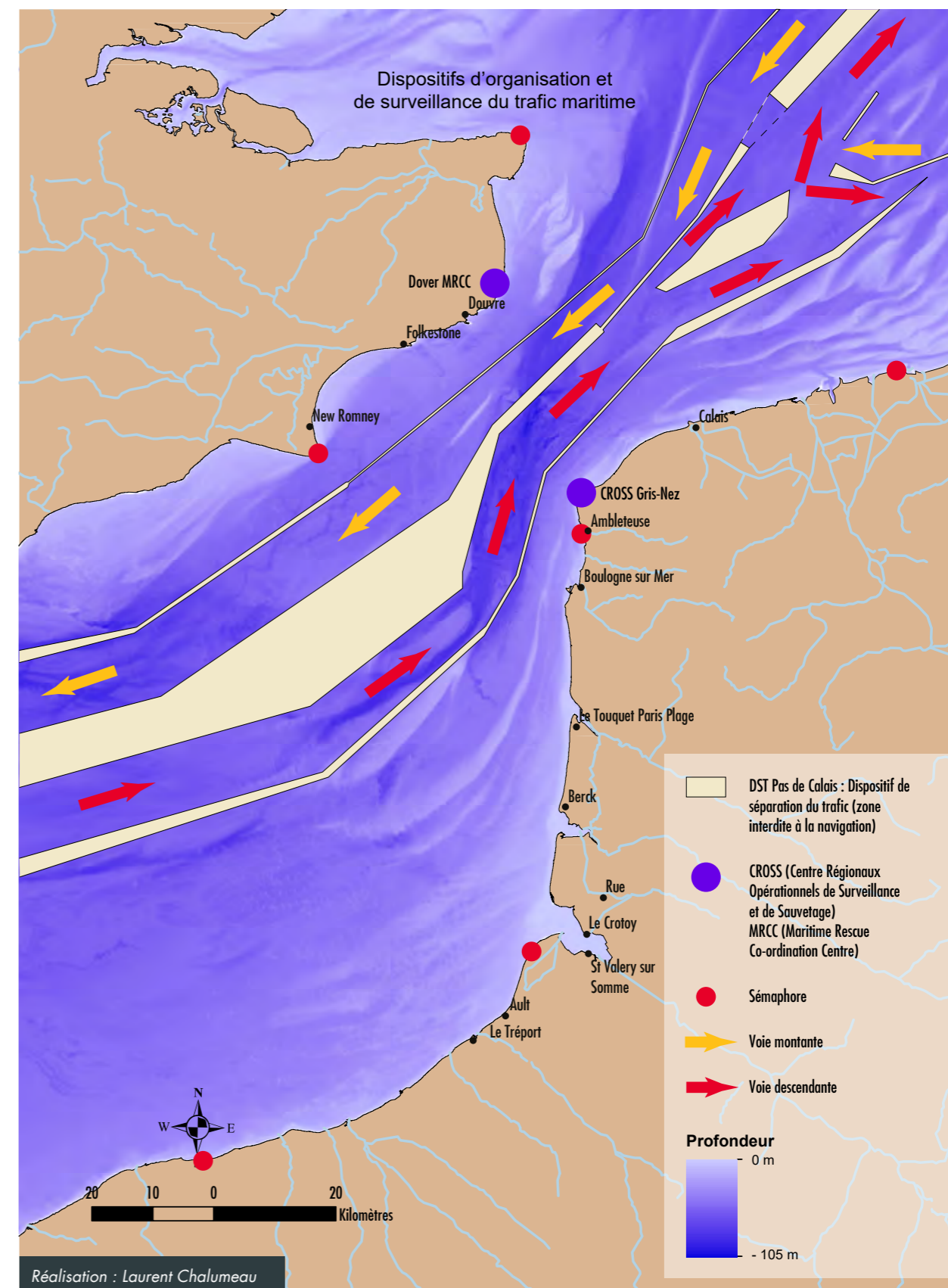
La navigation maritime en **Manche** se révèle dangereuse. Outre son caractère étroit et ses forts courants de marée, ce bras de mer est connu pour une visibilité souvent réduite par la brume, ses nombreux dangers (dynamique sédimentaire, relief sous-marin, épaves ...) et surtout sa surfréquentation. Afin de garantir la sauvegarde de la vie humaine en mer, la sécurité et l'efficacité de la navigation et la protection du milieu marin, des dispositifs de régulation du trafic et des aides à la navigation ont été instaurés.

## UN ESPACE MARITIME RÉGLEMENTÉ

En Manche, plusieurs routes maritimes sont empruntées par les navires arrivant par l'Ouest. Ces routes convergent sur des *Dispositifs de séparation du Trafic (DST)*. Le **DST ou Rail du Pas de Calais** est le premier approuvé par l'OMI (Organisation maritime internationale) au début des années 1970. La **voie Nord-Est** ou « voie montante » longe les côtes françaises, la **voie Sud-Ouest** ou « voie descendante » longe les côtes anglaises. La traversée du DST est possible selon des dispositifs spécifiques. Cette série de couloirs maritimes est destinée à canaliser la navigation et à éviter les collisions entre navires.



Bouée au Sud-Est des Ridens, indicative du dispositif de séparation du trafic (DST) des navires dans le rail du Pas de Calais (crédit : Yves Gladu, Office français de la biodiversité)



Il a été instauré une veille-radio, une couverture radar et un système automatique d'identification des navires (AIS) sous le contrôle du cross Gris-Nez pour la **voie Nord-Est** et des gardes côtes britanniques de Douvres pour la **voie Sud-Ouest**. En outre, le **rail du Pas de Calais** est doté d'un balisage lumineux et radioélectrique. La zone de séparation du trafic est balisée en son milieu, de même, pour la route en eau profonde et les bordures du dispositif. Les bancs qui gisent le long du **Détroit du Pas de Calais** bénéficient également d'un balisage lumineux, on peut citer la **Bouée Bassurelle**, les **Bouées Vergoyer-Nord, Vergoyer-Est, Vergoyer-Sud-Ouest, Vergoyer-Ouest, Vergoyer-Nord-Ouest**, la **Bouée Ridens-Sud-Est**, la **Bouée Bullock Bank** et la **Bouée Bassure de Baas**.



Cargo et voilier au large du cap Gris-Nez, au plus près des falaises de l'Angleterre (crédit : Ludvine Têtu, Office français de la biodiversité) (crédit : Gérard Montassine et Paule Porquet)

*Gérard Montassine et Paule Porquet*

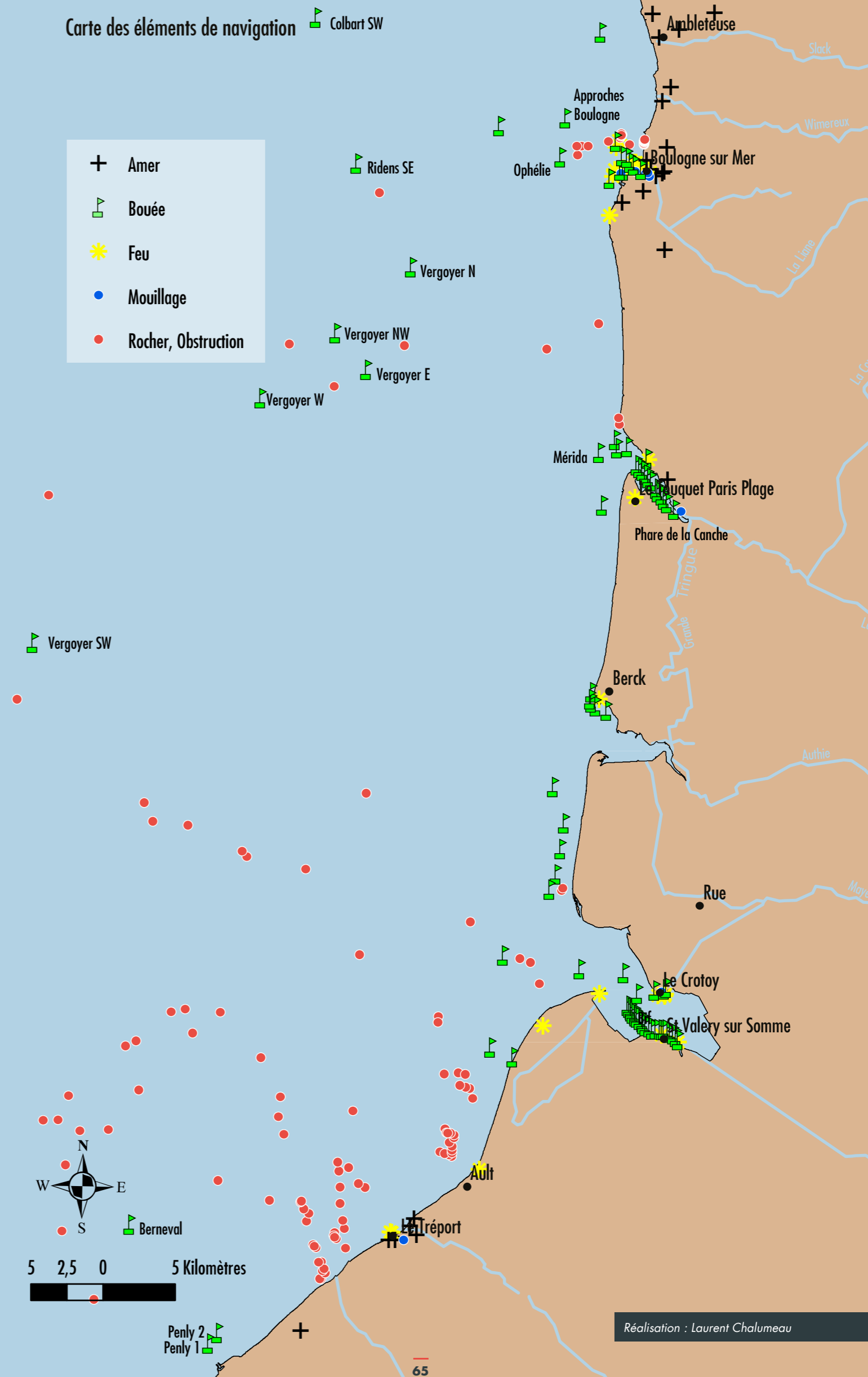
- \* **Marnage** Amplitude maximale entre le niveau de la mer à marée haute et ce même niveau à marée basse.
- \* **Gulf Stream** Ce courant chaud part de la côte américaine pour rejoindre l'Europe. Une branche du Gulf Stream pénètre dans la Manche avec une direction Est-Nord-Est, puis dans la Mer du Nord.
- \* **Bassure** En mer, désigne un haut-fond (synonyme de ridins).
- \* **Balisage** Dans le domaine maritime, le balisage désigne l'ensemble des marques ou balises placées en mer ou à terre, qui permet aux navires d'éviter les dangers et d'accéder aux ports en toute sécurité.



Un cargo au port de Boulogne (crédit : Sylvain Dromzee, Office français de la biodiversité)

### Carte des éléments de navigation

- + Amer
- 🚩 Bouée
- ☀ Feu
- Mouillage
- Rocher, Obstruction



Réalisation : Laurent Chalumeau

# 4 EN BAIE DE SOMME, DES MARINS AU SERVICE DES MARINS

## LA NÉCESSITE DE BALISER LA BAIE DE SOMME

La **baie de Somme** surprend par sa taille : 15 km de profondeur pour 5 km de large et 75 km<sup>2</sup> de superficie.

Cet estuaire du fleuve **Somme** est parcouru par des chenaux de navigation qui permettent un accès naturel aux trois ports de la baie : **Le Crotoy** en **Baie-Nord**, **Le Hourdel** et **Saint-Valery-sur-Somme** en **Baie-Sud**. Cependant en raison de l'ensablement, ces chenaux se déplacent de façon incessante, divagant au gré des vents et des marées.

Il faut donc en marquer les limites avec des repères pour une navigation efficace. Il en résulte une impérieuse nécessité de baliser la baie, c'est-à-dire, de déposer des marques de balisage le long des chenaux pour permettre la navigation.

## LE SOMME II, UN BALISEUR CRÉÉ POUR APPRIVOISER LA BAIE

Le balisage de la **baie de Somme** a débuté au Moyen Age par des perches piquées dans le sable. Les premiers baliseurs en bois et à voile font leur apparition au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Construit en 1949 par les chantiers Auroux d'Arcachon, le Somme II, baliseur à squelette métallique revêtu de bois de chêne a été spécialement conçu pour la baie. Pendant un demi-siècle, de 1950 à 1999, il a inlassablement déplacé une soixantaine de bouées ou « tonnes » le long des chenaux, pour faciliter et sécuriser la navigation.

Ces bouées sont toujours maintenues en place par un corps-mort et une ligne de mouillage (chaîne). Déplacer une bouée consiste à arracher son corps mort des sables à l'aide d'un puissant cabestan qui communique à la coque un effet de torsion, l'effort pouvant atteindre 6 tonnes, les premiers baliseurs ont d'ailleurs succombé en moins de dix ans, broyés et disloqués par ce labeur harassant.



Crédit : Christian Porquet

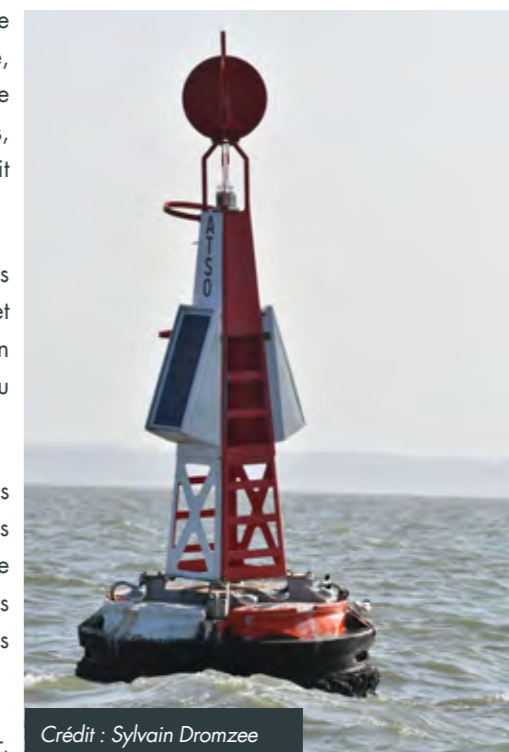
## BALISEURS, BOUÉES ET PRATIQUES DE BALISAGE

A bord du Somme II, surnommé « le Tonnier », cinq marins, au service d'autres marins des bateaux de pêche, de commerce et de plaisance, assuraient les missions d'entretien et de suivi du balisage des chenaux. Le balisage « par portes » pratiqué en baie de Somme nécessitait 64 bouées, sans compter une trentaine de bouées en entretien, ce qui représentait une flotte d'environ une centaine de bouées.

Cinq modèles de bouées sont encore utilisés en baie de Somme, les bouées « sphéroconiques n°1, n°2 et n°3 », les bouées « biconiques » et les « bouées cigare ». A l'époque où elles étaient en acier riveté puis en acier soudé, elles étaient régulièrement remontées pour être grattées ou sablées et remises en peinture.

La taille des bouées diminue du pied de mer vers le port, des « sphéroconiques » aux « bouées cigare ». En exploitation, ces bouées portent toujours un numéro en fonction de leur emplacement dans le système de balisage de la baie. En venant du large viennent à tribord des bouées de couleur verte avec un numéro impair, et à bâbord les bouées de couleur rouge avec un numéro pair.

Désarmé en 1999 après un demi-siècle passé au service des gens de mer, le vaillant Somme II est remplacé par le Baie de Somme, un baliseur plus moderne. Le balisage relève toujours d'une même nécessité, du même principe mais dans des conditions et un contexte différents. Le Baie de Somme pratique un balisage plus adapté à la navigation de plaisance, il utilise dorénavant des bouées en polycarbonate plus légères et plus faciles à entretenir.



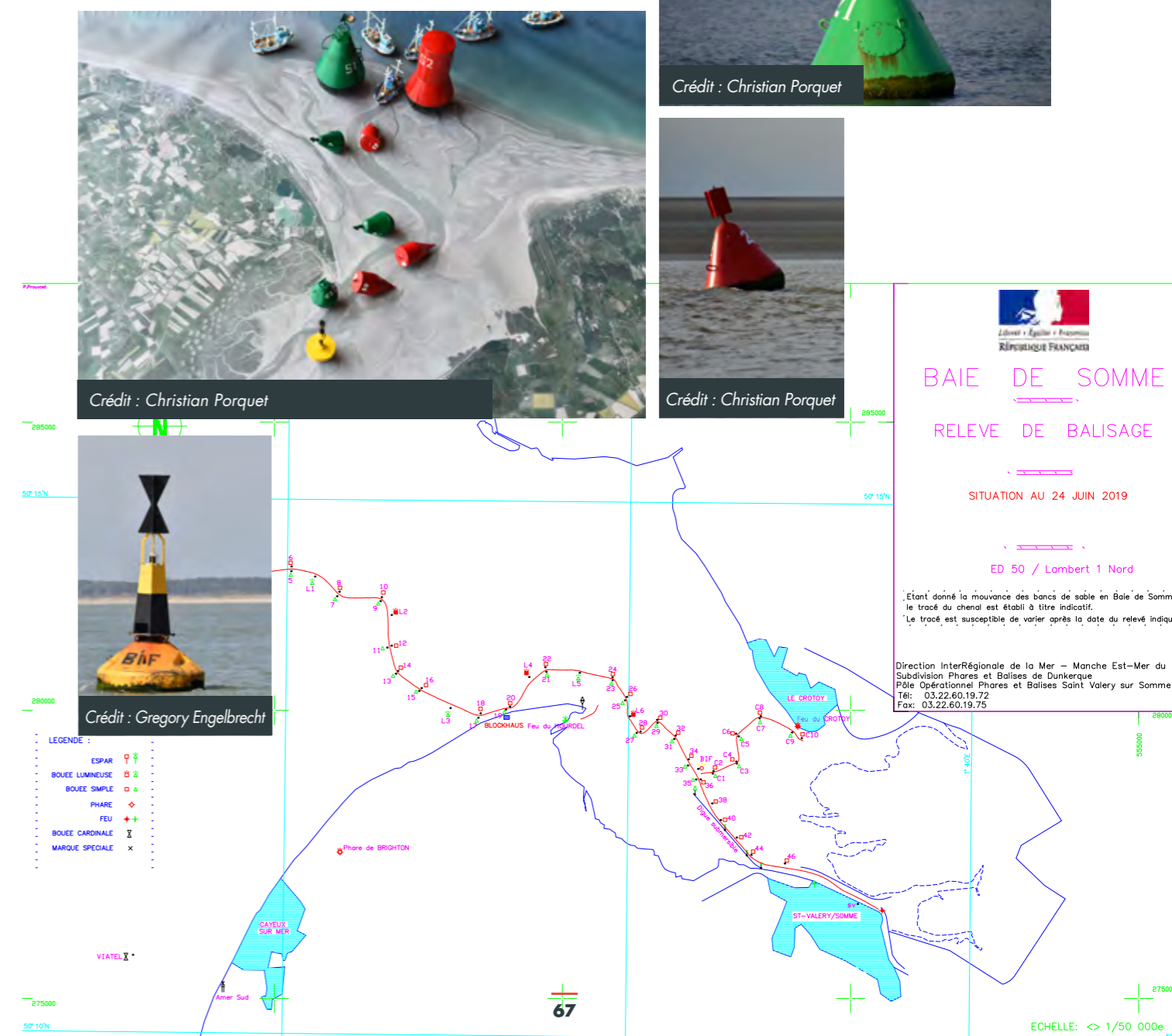
Crédit : Sylvain Dromzee



Crédit : Christian Porquet



Crédit : Christian Porquet



Crédit : Christian Porquet

Crédit : Gregory Engelbrecht

BAIE DE SOMME  
RELEVÉ DE BALISAGE  
SITUATION AU 24 JUIN 2019  
ED 50 / Lambert 1 Nord  
Direction Inter Régionale de la Mer - Manche Est-Mer du Nord  
Subdivision Phares et Balises de Dunkerque  
Pôle Opérationnel Phares et Balises Saint Valéry sur Somme  
Tél: 03.22.60.19.72  
Fax: 03.22.60.19.75

# LE PASSAGE DE LA BAIE

Chaque jour, l'alternance des marées rythme les passages dans la baie. Au pied de mer, les navires piaffent d'impatience dans l'attente du flot. Aux abords, les **Bancs de Somme** se dorment au soleil. La mer gonfle, les navigateurs repèrent l'**ATSO**, puis **CH'3**, la porte de la baie de Somme, flanquée de deux tonnes à ballons, à tribord **51** la verte et à bâbord **52** la rouge.

L'onde-marée déferle sur l'estran et engloutit rieux, vasières, *mollières* en vive-eau. Le signal est donné, les embarcations petites et grandes se fauillent le long du **Chenal de la Somme** et remontent la passe de bouée en bouée, surfant sur les vagues, emportées par de puissants courants.

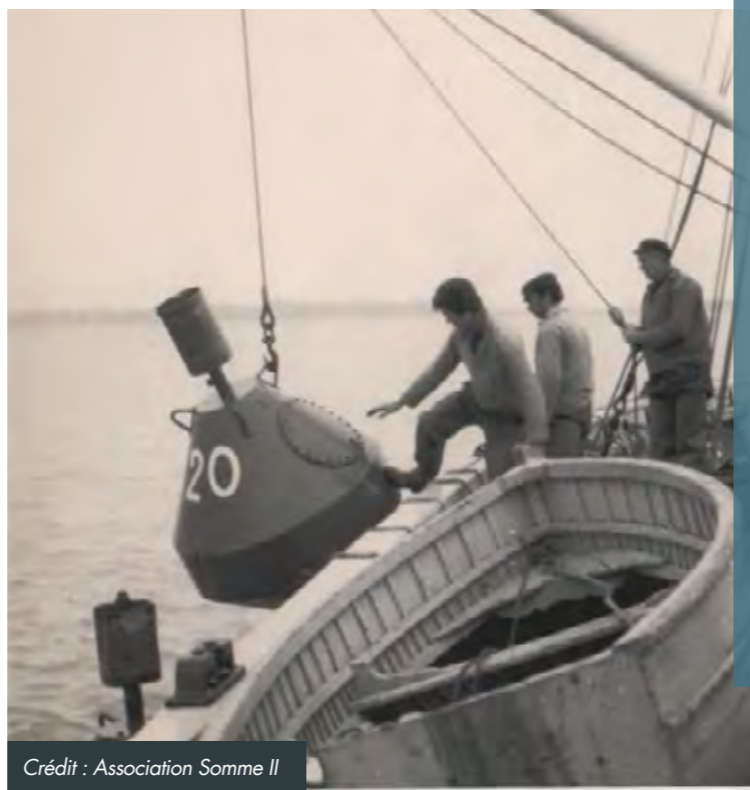
A tribord arrive la **Pointe du Hourdel** et son bec crochu qui abrite le **Port** et l'**Anse aux morts**... Quelques frissons... Le périple se poursuit. Au loin, la **BIF**, en robe jaune et noire, indique à bâbord **Ch'passage du Crottoy**, à tribord le **Chenal de Saint-Valery**. Un dernier effort, le dénouement est proche pour un accostage prévu au **Port de Saint-Valery** ou du **Crottoy** avant que le jusant ne se retire vers d'autres horizons.

Amarré au quai, l'imperturbable bateau-baliseur déplace, chaque fois que nécessaire, les bouées des chenaux pour sécuriser l'accès aux ports de la baie.

*Paule Porquet, Anita Oger-Laurent*



Crédit : Association Somme II



Crédit : Association Somme II

## LE BALISEUR SOMME II, UN MONUMENT HISTORIQUE

En 1999, au bout de près de cinquante ans de carrière au service de l'Etat, la première partie de la vie du Somme II se clôt ; il devient un bateau patrimonial.

La conscience de l'intérêt spécifique du bateau avait pris forme dès le début des années 1990 alors même que le Somme II continuait d'assurer son service. Un rapport rédigé en 1992 par le service technique de la Navigation maritime relève en effet le fait que « le caractère traditionnel du bateau Somme II est en pleine harmonie avec un patrimoine maritime à préserver comme le site où il évolue [...]. Dès l'origine et aujourd'hui encore, le type du navire est si particulier qu'il est irremplaçable ».

Mais c'est à la fin de cette décennie qu'émerge la notion de valeur patrimoniale du bateau, révélée au grand public par la publication d'un article de Jacques Gravend écrit en collaboration avec Xavier Duquesne dans la revue *Chasse-Marée*, « Le Somme II à Saint-Valery, dernier baliseur en bois » (Gravend, Duquesne, 1997).

Tout s'enchaîne alors. Le 8 juin 1999, Raymond Labbé, expert maritime à la direction du Patrimoine (Ministère de la Culture), signe un rapport de visite soulignant que le Somme II est le « dernier baliseur en bois en service équipé du moteur d'origine [...], le témoin d'une activité de balisage dans la région maritime de la baie de Somme ». Le 29 juin 1999, le bateau est soumis à l'examen de la commission départementale des Objets mobiliers de la Somme qui en demande le classement au titre des Monuments historiques, attendu qu'il s'agit d'une « rareté ». L'arrêté d'inscription au titre des Monuments historiques est signé le 16 novembre 1999. A la suite de sa présentation le 25 mai 2000 devant la Commission nationale des Monuments historiques, le Somme II est classé par arrêté du 26 juin 2000, aux motifs que sa « préservation [...] présente un intérêt public comme témoin de l'activité maritime dans la baie de Somme et un très bon exemple d'une construction judicieuse par les défis techniques qu'elle a relevés ». Enfin, en 2018, la commission régionale du Patrimoine et de l'Architecture des Hauts-de-France réunie le 24 avril retient toutes les bouées ayant eu un lien fonctionnel avec le Somme II, de 1950 à 2000, reconnaissant ainsi que le bateau et ces balises prennent tout leur sens dans un fonctionnement en réseau.

D'après Jean-Louis Duga et Anita Oger-Laurent, « Le baliseur Somme II (classé MH en 2000), un bateau construit à usage du Service des Phares et Balises par les chantiers Auroux en 1950, une réponse aux défis techniques posés par un site d'exception », dans : *Regards sur le patrimoine maritime, fluvial et balnéaire*, Paris : Errance-Actes Sud-ACAOAF, 2019.



Crédit : Christian Porquet



Source : DIRMER Manche Est – Mer du Nord

# 5 DES NOMS AU FOND DES MERS : LES EPAVES

La Manche est une mer particulièrement fréquentée, caractérisée par des conditions de navigation souvent difficiles et marquée par une longue succession de guerres. Les épaves y sont nombreuses (Richard, Jeu, Lugiez 2010-2014). Lorsqu'elles sont situées sur des hauts fonds, elles peuvent constituer une obstruction à la navigation, notamment lorsque les navires ont un important tirant d'eau. Elles présentent aussi un danger pour les chaluts et les trémails\*. Pour cette raison, le Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM) les recense et cartographie leur emplacement. Il s'agit le plus souvent d'épaves contemporaines, dont les structures sont encore apparentes. Il s'agit souvent de coques en acier, complètement ou partiellement ensablées, qui génèrent des anomalies magnétiques. Localement, l'emplacement des épaves les plus dangereuses pour la navigation et la pêche est souvent bien connu par les habitants et les plongeurs. Les épaves les plus anciennes, souvent en bois, restent moins connues car moins faciles à localiser.

Sur 169 épaves recensées dans la zone d'étude, la moitié n'a pas de nom. Il s'agit d'épaves ou de parties de navire, souvent anciennes, qui n'ont pas été identifiées ou ne sont pas renseignées par les archives.

Une partie des naufrages recensés (62 % des épaves de notre base) est liée à des fortunes de mer\*, des avaries, mais aussi des erreurs de navigation. Les naufrages les plus anciens témoignent des difficultés de pilotage, à une période où la signalisation des côtes et le balisage restent encore embryonnaires. Les erreurs de localisation sont fréquentes, surtout par brume ou par gros temps, et les échouages sont nombreux. Les progrès de la signalisation maritime, notamment l'installation de radiophares au phare du cap Griz-Nez et à celui de Boulogne dans l'entre-deux-guerres, puis leur généralisation après la Seconde Guerre mondiale, limitent ensuite ce risque. Avant la mise en place du dispositif de séparation du trafic\* dans la Manche, en 1967, les abordages sont aussi possibles. C'est le cas, par exemple, de celui du transatlantique **Château-Margaux**, passé par le fond en 1889 suite à une collision avec un autre navire, au large de la baie de Somme.

## Le naufrage du navire anglais la Reliance sur les côtes de Berck et de Merlimont, 1842

La *Reliance* partit de Canton pour retourner en Europe. Son équipage se composait de 116 hommes dont 85 Européens, 22 Chinois et 9 lascars, c'est-à-dire matelots de l'archipel indien [...].

Le 11 novembre, après plusieurs jours de temps brumeux, pendant lequel on n'avait pu faire d'observations, le capitaine, jugeant qu'on ne devait pas être loin de l'embouchure de la Tamise, ordonna de diminuer les voiles et de tenir un sondeur en permanence dans les porte-haubans, car on n'avait pas encore rencontré un seul pilote [...]. Le bâtiment était alors cap au Nord et continua de naviguer dans cette direction. Vers une heure, le capitaine et son lieutenant montèrent sur le pont, le capitaine ordonna de continuer de sonder, et de courir la bordée de tribord pour s'élever au vent. Le mouvement venait d'être exécuté et le sondeur se tenait à l'ordre lorsque le navire toucha tout à coup [...].

Le navire se trouva tellement enfoncé dans le sable qu'il était impossible de songer à l'en tirer. Aussi le capitaine ordonna-t-il de couper le grand mât et le mât de misaine et de faire des signaux de détresse [...]. Sur les neuf heures, toujours battu par les lames que le vent de N.-E. précipitait sur son travers avec une violence incessante, le navire finit par céder. Il se partagea, par le milieu, avec un fracas horrible [...]. On voyait distinctement de terre que ce navire, qui présentait le travers à la lame, commençait à se démolir sur l'avant. On apercevait l'équipage et les passagers qui s'étaient réfugiés sur la dunette, groupés autour du mât d'artimon. Malgré le bruissement des vagues et le mugissement de la tempête, les cris de ces infortunés arrivaient jusqu'à terre [...]. Il n'échappa que sept personnes, car deux de celles qui arrivèrent à terre ne purent survivre à leurs blessures ou à leurs angoisses.

Ch. d'Héricault, *Histoire nationale des naufrages et aventures de mer. Période contemporaine (1830-1850)*, Paris : Gaume, 1879, p. 239-244.

- \* **Trémil** : Filet de pêche composé de trois rangs de maille, adapté notamment à la pêche des poissons de fond (sole, carrelet...).
- \* **Fortune de mer** : Accident lié à l'état de la mer et du vent.
- \* **Dispositif de séparation du trafic (DST)** : Séparation des flux opposés de navigation, par la mise en place réglementée de voies de circulation, appelées plus souvent *rails*.

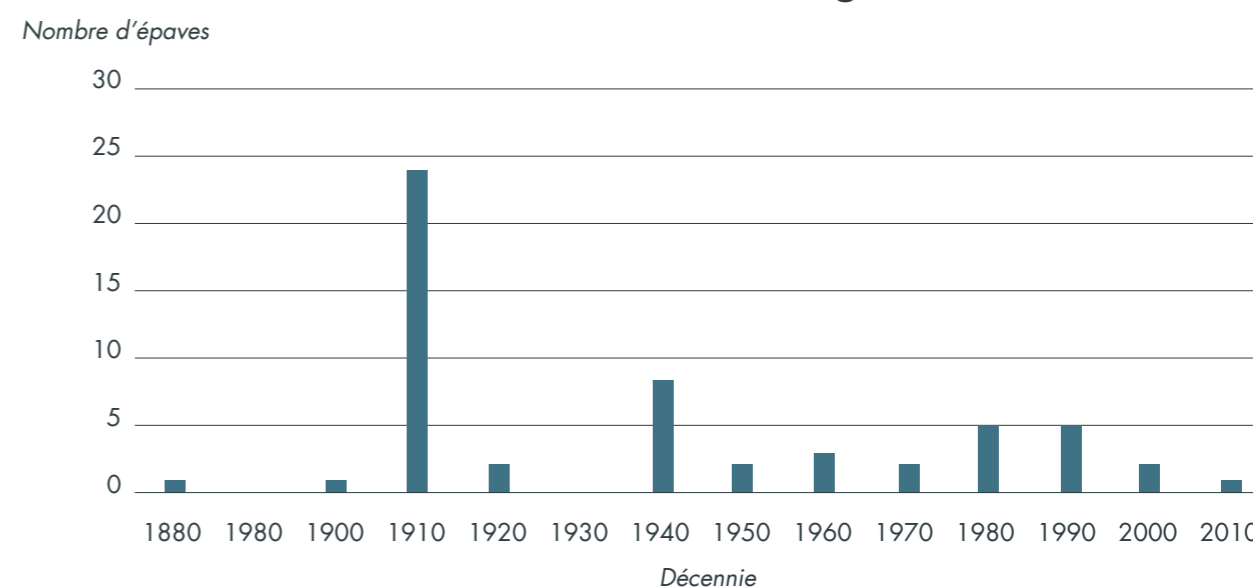
## LE NAUFRAGE DU CHÂTEAU-MARGAUX, 28 AVRIL 1889

Le Château-Margaux est un vapeur transatlantique de 117 mètres et 3109 tonnes, construit en 1883 à Bordeaux, pour le compte de la Compagnie bordelaise de navigation à vapeur. Il est propulsé par 8 chaudières développant 650 cv. Il accueille 850 passagers et 90 hommes d'équipage. Il assure régulièrement les liaisons entre Bordeaux et New-York. En avril 1889, le navire se rend à Dungeness pour y récupérer un pilote. Le 28 avril, par une nuit brumeuse, il est abordé par le travers tribord par un autre navire, le SS Manora, de la British India Company. Les tentatives de remorquage ayant échoué, il sombre devant la baie de Somme.

Source : [http://corsairedango.fr/epaves/chateau-margaux/chateau-margaux\\_1-0.html](http://corsairedango.fr/epaves/chateau-margaux/chateau-margaux_1-0.html)

Sur la Côte d'Opale, de nombreux naufrages ont lieu durant la Première et la Seconde Guerre mondiale (38 % des épaves connues). A partir de 1914 se développe notamment une nouvelle forme de guerre, la guerre sous-marine (Ortholan 2007). La technique du sous-marin, couplée à celle de la torpille, permet à l'Allemagne de mettre en difficulté les grandes flottes de surface britannique et française, en mer du Nord et dans la Manche. La guerre sous-marine est aussi une guerre de course, contre les navires de commerce approvisionnant les pays belligérants. Au large, ce sont donc souvent des navires civils, généralement des cargos, qui figurent dans la liste. On peut par exemple citer le cas du grand cargo à vapeur anglais **Argo**, coulé au large de Boulogne en février 1916 après avoir heurté une mine.

## Année du naufrage



Source : <https://services.data.shom.fr>, réalisation Jérôme Buridant



Baptême d'un bateau de pêche

Les naufrages recensés durant la Seconde Guerre mondiale se déroulent quant à eux surtout en 1940, en marge de l'opération « Dynamo », destinée à évacuer les troupes britanniques de la poche de Dunkerque (mai-juin 1940). Parmi ces navires figurent par exemple le pétrolier **Ophélie**, coulé devant Boulogne le 21 mai, ou le contre-torpilleur **Chacal**, coulé le 24 mai devant Ambleteuse. D'autres épaves témoignent de la prolongation du conflit sur mer, comme celle du navire auxiliaire de la Kriegsmarine **Beierland**, coulé au large du Tréport en décembre 1942, ou celle du cargo **Madali 2**, torpillé par des vedettes britanniques au large de Berck.



Une épave en mer d'Opale (crédit : Agence française pour la biodiversité)

Après la Seconde Guerre mondiale, la part des accidents liés des avaries et des tempêtes prouve que la mer comporte toujours des risques réels.

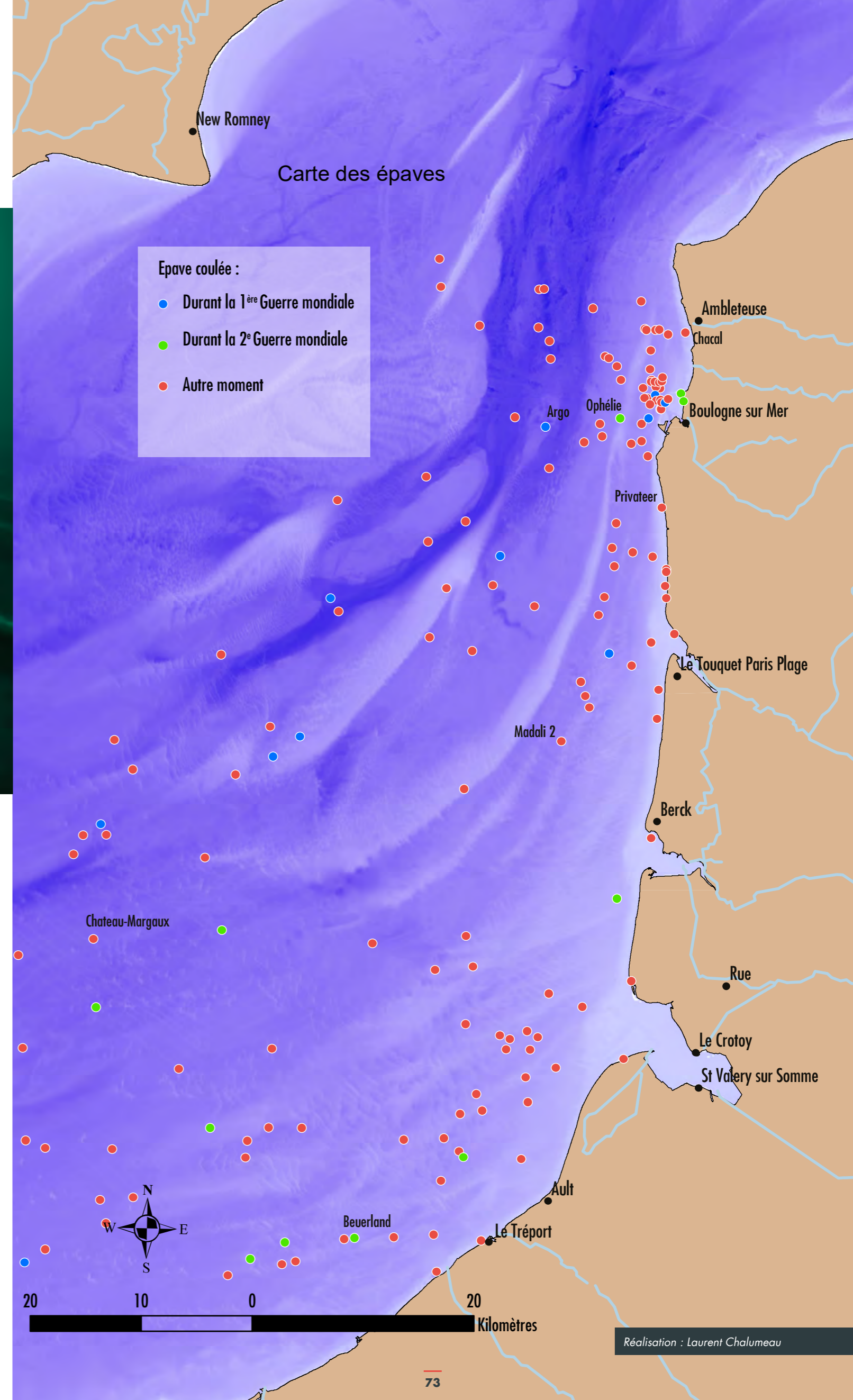
Les plus importants bâtiments ont été arasés pour ne pas faire obstacle à la circulation maritime. Aujourd'hui, les restes de quelques épaves peuvent être encore visibles à marée basse le long du littoral. On peut par exemple voir les restes du remorqueur anglais à roues à aubes appelé **Privateer**, jeté à la côte par une tempête le 23 décembre 1918, à proximité d'Equihen-Plage.

*Jérôme Buridant, Laurent Chalumeau*



Ch'vapeur et Ch'loupe

Navire à vapeur et chaloupe, victimes, en leur temps, des Bancs de Somme et des forts courants de la Baie de Somme. Epaves respectivement positionnées à la limite sud des bouchots et à l'embouchure de la Maye.



# IV

## DES TERRES CONQUISES SUR LA MER



# 1 DRAINER LES MARAIS LITTORAUX

La *renclôture* est le terme utilisé sur le littoral picard pour indiquer la fermeture par des digues d'un terrain conquis sur un marais maritime voire sur la mer. L'ensemble des renclôtures et des terres conquises dans le secteur du parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale porte le nom de Bas-champs picards.

## LE PRINCIPE DE LA RENCLÔTURE

Les géographes donnent à la *renclôture* le nom de *polder*, mot d'origine néerlandaise. Il s'agit d'un marais littoral entouré de digues pour le soustraire à la mer. Cet espace est ensuite mis en valeur en le transformant en prairies, en champs cultivés et même en y installant des constructions et des habitations. Les problèmes techniques qui se posent sont les suivants : comment résister à l'assaut des vagues de la mer, à l'invasion d'eau salée mais aussi comment permettre l'écoulement des eaux pluviales, des nappes d'eau affleurantes et des cours d'eau ?

### Les Bas-champs, la mer et l'eau



Les digues ou **royons** ont été édifiées en creusant de longs fossés et en formant des buttes continues et longilignes mettant hors de portée de la mer ou des cours d'eau un espace géométrique d'où il faut extraire l'eau stagnante. Contrairement à d'autres polders où, pour soustraire l'eau, les hommes utilisaient des moulins, par exemple en Hollande, ou encore actuellement des pompes, l'écoulement de l'eau dans les **Bas-champs** s'effectue par simple gravité. Cet écoulement ne peut se faire que lorsque le niveau de la mer est bas. Pour éviter la remontée des eaux à marée haute, il est nécessaire d'installer des écluses, barrages amovibles, appelés **noc** en picard. Ce terme désigne également le canal d'écoulement de l'eau. De la sorte, certaines parcelles utilisables sont en-dessous du niveau de la mer. Ce système, simple dans son principe, nécessite cependant une surveillance permanente, surtout en période de mauvais temps, afin de drainer au mieux ces parcelles endiguées. Le même système s'est également développé dans tous les estuaires picards. Il est encore possible de l'observer le long de la Somme, de l'Authie, de la Canche ainsi que pour certains cours d'eaux côtiers qui ont quasiment disparu laissant la place aux renclôtures de fond de vallée.



La gestion de l'eau dans les Bas-champs est complexe comme le montre cette vue aérienne avec ces canaux, mares et écluses afin de maîtriser au mieux le niveau de l'eau (crédit : S. Godard).



Un noc actuel : le clapet permet d'évacuer l'excès d'eau d'une parcelle et empêche la marée de rentrer dans la renclôture. Il peut aussi fonctionner en sens inverse pour remplir une mare à hutte de chasse (crédit : J.M. Hoeblich).

Tout un système de canaux draine ces renclôtures (par exemple le **canal neuf Marquenterre**), ils portent aussi le nom de **tringue**, **trinque** (**Tringueux tortus** à Waben), **course** (**course des Enclos du Fort-Mahon**, **course du trou à mouches** près de Fort Mahon) voire **rieu**. Selon l'endroit, il existe une classification en fonction de la taille de ces canaux.



## UNE HISTOIRE D'AU MOINS 900 ANS



La digue de la Gaîté vue du Bois Houdant en baie de Somme à marée de vive eau. Les molières sont envahies par la mer alors que les champs et prairies, à gauche en contre-bas, sont protégés de la submersion marine par la digue (crédit : J.M. Hoeblich).

Dans les **Bas-champs**, la construction des digues ainsi que des renclôtures est ancienne. Les documents permettent de remonter au Moyen Age, au XI<sup>e</sup> siècle en Flandre et au XIII<sup>e</sup> siècle en **Marquenterre**. Ce toponyme, traduction de *Mareskigneterre*, peut être interprété comme « terre de marais » ou « mer en terre ». Les sources documentaires remontent à 1196, date où l'entreprise de grands travaux nécessitait beaucoup de main d'œuvre et d'argent. Une charte de communes a été octroyée par le comte de Ponthieu permettant aux hommes de plusieurs petites localités de se rassembler pour lutter contre la mer, contre l'alluvionnement anarchique des cours d'eau et pour récupérer des terres

sur les *molières* (estran) qui appartenaient à la commune. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, les crises et la guerre de Cent ans furent néfastes pour le maintien de certaines *renclôtures* (Jaminon 2007).

Au XVII<sup>e</sup> siècle et surtout à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, les techniques de base restent les mêmes, mais elles s'améliorent grâce aux ingénieurs hydrauliciens, permettant d'endiguer des terrains beaucoup plus vastes, drainés par un réseau de canaux rectilignes moins dense mais tout aussi efficace. Dans beaucoup de cas ce fut l'époque de la diminution voire la disparition de marais arrière-littoraux mais aussi de l'édification de digues à la mer plus imposantes encore.

Le XIX<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> siècle sont marqués par l'arrivée d'engins de chantier bien plus puissants permettant d'agrandir les nouveaux polders au risque de corseter les cours d'eau les plus modestes. Depuis la fin des années 1970, la création de nouvelles digues ne fut que ponctuelle et s'est limitée aux rectifications des plus anciennes et surtout à la reconstruction de celles endommagées.

Avec le début du XXI<sup>e</sup> siècle, la réflexion sur la dépollidisation (un néologisme consistant à laisser la mer récupérer des terres occupées par des cultures ou autres activités) fait son chemin. Des pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre ont commencé à mettre timidement ce processus en place. En Picardie maritime, les esprits ne sont pas tout à fait prêts à abandonner des renclôtures, durement acquises au fil des siècles sur la mer et les cours d'eau. Le coût d'entretien permanent, la menace de l'élévation du niveau de la mer et la probabilité de tempêtes dévastatrices plus fréquentes pèsent sur cette décision. Un évènement majeur détruisant certaines digues, mettant en péril des biens pourrait initier le processus de dépollidisation (Bawedin, Hoeblich 2006).

## LES TOPONYMES PRÉCISENT LE MONDE DES RENCLÔTURES


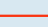

Les renclôtures, ou *polders*, ont très souvent une dénomination simple : **les Bas Champs, les Bas Prés, l'enclos** ou portent encore le nom du marais asséché (**Marais de l'Eglise, marais de Villers, la Flaque** surtout autour de Berck). Les digues ne portent pas toujours des noms de lieu, elles renseignent sur la renclôture elle-même. Elles servent aussi de chemin d'accès (**la chaussée d'Epy** près de Merlimont).

Le terme **Champ Neuf** ou **Neuf Champ** se retrouve un peu partout, d'Ault à Etaples. Le nom rappelle aussi l'origine hydrographique et géographique du lieu (**le Marais, Terres Marais, les Mouillères** soit des anciens schorres). Le nom des renclôtures avec le nom de la commune fait référence aux terrains communaux.

Dans bien des cas un toponyme contenant un nom propre fait référence au premier propriétaire de la parcelle ou bien de celui qui s'est réellement investi pour renforcer et aménager la renclôture ; bon nombre de ces toponymes remontent au XIX<sup>e</sup> siècle voire au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Jean-Marc Hoeblich

Carte des digues et écluses entre Berck et Le Crotoy

-  Ecluse
-  Digue
-  Cours d'eau et drains



Réalisation : Laurent Chalumeau

A Saint Valery-sur-Somme la renclôture Mollenel est entourée par la digue *Matringuan*, du nom d'un des propriétaires du lieu, à présent rebaptisée « Digue crevée » suite à une tempête en 1984 qui a ouvert la renclôture aux marées de vive eau.

En baie de Somme la renclôture Elluin fait référence à un propriétaire qui avait eu l'audace de récupérer des terrains sur le domaine public maritime en baie de Somme mais depuis 1963, toute renclôture effectuée sur le domaine maritime public est censée rester dans le domaine de l'Etat et ne devient plus privée.

Le terme Salines n'est pas rare, rappelant qu'avant la Révolution française sur certains schorres en baie de Somme et dans certains estuaires, les efflorescences de sel étaient récupérées à marée basse, faisant de ces lieux un des derniers endroits au nord de la Manche où il était encore possible de récupérer ce produit très utilisé et convoité.

Les canaux se réfèrent parfois aux cours d'eau et plus souvent aux marais qu'ils drainent (canal de la Maye) ou à des conditions techniques (Fossé des huit pieds, Courant de l'Acul : cul de sac, en fait un ancien chenal déconnecté du système d'écoulement général) mais surtout aux communes (canal de Lanchères, canal de Cayeux).

Le souvenir de la mer et des activités de marins et des pêcheurs subsiste parfois : le Hable d'Ault rappelle la présence d'un port d'échouage dans les Bas-champs de Cayeux ; le Mayoc ce qui signifie port se retrouve plusieurs fois sur la commune du Crotoy. Ou encore le Platon nom fréquent dans les zones humides occupées autrefois par la mer de plusieurs communes du Marquenterre, à Waben. Pour les anciens, le Platon correspond à un endroit plat, humide, autrefois occupé par un marais maritime où l'on trouvait en nombre des vers de vase.

**Les terrains [ont] été conquis sur la mer, grâce à la construction de digues de protection, long et pénible travail généralement couronné de succès, mais aussi quelquefois anéanti par une tempête, et que l'homme a dû reprendre avec ténacité pour devenir possesseur de ces terres de haute valeur. »**

Charles Baillou, *Assèchement des terrains maritimes [et] tourbeux, leur utilisation agricole*, Beauvais : Imprimerie départementale de l'Oise, 1927, p. 31.



crédit : S. Godard

# 2

## LA MISE EN VALEUR DES BAS-CHAMPS

Le paysage agricole du littoral de la Manche, autrefois occupé par la mer, présente des caractéristiques simples à identifier : il s'agit essentiellement des plaines littorales appelées *bas-champs* à partir du Hable d'Ault (ancien port d'échouage d'Ault) au Sud jusqu'à Etaples au Nord, auxquelles on peut adjoindre les embouchures de la Somme, de l'Authie et de la Canche. Les anciens marais maritimes reconvertis en terrains cultivés et prairies se départagent selon la présence plus ou moins permanente de l'eau. En bordure des **Bas-champs** le paysage rural, composé de plateaux crayeux limoneux, de collines et de glacis occupés majoritairement par des champs de grandes cultures ou des prairies, ne se trouve plus dans l'espace concerné, en dépit de l'effet de la mer qui se résume aux forts vents dominants et aux embruns salés.

## LES PAYSAGES AGRICOLES DES BAS-CHAMPS, HÉRITIERS D'UN PASSÉ TRÈS PARTICULIER

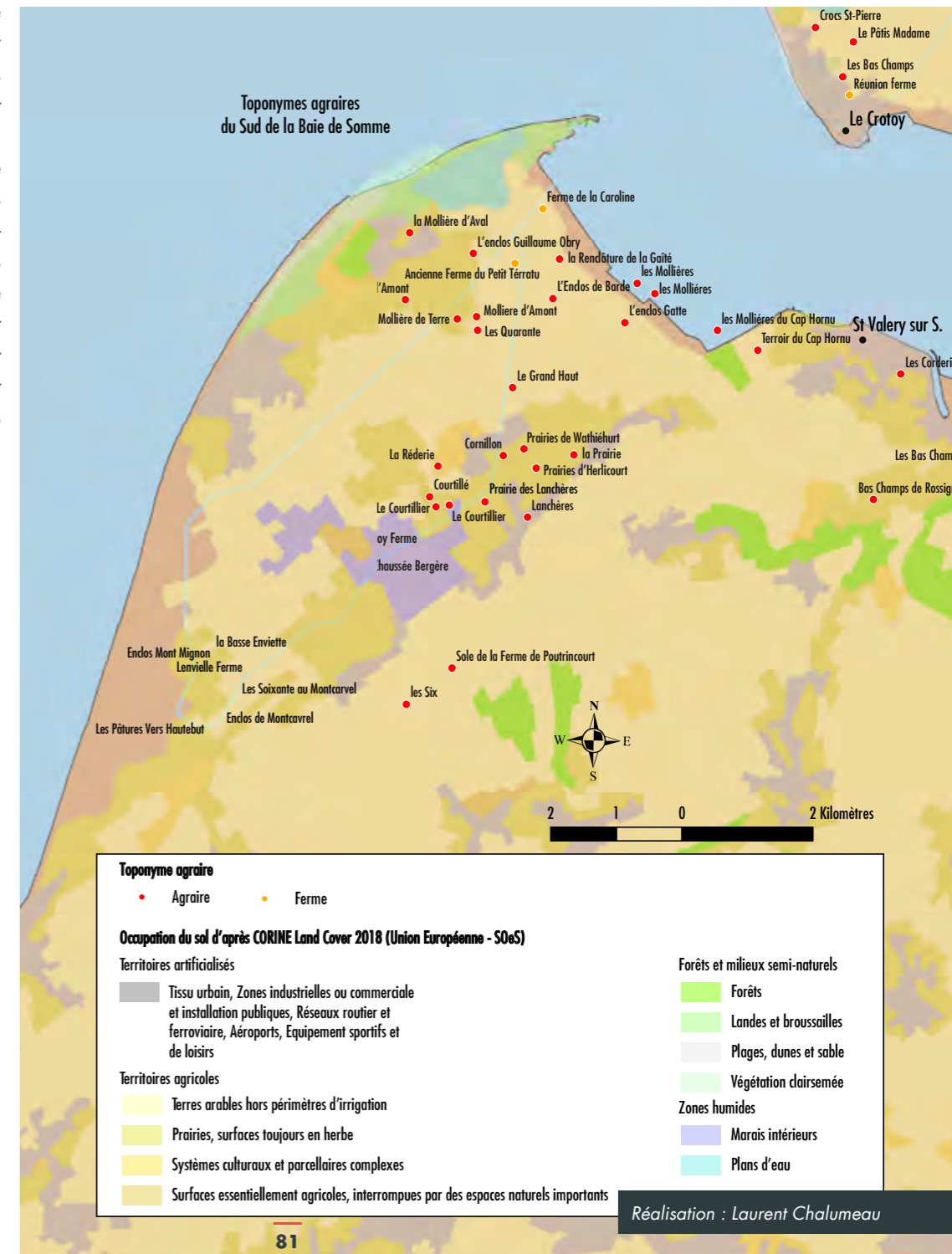
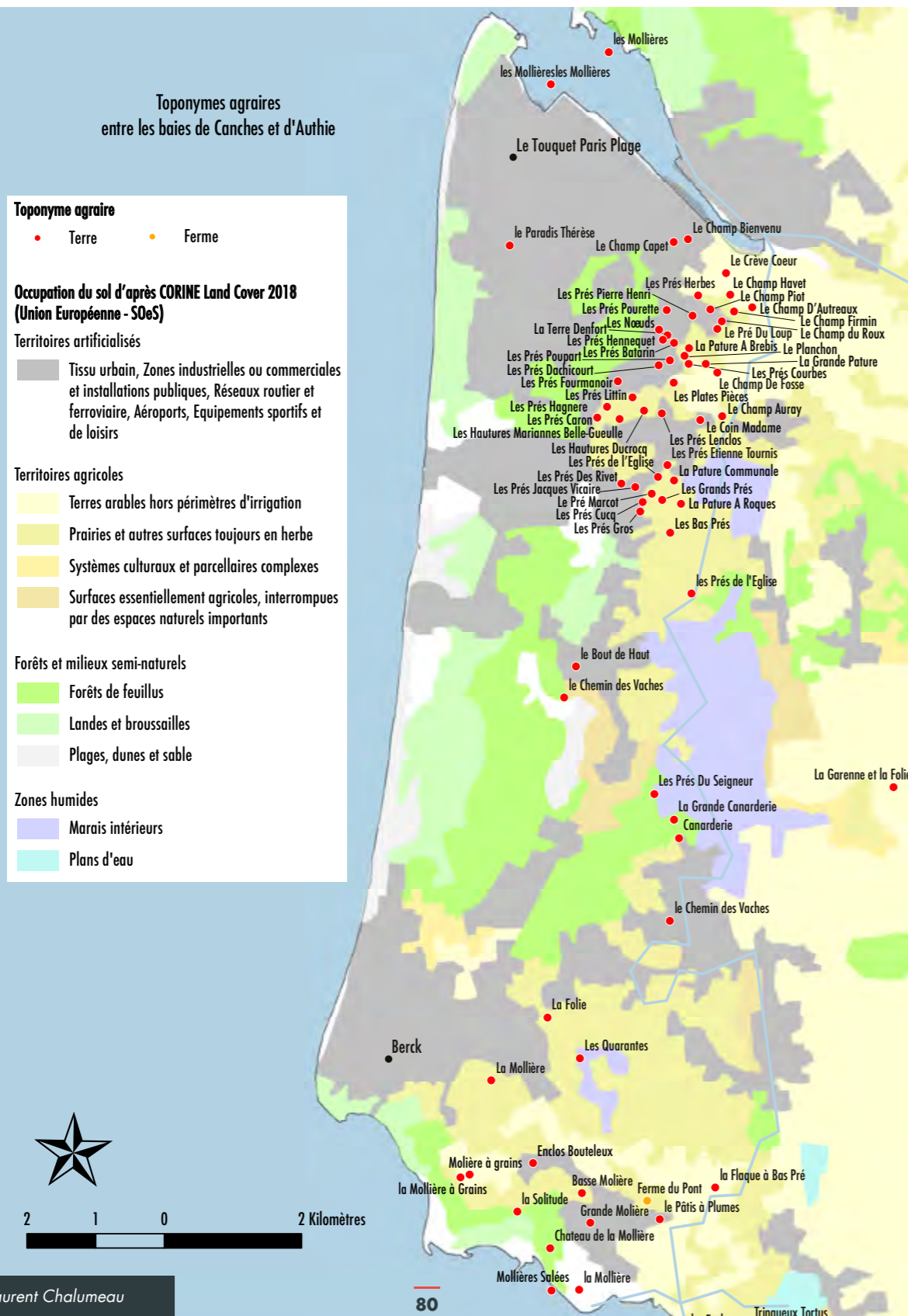
La mise en valeur des bas-champs, déjà ancienne dans la plupart des cas, résulte des *renclôtures*\* progressives dès le Moyen Âge. Le processus a le plus souvent été celui du passage de marais maritime (par exemple **le Marais de l'Eglise**) à des prairies humides pâturées (par exemple **les Bas Prés**). Quand l'exondation était suffisante, le drainage des parcelles plus efficace, il était alors possible de les cultiver (par exemple **le Mont à Poireaux, les Terres Amplemont**).

Les parcelles ont la caractéristique d'être planes mais exposées aux eaux de pluie et susceptibles d'être submergées par la mer. Les canaux de drainage qui quadrillent les terrains jouent un rôle fondamental dans l'équilibre du milieu. Le cadastre montre d'une manière significative que les parcelles les plus anciennes sont plus petites (quelques ares) autour des villages et hameaux, avec des formes épousant les limites tortueuses des anciens chenaux, appelés **Trinqueux** ou **Tortus**. Toutefois, le mauvais entretien peut entraîner des conséquences néfastes pour l'agriculture et l'élevage.

C'est un paysage ouvert où l'arbre est très souvent absent mis à part des rideaux de peupliers ou des alignements de saules têtards, utiles pour l'utilisation de l'osier. Les haies sont souvent présentes sur les digues (**chemin de l'épinette Warlet** par exemple).

Quand on observe la répartition actuelle des surfaces agricoles en prairies permanentes et des terres cultivées, on observe que les plus grandes parcelles de plusieurs hectares, souvent conquises au XIX<sup>e</sup> siècle, ont été quasi immédiatement transformées en champs (le toponyme **Champ Neuf** ou **Neuf Champ** se retrouve un peu partout).

Curieusement, les noms de lieux renseignent peu sur l'usage des parcelles ils se rapportent plus souvent au nom d'un ancien propriétaire ou de la ferme voisine. Il y a bien **les Treize Moutons** à Airons-St-Vaast ou encore **le Bois des Agneux** au nord de Rue à Larronville mais c'est très rare ; **Cantereine** fait plutôt référence au chant des grenouilles et rainettes des anciens marais.



# VERS UNE AGRICULTURE DURABLE

La surface agricole utile (SAU) se répartit environ en 60 % de prairies, permanentes ou temporaires et 40 % de champs. Mais le chiffre varie selon les années car le retournement des pâtures est fréquent, souvent en relation avec des aides auxquelles l'agriculteur peut avoir accès.

Les prairies humides sont dénommées **pâtures** lorsqu'elles sont occupées par des vaches, des moutons mais aussi par des chevaux et quelques ânes. Non entretenues, les zones humides (les très nombreux **marais**) se recouvrent de roseaux, de phragmites, d'arbustes et d'arbres tels que les saules et les autres feuillus adaptés à la proximité de l'eau. Ceci finit par favoriser un embroussaillage et une fermeture du paysage modifiant l'aspect général des bas-champs (par exemple **les Prés du Bosquet**). Le bois est de médiocre qualité sauf quand les parcelles sont plantées en peupliers régulièrement récoltés tous les 20 ans environ. On les retrouve surtout dans le fond des estuaires car ailleurs les vents dominants ne sont guère propices à une croissance convenable.



## Rencloîtres

Récupération de terres sur les marais maritimes.

D'autres prairies moins humides peuvent faire également l'objet d'une exploitation fourragère, à condition de pouvoir supporter le poids des tracteurs qui pénètrent, fauchent et mettent le foin en balle (**la Haute Pâte**).

Les terrains régulièrement cultivés sont la plupart du temps occupés par des cultures saisonnières. Il s'agit, par tradition, de cultures céréalières avec comme paradoxe la nécessité de pomper de l'eau de la nappe et des canaux pour arroser le blé en début de croissance et le maïs pendant une bonne partie de l'été, car il n'est pas vraiment adapté à ces sols filtrants. En outre, les vents fréquents et forts ne sont guère favorables au développement de ces plantes. Les sols légers et relativement fertiles sont certes favorables à certaines cultures maraîchères qui, si elles existent, restent exceptionnelles alors qu'autrefois les entreprises agroalimentaires s'étaient intéressées aux carottes, salsifis, primeurs...

Les pommes de terre peuvent être aussi cultivées mais ne peuvent concurrencer celles du plateau picard et de l'Artois, plus productifs. Toutefois, l'idée de lancer des pommes de terre locales typiques des Bas-champs fait son chemin, par exemple en baie de Somme. La célèbre ratte du Touquet n'est pas particulièrement cultivée sur cette commune ni dans les bas-champs ; cette ancienne variété de pomme de terre a été introduite dans la région dans les années 1960 or sa réputation en fait un produit phare sur les tables gourmandes et il est dommage de détruire un mythe qui participe à la construction d'un paysage identitaire...

Toutes ces cultures posent problème car elles nécessitent de grandes quantités d'engrais et de pesticides au risque de nuire considérablement aux nappes d'eau très proches de la surface et au milieu naturel environnant. Dans le cadre d'un développement durable ces pratiques devraient disparaître ou au moins rester très limitées en raison de la fragilité des sols récupérés sur la mer.

La tendance est d'aller vers une agriculture durable et plus respectueuse de l'environnement en revenant à certaines pratiques traditionnelles. Le label Grand site de France et le parc naturel régional Baie de Somme-Picardie maritime sont en quelque sorte porteurs de la permanence du paysage maritime littoral fonctionnel. Dans le Pas-de-Calais, pour les bas-champs, la même démarche semble aussi prendre corps. Tout est à réinventer dans une relative continuité, à moins que par la contrainte liée à l'élévation du niveau marin, l'ouverture à la mer soit effectuée, ce qui entraînerait la disparition, au moins partielle, de ce paysage rural créé par des efforts soutenus des siècles durant.

Jean-Marc Hoeblich



L'occupation des sols dans les Bas-champs fait alterner des marais, des prairies naturelles et de fauche avec des champs de céréales et de pommes de terre. Les mares existent mais sont menacées, tout comme les haies (crédit : S. Godard)

La molière peut être utilisée pour l'entretien des bovins, mais est absolument insuffisante pour leur engraissement ; outre le déficit de l'herbage au point de vue alimentaire, les fatigues imposées au bétail condamnent absolument la pratique de cette spéculation. Les pâturages existant dans les terrains renclos sont seuls capables de donner de bons résultats à cet égard ; par contre, l'élevage d'un troupeau de moutons y est impossible, à cause de la douve qui exerce ses ravages parmi le bétail séjournant pendant plus d'un an sur les herbages des rencloîtres ; ce grave inconvénient ne se rencontre pas dans la molière, à cause de sa teneur en chlorure de sodium ».

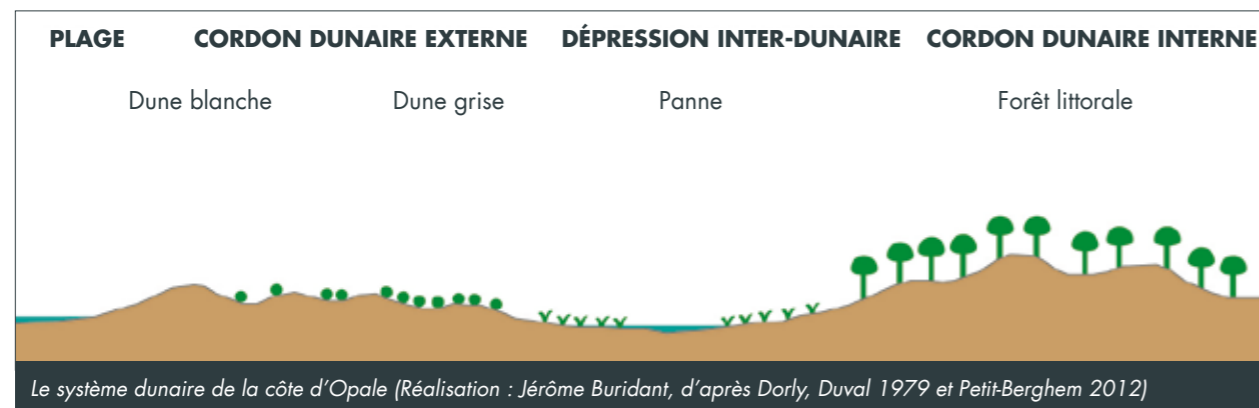
Charles Baillou, *Assèchement des terrains maritimes [et] tourbeux, leur utilisation agricole*, Beauvais : Imprimerie départementale de l'Oise, 1927, p. 44-45.

# 3 DE NOUVEAUX PAYSAGES : LE BOISEMENT DES DUNES LITTORALES

Entre l'estuaire de la Somme et Hardelot-Plage s'étend une côte sableuse. Le vent y remanie sans cesse des cordons de dunes. Le terme **dune**, issu du néerlandais *duin*, apparaît au milieu du Moyen Age pour désigner les « collines de sable » bordant les côtes flamandes après Dunkerque (Dauzat 1971 ; George 1974). Ce terme figure au Nord de l'Authie sur les cartes du XVIII<sup>e</sup> siècle, par exemple celle de Cassini.

Le système dunaire s'étend à l'intérieur des terres, sur une profondeur de parfois plus de 5 km. En partant de la ligne de rivage, on distingue successivement :

- les avant-dunes mobiles, toujours mobilisées par le vent, appelées **pourrières\***, **dunes blanches**, **blancs...**
- les arrières-dunes stabilisées par la végétation, appelées **dunes grises**. S'y développent naturellement des pelouses dunaire, composées d'herbacées (Chiendent des sables, Oyat, Caquiller maritime...), de mousses et de lichens, ainsi que d'argousiers, souvent accompagnés de troènes et de sureaux noirs,
- des cordons dunaire internes, beaucoup plus anciens, colonisés par les arbres (bouleaux, érables, ormes, frênes),
- entre ces cordons parallèles à la ligne de rivage, des dépressions interdunaires qui abritent des milieux humides d'une très grande variété (Dorly, Duval 1979). Sur le littoral atlantique, elles portent le nom de *lettes*. En Flandre, elles sont appelées *pannes*. En Boulonnais et en Marquenterre domine l'appellation de **plaine**. Le toponyme **flaque** s'applique le plus souvent à des mares interdunaires.



Les ensembles dunaire sont plus souvent encore appelées garennes : **Garennes de Lornel**, **Garenne de la Justice**, la **Garenne nouvelle**, etc. Ces termes remontent à l'Ancien régime. Il s'agit alors de propriétés royales ou seigneuriales utilisées pour la chasse au lapin. Les habitants y possèdent parfois des droits d'usage qui leur permettent de faire pâturer leurs troupeaux. En l'absence de couverture boisée, le principal danger des dunes est leur progradation\*. Les terres et les villages situés en arrière des dunes sont longtemps menacés par les sables. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le village de Merlimont doit être déplacé en raison de son ensablement. La communauté de Saint-Quentin-en-Tourmont est aussi obligée de délocaliser son église à trois reprises.

\* Ces dunes couvrent une surface d'environ 7800 ha dans le Pas-de-Calais et 3600 ha dans la Somme.

Le trait le plus curieux de la géographie des dunes vient de leur marche progressive vers l'intérieur des terres [...]. Nous voyons les dunes gravir le plateau du Haut-Boulonnais ; ailleurs, à Berck, le sable envahit les rues du bourg et s'élève au premier étage des hôtels de la plage [...]. En 1731, au moment de la réfection de la grande route de Montreuil à Calais, on renonça au tracé qui traversait Condette parce que les sables envahissaient le chemin ; on le détourna par Samer. Cette invasion des sables amenait l'ensevelissement des villages et l'obstruction des rivières. Parmi les villages les plus éprouvés, il faut citer Saint-Quentin-en-Tourmont. Le curé disait en 1728 que le tiers de sa dime était perdu par suite de l'invasion des champs par le sable. Une enquête faite dans le pays en 1786 apprit, de la bouche des vieillards, que les habitants de Saint-Quentin en étaient à leur troisième église et que le village chassé par les sables avait été déjà démoli et reconstruit plus loin ; que la démolition de la seconde église remontait à douze ou quinze ans et qu'on pouvait sur l'emplacement du cimetière voir les croix des tombes percer au travers des sables. »

Albert Demangeon, *La Picardie et les régions voisines*, Paris : Armand Colin, 1905, p. 175-176.

Avant 1789, la monarchie entreprend déjà la vente ou la concession des dunes aux communautés d'habitants et aux particuliers. En 1783, le roi fait ainsi concession à Gaienet de Châteaubourg des **garennes d'Ecault et du Choquel**, à Condette, pour y réaliser des plantations (Ledru-Rollin 1837). Durant la Révolution, la vente des biens nationaux conduit à une appropriation privative de tous ces espaces. Les garennes sont rachetées par des particuliers, souvent issus de la bourgeoisie. Progressivement, les ventes conduisent à un morcellement progressif d'une partie de ces propriétés, au profit de catégories sociales plus variées. A partir des années 1970, l'Etat et le Conservatoire du littoral entreprennent aussi le rachat de terrains, dont une partie est actuellement gérée par l'Office national des Forêts.

Le boisement des dunes littorales est une opération d'abord menée sur la côte atlantique, après les expériences de l'ingénieur des Ponts et Chaussées Nicolas Brémontier. La méthodologie est fixée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'abord de ralentir le déplacement du sable, en plaçant des fascines de roseaux, d'argousiers ou de troènes, plus récemment des ganivelles\*. Le sol est ensuite fixé en y installant des herbacées tolérantes au sel, au fort enracinement, comme l'Oyat. Une fois ce sol stabilisé, il est possible d'y semer ou d'y planter des espèces ligneuses. Le décret du 14 décembre 1810 étend le principe de la fixation des dunes sur l'ensemble du littoral français. En 1818 et 1819, des ordonnances complètent ce texte en réglementant les usages sur les dunes du Pas-de-Calais (Thelu 1879, Petit-Berghem 1999, Buridant 2008).

Les principaux travaux de semis et de plantation sont entrepris par les propriétaires eux-mêmes. Comme sur le littoral atlantique, les essences les plus utilisées sont le Pin maritime et le Pin laricio. En 1856, le notaire Alphonse Daloz entreprend



par exemple une plantation de pins maritimes, complétés de chênes, d'ormes, de frênes, de trembles et de peupliers, dans le domaine du Touquet, qu'il avait acheté à l'Etat en 1837. Ce domaine est à l'origine de la station du Touquet-Paris-Plage. Au même moment, d'autres propriétaires comme Adam à Ecault (Saint-Etienne-au-Mont), ou Leroy-Mabille à Neufchâtel-Hardelot entreprennent des plantations similaires. Cette dynamique produit de nouveaux paysages. Elle se manifeste aussi par de nouveaux toponymes : **Les Pins**, **Les Sapins**, **Le Bois des Sapins**, **La Petite Finlande**, **La Petite Californie...**

Cet effort est en partie remis en cause au XX<sup>e</sup> siècle. Durant la Première Guerre mondiale, les troupes britanniques installent sur le littoral des camps d'entraînement et de repos ainsi que des espaces de stockage de matériels, qui mobilisent toutes les sortes de bois. Les dommages les plus importants sont causés par les troupes d'occupation allemandes, durant la Seconde Guerre mondiale. La quasi-totalité des boisements est exploitée pour la fabrication de pieux Rommel, plantés sur les plages pour empêcher l'arrivée de chalands de débarquement, et dans l'arrière-pays pour prévenir l'atterrissage de planeurs. Ce qui peut rester est ensuite récupéré par les habitants pour leur chauffage. Ces coupes à blanc conduisent très rapidement à une remobilisation du sable et à son avancée très rapide dans les terres.



De nouvelles plantations sont entreprises dans le contexte de la Reconstruction. Les propriétaires se regroupent dès 1948 en associations syndicales. Après déminage, les dunes sont remises à leurs propriétaires. Une nouvelle génération se lance à nouveau dans des plantations, souvent à finalité cynégétique\*. De 1945 à 1958, la majorité des travaux est financée par le Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, à partir des dommages de guerre. En Marquenterre, la famille Jeanson utilise ainsi les dommages de guerre pour boiser son domaine, acquis en 1923 (Jeanson 1999). Certains propriétaires profitent aussi des aides du Fonds forestier national, créé en 1946 pour favoriser la production de bois. Si les premiers efforts de plantation sont souvent ralentis par les dégâts de lapins, l'apparition de la myxomatose en 1955 limite rapidement les risques (Buire, Allavoine, Sallé 1963).

**La côte n'a pas beaucoup changé hormis les garennes [...]. Le Bois de Sapins c'est un bois totalement artificiel. Quand j'ai commencé à naviguer en 1963-1964, c'était le père Tiberghien à qui ça appartenait, toutes ces terres là qu'il avait rachetées. Il plantait des petits sapins grands comme ça, il avait un mètre et tous les 1 ou 2 mètres, il plantait. Il disait que ça servirait à ses petits-enfants et il s'est un peu trompé car c'est la mer qui les a toutes avalées.**

**Quand on va vers Rang-du-Fliers, c'étaient des dunes, des argousiers, il n'y avait pas d'arbres, hormis quelques pins maritimes par ici et par-là qui poussaient, parce que c'était rude. C'était ce qu'on appelait les garennes. Les argousiers, il y en avait partout. A l'époque jamais personne n'aurait pensé qu'un jour on utiliserait les argousiers pour faire de la confiture, qui est délicieuse au possible, avec un goût amer. Jamais on n'aurait pensé que c'était comestible. »**

*Pierre-Georges, Berck-sur-Mer.*



Le Bois de Sapins vu du Sud de la baie d'Authie. Depuis 1950, plus de 150 m de dunes ont été emportées par la mer. Aujourd'hui, ce boisement constitue un très faible obstacle aux assauts de la mer (crédits : Office français de la biodiversité, Jérôme Buridant)



Les paysages forestiers littoraux de la Côte d'Opale sont donc en grande partie totalement façonnés par l'homme. Aujourd'hui encore, les boisements littoraux jouent un rôle essentiel dans la stabilisation des dunes, en ralentissant leur avancement vers les terres. Mais il faut cependant souligner que ces plantations restent un faible rempart contre le risque de submersion, dans un contexte d'augmentation des niveaux marins.

*Jérôme Buridant*

- \* **Progradation** Avancement d'une construction sédimentaire (delta, dune...), en raison d'un apport important de sédiments.
- \* **Ganivelle** Clôture formée de lattes de bois séparées par un espace assurant une certaine perméabilité au sable, pour l'empêcher de se coucher au sol.
- \* **Pourrière** Du Picard pourre (poudre, poussière), désigne des secteurs de sables volants.
- \* **Cynégétique** Art et technique de la chasse.



10 — BLRCK-PLAGE. Les Dunes. ND Phot.

CAYBUX-sur-MER. - Un Bain

**V**

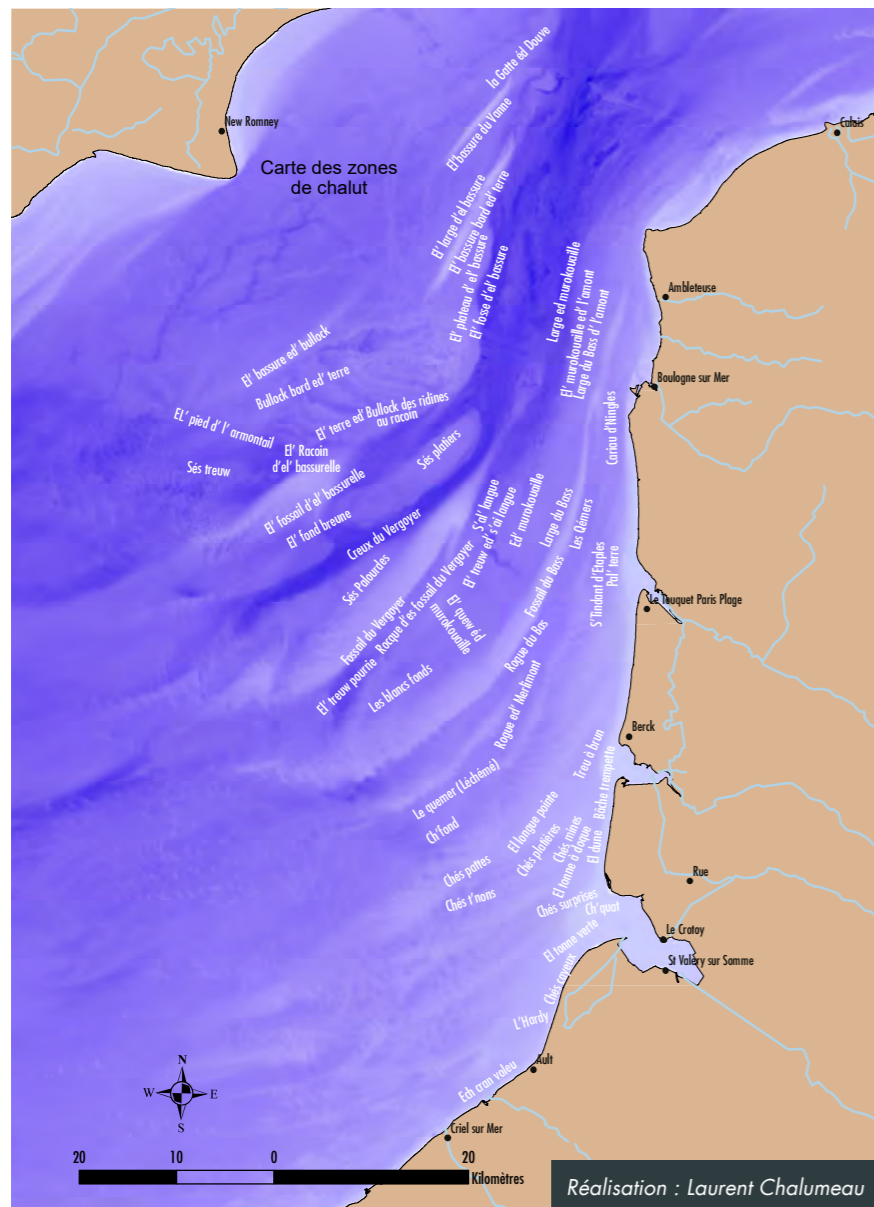
**DES ACTIVITÉS TOURNÉES  
VERS LA MER ET L'EAU**



# 1 LA DIVERSITÉ DES PÊCHES

La diversité des fonds marins et des côtes de la Manche est à l'origine d'une grande diversité de la faune sous-marine. Depuis des siècles, les Hommes ont adapté leurs techniques de pêche à la variété des ressources et aux contraintes des milieux, en mer comme sur le littoral.

## L'IMPORTANCE DE LA PÊCHE EN MANCHE ORIENTALE



Importantes depuis l'époque médiévale, les flottilles de pêche ont pu profiter de ports abrités dans les sites d'estuaires : Boulogne sur la Liane, Quentovic, Montreuil puis Etaples sur la Canche, le Crotoy et Saint-Valéry sur la Somme, le Tréport sur la Bresle. Entre Cayeux et Ault, le Hable d'Ault a longtemps aussi servi d'abri. Entre ces sites, les plages de galets et de sables ne fournissaient pas d'abri sûr. Les communes telles que Cayeux, Berck, Wimereux ou Ambleteuse, étaient des ports d'échouage. Il fallait utiliser des bateaux petits et légers, faciles à hisser sur la plage, bordés à clins, appelés *flobarts* ou *flobards*. Sur le littoral, c'est surtout la présence du poisson qui a donné quelques noms de lieux : la **Fosse aux Anguilles** à Groffliers, le **Trou à Harengs** à Rue, le **Pont à Sellins** (sorte de pilchard) au Crotoy, le **Courant à Poissons** à Cayeux...

La Manche orientale reste aujourd'hui l'une des principales zones de pêche en France, notamment pour le Lieu noir, la Sole, le Bar, le Cabillaud, le Merlan ou le Hareng. Le port de Boulogne se distingue par son importance,

loin devant le Tréport. En fonction des espèces sont déployées des navires différents, qui utilisent des engins spécifiques : chalutiers, trémailleurs, caseyeurs, ligneurs ou coquillards. Les zones de chaluts portent des noms spécifiques : par exemple la **Gatte éd Douve**<sup>1</sup> à l'approche de Douvres, **El' Treuw pourrie**, **S'Tindant d'Etaples**, **El' Cariau d'Ningles** ou **El' Rogue ed' Merlimont**... La pêche à la Coquille Saint-Jacques, par ailleurs, s'effectue principalement sur les hauts fonds des **Ridens de Dieppe** et du **Vergoyer**.

<sup>1</sup> En picard, le mot gatte signifie « jatte » ou « bol ». Mais gatte peut aussi avoir la signification de « chèvre », comme en Flandre française, en Hainaut et en Avesnois (Vermeuse 1867 ; Deseille 1884). Ce mot est à rapprocher de l'anglais goat. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la Gatte éd Douve était réputée pour l'abondance des harengs.

## LA PÊCHE EMBARQUÉE EN BAIE DE SOMME

Autrefois, avec le flot, la baie se couvrait des voiles des *sauterelliers* qui, un à un, venaient mouiller en file indienne devant la grève au pied du Courtgain et de leur protectrice la Madone des Roches. C'est le retour de la *pêche à la sauterelle*. Ainsi nomme-t-on la crevette grise à Saint-Valéry et dans toute la baie. Le *sauterellier* est un petit bateau de 6 à 8,50 m, puissant, ardent ; il suffit de pousser la barre pour virer ou louvoyer. Mais parfois en morte-eau ou, quand le vent fait défaut, le patron et son mousse doivent rentrer à la godille. Son armement est sommaire, ses voiles sont en toile de coton, de chanvre et de lin. Le patron les confectionne le plus souvent lui-même ainsi que les filets dont il prend grand soin. Jusqu'en 1920, Saint-Valéry est le siège d'une amirauté puis d'un quartier maritime qui étend sa juridiction de Cuq dans le Pas-de-Calais jusqu'à Mers. Aussi les *sauterelliers* sont-ils immatriculés « SVSS » (Saint-Valéry-sur-Somme) suivi d'un numéro. Ils dépendront ensuite du quartier maritime de Boulogne, avec l'immatriculation « BL ». En 1924 on recense cinquante-trois bateaux et soixante marins pêcheurs à Saint-Valéry. Dans les années 1930, les moteurs remplacent peu à peu les voiles. De nos jours ce sont les ports du Hourdel et du Tréport qui abritent les quelques bateaux modernes, bien équipés, longs de 12 m sur lesquels embarquent deux à cinq marins. Les crevettes de la baie de Somme, adultes au bout d'un an, sont pêchées au filet. Elles sont vendues fraîches, non congelées et non additionnées de conservateurs. La saison la plus favorable va d'avril à juin et de fin août à novembre-décembre.



André Cléré et son mousse, départ à la pêche sur le sauterellier Laurent Gérard (crédit : Les amis du Courtgain de Saint-Wary)

On peut aussi noter une autre pêche, la *pêche à la civelle*. Depuis la mer des Sargasses les alevins d'anguilles parcourent quelques 6000 km pour rejoindre l'embouchure des fleuves côtiers, trouver l'eau douce, grandir, se développer pendant au moins sept années. C'est au moment de leur passage de la mer à l'eau douce que se pratique la pêche des *civelles*, c'est ainsi qu'on les nomme ici (sur la côte basque on les nomme *pibales*), du 15 janvier jusqu'à la fin du mois de mars. Cette pêche très lucrative se pratique la nuit avec un filet à très petites mailles, en forme d'entonnoir. Une licence est obligatoire et des quotas peuvent être imposés. Les marins pêcheurs vous le diront : « c'est de l'argent facile à gagner ». Les civelles, qu'autrefois on pouvait attraper à main nue au bord du quai tant elles abondaient, se raréfient et pratiquement tout le produit de cette pêche est exporté.

*Colette Cronier et Yves Lamidel*



Julie Montassine, marin pêcheur, pêche à la crevette (crédit : Christian Porquet)

# LA PÊCHE À PIED, UNE ACTIVITÉ TRADITIONNELLE

La pêche à pied est une pratique traditionnelle dans les baies de la Canche, de l'Authie et de la Somme. La baie de Somme est le premier site français de pêche à pied. Cette technique traditionnelle se transmet de génération en génération. Les sites de pêche, qui ont tous leurs noms, se transmettent de la même manière. Les outils utilisés sont taillés à la main du pêcheur à pied et les techniques de ramassage éprouvées. Le temps d'une marée basse, les jardiniers de la baie récoltent des végétaux marins (salicorne, aster maritime, soude maritime...), des coques et des néréis. Le pêcheur à pied apprécie ce vent de liberté qui souffle sur les vasières nourricières, les sables mutants et les vertes prairies de cet espace maritime préservé, en dépit de ce métier harassant, à dos pliés, à lourdes charges, par tout temps et toute marée.

A marée basse, armé d'une faucille ou d'un couteau, le ramasseur de salicornes arpente les mollières, repère les végétaux si convoités et d'un geste précis taille dans le vif, jette une poignée de passe-pierres dans un seau, puis dans un sac. De-ci, de-là, des seaux blancs, jaunes ou rouges, débordant de végétaux côtoient des sacs beiges, oranges ou verts gorgés de cette précieuse récolte. Au loin la mer gonfle, il est temps de plier bagages, de caler les sacs sur le « solex », un vélo de fortune, et de quitter la baie. Sur les tables de France et des Pays-Bas, les gourmets se délecteront de son vert tonique, de son croquant et de sa saveur salée et iodée.

Au petit matin, le jusant disparu au loin, les tracteurs vrombissent, ils débarquent sur les vasières Bébert, Reinette, Jean et tant d'autres ramasseurs de coques. Ce mollusque bivalve blanc, beige ou ocre vit paisiblement dans la baie enfoui dans le sable ou la vase. Campés sur le gisement de coques, les pêcheurs à pied s'activent, un coup de râteau bien placé, les hénons luisants sont basculés dans une trémie, secoués bruyamment pour évacuer la vase, triés (minimum 3 cm), rincés, et déversés dans un seau à un rythme effréné. Au **pied de bassieu**, le flot est de retour, il est temps de déposer les sacs sur les vélos dédiés et de partir. Ne doutons pas que crues ou cuisinées les coques feront le régal des amateurs éclairés.

Une fois la mer retirée, au beau milieu d'une vasière encore luisante d'humidité, apparaît une silhouette penchée vers le sol, un outil étrange dans une main, une caisse et un seau dans l'autre. Chaussée de cuissardes et enfoncée dans la vase à mi-mollet Reinette, dernière *vérotière*, extirpe du substrat vaseux un ver très prisé pour la pêche de loisirs. A coups de croc, elle laboure méthodiquement la matière organique nourricière de cet annélide estuarien, le *Nereis diversicolor*. Elle dépose délicatement son prélèvement dans sa caisse en bois judicieusement munie de lattes à clairevoie entre lesquelles les vers se fauillent en se débarrassant de la vase. La récolte effectuée est précieusement conservée en vivier avant d'être expédiée à destination des pêcheurs les plus exigeants.

*Paule Porquet et Christian Porquet*

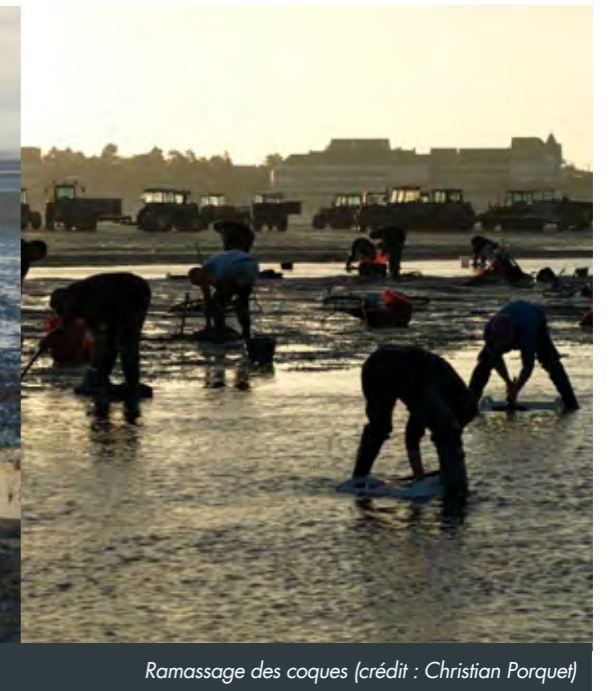
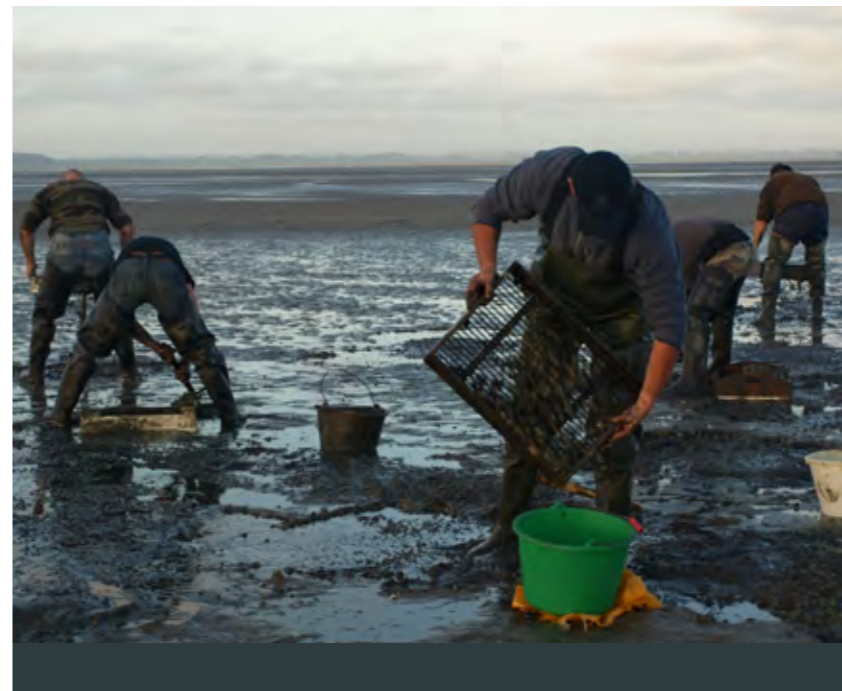
163 - Baie de Somme - Groupement Verrotières



Groupes de verrotières en baie de Somme (source : Bibl. mun. Abbeville B 8000 16201 CP PIC 06 0578)



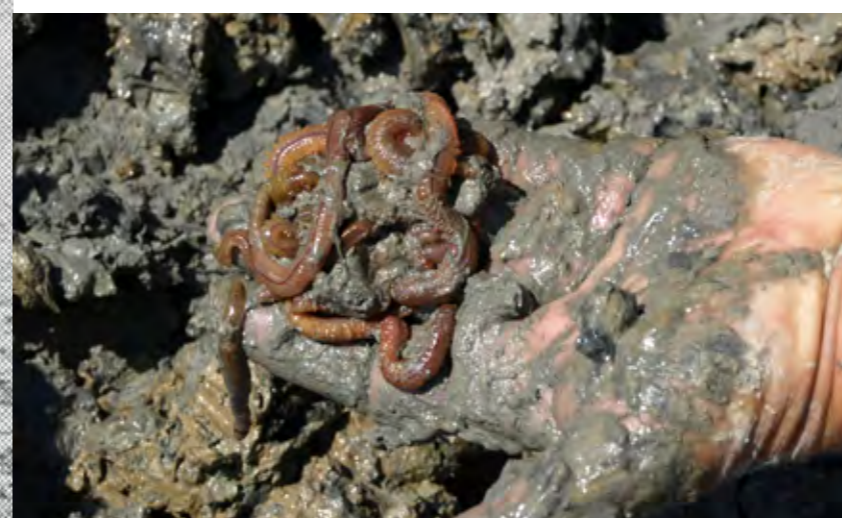
Ramassage des salicornes (crédit : Christian Porquet)



Ramassage des coques (crédit : Christian Porquet)



Ramassage des coques (crédit : Christian Porquet)



Ramassage des nereis (crédit : Christian Porquet)

# 2 LE COURTGAIN

**Le Courtgain** est un quartier pittoresque de Saint-Valéry, le seul de la côte d'Opale véritablement épargné par la dernière guerre. Il fait partie intégrante de la ville basse, très lié à l'histoire maritime du port situé à l'embouchure de la Somme. **Le Courtgain** est délimité par un ensemble de petites rues qui se croisent au-dessus de la **Place des Pilotes** et de la **Rue de la Ferté**, bordées de maisonnettes aux couleurs chatoyantes et aux abords fleuris, nichées sur les flancs de la falaise morte. Cette position privilégiée permet aux habitants du quartier de s'abriter à la fois de la montée des eaux lors des grandes marées et également des vents dominants. L'origine du nom de lieu, **Courtgain**, vient de petits gains, des modestes salaires des marins pêcheurs qui s'embarquent le temps d'une marée, sur leur *sauterellier*, petite barque à voile. L'équipage était souvent composé de deux marins, le patron et le mousse. Les femmes des marins guettaient du haut du **Calvaire**, point culminant du quartier, le retour d'une pêche qu'elles espéraient fructueuse afin de vendre un peu de poissons au porte à porte, à l'aide d'une charrette appelée *baladeuse*. Afin d'améliorer l'ordinaire, elles n'hésitaient pas non plus à farfouiller dans les vasières à marée basse pour y attraper des vers afin de les vendre comme appâts : elles étaient aussi *vérotières*.



## DES SIMILARITES AVEC D'AUTRES COMMUNES DE LA COTE

Si le Courtgain comporte de nombreux traits originaux, ce quartier présente aussi des similitudes avec d'autres quartiers de pêcheurs, par exemple à Boulogne-sur-Mer (la Beurrière, dont le nom rappelle la présence des bruyères) ou à Etaples (autour de la rue de Rosamel, anciennement rue du Havre, des Marins ou des Matelots). D'autres communes ont aussi donné des noms de quartiers illustrant la modicité de leurs habitants : le Courgain à Wimereux, ou le Dernier Sou à Boulogne-sur-Mer.



Le Calvaire des Marins (crédit : Christian Porquet)



## LE CALVAIRE DES MARINS

Le Calvaire des marins, promontoire au cœur du Courtgain, a été érigé il y a plus de deux cents ans et restauré en 1990. Il est dédié à la mémoire des marins péris en mer. Le Calvaire surplombe le quartier du port, point de repère fixe, remarquable et identifiable. Il est qualifié d'amer et utilisé, de fait, pour la navigation dans la baie. Le Calvaire des marins a, pendant des siècles, servi de mirador aux femmes de marins qui chaque jour se pressaient sur ce belvédère pour scruter le retour des sauterelliers, là-bas, « au pied de la mer ». Soudain une, deux, trois...voiles à l'horizon, les voilà parties, se faufilant dans les ruelles et les venelles pour rejoindre au plus vite le Port.

L'habitat est typiquement picard. La plupart des maisons, en l'état extérieur, datent du XIX<sup>e</sup> siècle, car la brique prédomine avec des toits en ardoise. Elles sont traditionnellement très colorées, car chaque année les marins repeignent leur bateau et les surplus de peinture égayaient les devantures. Des intérieurs plus anciens, datés du XVIII<sup>e</sup> voire du XVII<sup>e</sup> siècle, font apparaître l'existence de cloisons en torchis, quelques soubassements voûtés et certains pignons de cheminée qui laissent deviner les traces de four à pain. Cependant la plupart de ces maisons ont été modifiées, agrandies et maintes fois reconstruites après de nombreux incendies ou pour des raisons de confort et d'espace. De fait, une partie des toitures présente actuellement un pan brisé avec des combles aménagés. Les intérieurs étaient très sommaires encore dans les années d'après-guerre. On comptait au rez-de-chaussée une pièce principale, la salle de vie avec le foyer, puis une ou deux petites chambres. A l'étage le grenier et en extérieur une *courette* sans oublier la *tinette*\*. Des familles de six à huit personnes occupaient cet espace restreint et la corvée d'eau s'imposait tous les jours. Actuellement on peut compter sur les doigts de la main les familles d'anciens marins qui vivent dans le quartier. Ils étaient près de quarante dans les années 1950. Cependant la tradition veut que tous les habitants, qu'ils soient en résidence secondaire ou locaux, vouent un culte particulier à l'âme du Courtgain et s'appliquent à la faire perdurer, grâce à l'entretien et la décoration des façades, au fleurissement des rues, à l'entretien du calvaire et des oratoires dédiés à la Vierge et à Sainte Thérèse et à l'organisation de la Fête de la mer.

*Cofette Cronier, Hervé Bernard*

## LA VIERGE DES ROCHES PROTECTRICE DES MARINS DU COURTGAIN

Au VII<sup>e</sup> siècle veillaient sur les pêcheurs de Leuconaus la fée du Cap Hornu et la Vierge appelée *Madone des Floches* ou *Madone des Roches*. Les habitants de cette bourgade craignaient les accès de colère de la fée du Cap Hornu. Evangélisés par Gualaric, ils avaient reçu le baptême et avaient déposé, à cette occasion, sur le front de la Vierge un cercle en métal en gage de foi. La fée, jalouse de cette croyance qui l'évinçait chaque jour un peu plus, décida, un jour d'automne, d'engloutir quatre barques dans une horrible tempête. Quelques marins infidèles firent des offrandes à cette terrible fée pour apaiser son courroux. Peu de temps après, un sinistre ouragan s'abattit avec force sur les fragiles embarcations des pêcheurs brisant voilures, rames et gouvernails. Les marins désespérés, promis à une mort certaine, aperçurent à l'horizon le visage de la vierge auréolée d'une douce lumière, qui les guida jusqu'à la grève à l'abri de tout risque. En souvenir de ce miracle, la Vierge des Roches devint la protectrice des marins valéricains, une statue fut érigée dans le Courtgain, rue Sainte Roche Madone, actuellement rue Roche Madone.

Roche Madone (crédit : Christian Porquet)



\* Tinette Lieu d'aisance



# 3

## LES CHASSES LITTORALES

Les estuaires picards et le littoral de la mer d'Opale sont des espaces de grande diversité écologique. Situés sur le principal axe de migration des oiseaux à l'échelle européenne, ils offrent une multitude d'habitats (baies, mouillères, vasières, marais). Cette diversité a depuis longtemps été favorable à un développement des pratiques de chasse, notamment la chasse à la hutte.

Jusqu'à la Révolution française, la chasse reste un privilège des seigneurs. Ceux-ci se réservent notamment les zones dunaires, pour en faire des garennes à lapins. L'abolition des droits féodaux (1789), la vente des biens nationaux et la loi du 3 mai 1844 permettent un premier essor des pratiques de chasse au XIX<sup>e</sup> siècle. Le développement des loisirs à partir de la période des Trente Glorieuses (1946-1975), surtout, a contribué à une démocratisation des pratiques récréatives sur les littoraux et les zones humides. Les mutations et les progrès sociaux ont offert, de façon croissante, des loisirs à la société. Les sports de nature se sont développés, et, conjointement, l'activité cynégétique\* est devenue une activité populaire (Fabriani, 1982). L'essor de la chasse traditionnelle au gibier d'eau a même été tel que les autorités ont dû, par la voie législative (loi Chasse n° 2000-698 du 26 juillet 2000), limiter dans les départements concernés la multiplication désordonnée des postes fixes de chasse de nuit au gibier d'eau par le biais d'un *numerus clausus*.

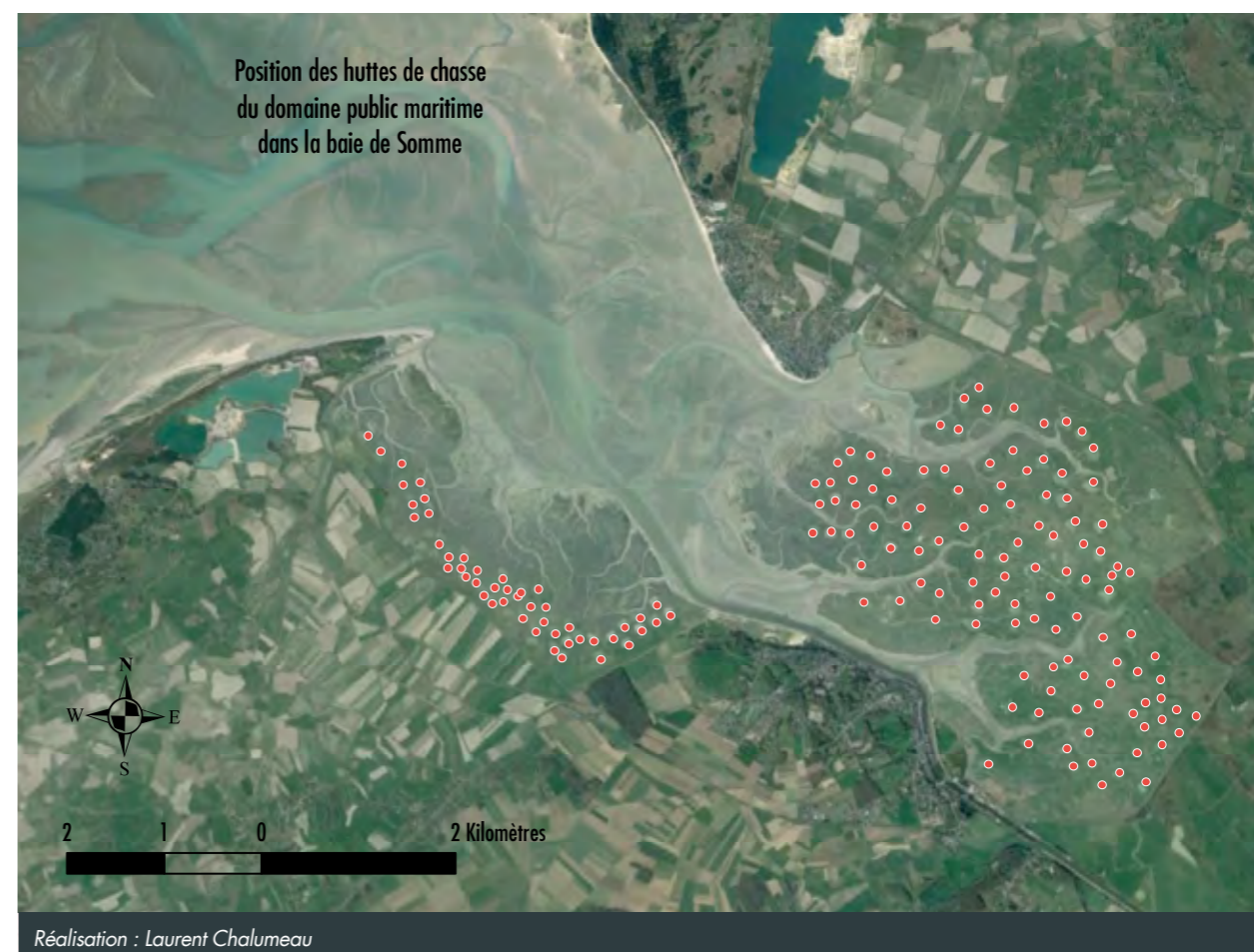
La présence du gibier et la chasse marquent la toponymie. Les cartes topographiques font apparaître des noms tels que **la Garenne, les Sarcelles, la Sauvagine, les Terres à Canards, la Bâche à Canards, la Canarderie, la Canardière, la Grande Canarderie**, mais aussi **la Voie des Huttes** ou **la Hutte de l'Eclusier**.

## UNE CHASSE POPULAIRE : LA CHASSE À LA HUTTE

La chasse au gibier d'eau consiste généralement à se dissimuler aux abords de l'eau dans un poste, couramment nommée *hutte, hutteau, gabion, tonne*, en fonction de sa localisation, sur le domaine terrestre ou le domaine public maritime. Sur le domaine privé, ces huttes portent généralement un nom. Sur le domaine public maritime, elles portent un numéro. Cette pratique de chasse consiste à exploiter le caractère grégaire des oiseaux d'eau chassables, une quarantaine d'espèces en France, en les attirant avec un attelage d'appelants vivants ou artificiels. Les appelants vivants sont des oiseaux de races différentes, sélectionnés et élevés pour leur qualité de chant. Il est aussi possible d'utiliser des formes en bois ou en plastique, pour duper et prélever le gibier sauvage (Lefèvre, 2020).

Ce mode de chasse s'apparente à un mode de vie, car l'investissement en temps et en argent des hutteurs, dits *sauvagniers*, est considérable. Pour acquérir les compétences naturalistes nécessaires à cette pratique, le permis de chasser, dispensé par les Fédérations départementales des chasseurs n'est pas suffisant. Le chasseur, passionné, est communément initié de génération en génération, et ce, dès son plus jeune âge, à d'observer les conditions environnantes (comportement du gibier, vents dominants, analyse paysagère, concurrence entre chasseurs, etc.). Les oiseaux d'eau, notamment les anatidés\*, ont un rythme qui alterne les activités diurnes, durant lesquelles ils consacrent la majeure partie de leur temps au confort (repos, reproduction) et la période nocturne, durant laquelle ils se déplacent à la recherche d'alimentation (Tamisier et Tamisier, 1981). Il s'agit alors d'anticiper les zones d'arrivages et donc d'affiner, au gré des éléments, la disposition de l'attelage pour inciter les oiseaux d'eau, en quête d'une zone de gagnage, à se poser sur le plan d'eau de la hutte. En jouant sur les capacités de chant des appelants qui ont tous une spécificité, telle « qu'accrocher » (cane long-cri), « mettre en confiance » (cane demi-cri), et « faire poser » (cane court-cri), il est possible d'attirer les oiseaux d'eau, sédentaires ou migrateurs (Ichter et Merlin, 2006).

Outre l'aspect socio-culturel de cette pratique traditionnelle, les postes fixes de chasse de nuit au gibier d'eau sont un marqueur paysager des estuaires picards et de la mer d'Opale. A l'échelle du seul département de la Somme, 2235 numéros d'immatriculations sont attribués sur le domaine public maritime, principalement dans la baie de Somme et la baie d'Authie.



# UNE CHASSE MYTHIQUE, LA CHASSE DE NUIT AU GIBIER D'EAU EN BAIE DE SOMME

Entre la Pointe du Hourdel au Sud et la Pointe de Saint Quentin au Nord, la baie de Somme se déploie sur 7000 ha. Cet estuaire est un lieu privilégié de nourriture, de repos et de nidification pour les oiseaux sédentaires et les migrateurs. De fait, la notoriété de la baie dans le domaine ornithologique est acquise de longue date.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les pêcheurs des trois ports de la baie, Le Crotoy, Le Hourdel et Saint-Valery, embarquent le temps d'une marée pour une pêche de proximité à la crevette grise « seutrelle » et aux poissons plats. Mais ces « voiles », qui recouvrent quotidiennement la baie pendant la belle saison, ne sont pas prêtes à affronter du gros temps. Ainsi les pêcheurs, privés de leur activité professionnelle en automne comme en hiver, s'adonnent à la *chasse au gibier d'eau*. Pendant ces longs mois, ce gibier de mer nourrit la famille du pêcheur-chasseur ou, vendu, lui apporte un revenu complémentaire. De surcroît, à cette époque, les pêcheurs désœuvrés sont souvent sollicités par de riches parisiens friands de chasse en bateau.

Ces pêcheurs et bien d'autres pratiquent la *chasse au hutteau*. Ce mode de chasse implique une connaissance parfaite de la baie, des appelants dédiés et la maîtrise d'un véritable savoir-faire : à marée basse, s'embarquer de nuit sans lune, débarquer sur les vasières, repérer l'endroit choisi, creuser un trou dans le sable, y déposer de la paille et se cacher sous une toile en position allongée, guetter le gibier sous cet abri au cœur de la vie sauvage. De cette façon, canards (siffleur, sarcelle, chipeau, souchet...), oies, et limicoles (courlis, huitrier-pie, vanneau, chevalier...) sont prélevés selon les saisons.

Au gré des années, les hutteurs ont recherché des postes plus fixes et plus confortables. C'est pourquoi, au début du XX<sup>e</sup> siècle, ils ont colonisé la baie Nord et installé des huttes à paille ou gabions. Adossées à des mares artificielles creusées sur les mollières, ces petites installations en bois ont la particularité d'être submergées par les grandes marées. La paille qui garnit la hutte est déposée sur le toit par fort coefficient. Malgré tout, la hutte inondée doit être nettoyée et la paille renouvelée. Dans les années 1950, les huttes flottantes remplacent la plupart des huttes fixes. Ces huttes solidement amarrées par quatre câbles à l'intérieur d'un caisson s'y enfoncent à marée basse et flottent à marée haute d'où leur nom. Les hutteurs y gagnent en confort et en jours de chasse.



Hutte flottante (crédit : Thomas Tellier)



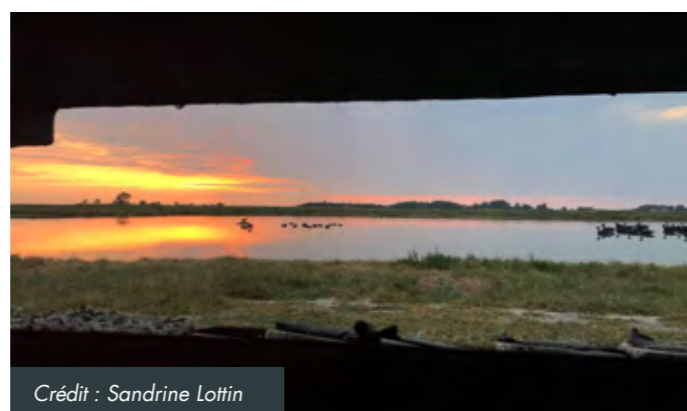
Crédit : Gaëtan Duponchelle

Les sauvaginaires s'approprient un vaste territoire au sein des mollières de la baie. Ils creusent des mares et construisent des huttes à proximité de leur village. Par exemple, en baie Nord pointent du Sud au Nord, les huttes de Saint-Valery (quartier du Courtgain), de Boismont, de Noyelles sur mer, de Ponthoile et du Crotoy. De même en baie Sud, les huttes de Saint-Valery (quartier de l'Abbaye), de Pendé, de Lanchères, de Cayeux-sur-mer et du Hourdel ponctuent l'espace d'Est en Ouest.

La chasse à la hutte est un élément structurant du paysage actuel de la baie de Somme, de par la création, au fil du temps, de ces centaines de mares qui parsèment aujourd'hui les prés-salés.



Crédit : Sandrine Lottin



Crédit : Sandrine Lottin



Crédit : Sandrine Lottin

La défense du droit de chasse et le besoin de reconnaissance de la chasse au gibier d'eau comme chasse spécifique ont incité les sauvaginaires à se regrouper au sein de l'Association des hutteurs et chasseurs au gibier d'eau, créée en 1935 et présidée par un hutteur de Noyelles-sur-Mer, Joseph de Valicourt, son objet étant la conservation de la chasse au gibier d'eau et la préservation des lieux où elle s'exerce. Ainsi, en 1946, l'Association négocie une première réglementation de la chasse maritime. En 1953, ce groupement prend le nom d'Association nationale des chasseurs de gibier d'eau ou ANCGE qui milite notamment pour l'instauration d'une première zone de réserve de chasse en baie de Somme en 1968 (Valicourt 1984 et 1995).

En 1972, l'installation du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage, où l'ANCGE a un poste de membre titulaire, permet la mise en place d'une organisation de la chasse sur le Domaine public maritime, avec la création de zones de réserve et d'associations de chasse. C'est ainsi qu'en 1974 l'Association de chasse du domaine public maritime baie de Somme voit le jour. Cette association créée par Guy Lewin a pour finalité l'organisation et la préservation de la chasse au gibier d'eau ainsi que du milieu naturel sur le DPM de la baie, ce qui représente pas moins de 3000 ha de territoires de chasse. Quant à la réserve de chasse, elle devient en 1994 la Réserve naturelle nationale de la baie de Somme. Elle s'étend sur 3421 ha et comprend également le Parc du Marquenterre.

La pratique de la chasse au gibier d'eau a généré de nombreux toponymes en baie de Somme. L'ACDPM qui gère 161 concessions de huttes sur le DPM leur a attribué un numéro. Ces huttes ont également un nom comme sur le domaine privé. Elles portent soit le nom de la famille qui les a construites ou occupées un certain temps comme **la Hutte à Gest, à Maupin, à Lelong et à Dallery**, soit le prénom comme **la Hutte à Aubin, la hutte à Clovis**, soit le sobriquet comme **la Hutte pépette, la Hutte misère, la Hutte à t'chiot Louis, la Hutte des trois Bossus...** De même, ces huttes peuvent porter le nom d'un gibier comme **la Hutte à Chipeau**, un nom lié à une activité professionnelle comme **la Hutte à Luce** (opticien), **la Hutte des trois Jean** (restaurant), **la Hutte des Paysans**, un nom en lien avec l'architecture de la hutte comme **la Grosse Hutte, la Hutte sous-marine**. Des noms originaux sont également possibles comme **la Hutte à l'Américain, la Hutte pédagogique, la Hutte capitaine...**

Gaëtan Duponchelle, Simon Lefèvre

## La chasse aux oiseaux de mer en 1900

**La chasse des oiseaux de mer est autorisée pendant toute l'année sans restriction. Le transport, la vente, l'achat et le colportage de ce gibier sont libres. Dans cette catégorie, citons les grèbes, guillemots, pingouins, plongeurs, petrels, goélands, hirondelles de mer, mouettes, cormorans, etc.**

**De ce que cette chasse est libre, il ne s'ensuit pas qu'elle soit délivrée de toute règle. Ainsi le chasseur d'oiseaux de mer doit être muni d'un permis de chasse, sous peine de commettre le délit de l'art. 11 n° 1 de la loi du 3 mai 1844. Cependant la question est controversée.**

**Enfin la chasse est strictement réservée aux oiseaux de mer et il est prudent au chasseur de ne pas s'écarter du rivage, afin de ne pas faire naître de soupçons sur le but qu'il poursuit. »**

Paul d'Enjoy, *Comment on défend ses droits à la chasse. Législation et jurisprudence du chasseur*, t. I, Paris : Société d'éditions scientifiques, 1900, p. 45-45.

\* Cynégétique Relatif à la chasse.

\* Anatidés Grande famille d'oiseaux aquatiques comprenant par les canards, les oies, les tadornes ou les bernaches.

# 4 LES DÉBUTS DE L'AVIATION SUR LE LITTORAL DE LA MANCHE

La traversée de la Manche pour rejoindre l'Angleterre a longtemps fait partie des mythes et des obsessions des continentaux, et la traversée par les airs n'échappa pas à la règle.

## TRAVERSER LA MANCHE PAR LES AIRS

Le 7 janvier 1775, l'aéronaute Jean-Pierre Blanchard et John Jeffries, partis en ballon gonflé à l'hydrogène de Douvres, atterrissent dans la forêt de Guînes au Sud de Calais. Le 15 juin 1785, le physicien Jean-François Pilâtre de Rozier, accompagné d'un de ses collègues Pierre-Ange Romain, veut renouveler l'expérience en sens inverse. Ils partent de Boulogne, près de la **Tour Gayette**. Ils prennent de l'altitude mais une avarie met fin à leur vol qui se termine par une chute de près de 1 500 m sur la **pointe de la Rochette**, au Nord de Wimereux, faisant d'eux les premières victimes des airs. Un monument à la mémoire de ces pionniers est édifié sur les hauteurs de Wimereux. Il figure sur le levé de la carte d'état-major, exécuté en 1834, sous l'appellation de **Pyramide de Romain et Desrosiers**. Ce monument est plus communément appelé le **Monument du ballon**. Il a donné son nom au quartier.



La mort de Pilâtre de Rozier en 1785 (coll. part.)

La course à la traversée de la Manche en avion motorisé commence très tôt, au début du XX<sup>e</sup> siècle. Six ans après l'exploit du premier vol des frères Wright aux Etats-Unis en 1903, Louis Blériot part le 25 juillet 1909 de Calais pour Douvres. L'exploit a un retentissement international. Louis Blériot fait ensuite construire une maison à Hardelot-plage où il développe le premier char à voile qu'il dénomme *Aéropage*.

Dès 1922, l'**aérodrome du Touquet-Paris-Plage** se substitue à l'**aérodrome de Berck-Merlimont**, créé en 1917. La frénésie des vols aériens se développe grâce aux Anglais très actifs, d'abord à la fin de la Première Guerre mondiale pour permettre aux avions de reconnaissance de se poser, ensuite pour transporter des passagers et plus tard même des véhicules. En 1936, 3 400 mouvements sont déjà comptabilisés à Paris-Plage et après la Seconde Guerre mondiale une liaison régulière s'effectue avec l'Angleterre. Cet aérodrome fait alors partie des plus fréquentés en France. Actuellement, quelques compagnies anglaises effectuent encore des vols réguliers mais ce sont surtout des avions de tourisme, des avions taxi et des avions de ligne, affrétés à la belle saison par des compagnies de voyages, qui assurent la majeure partie du trafic.

## L'ÉPOPÉE DES FRÈRES CAUDRON ET L'ÉCOLE D'AVIATION DU CROTOY

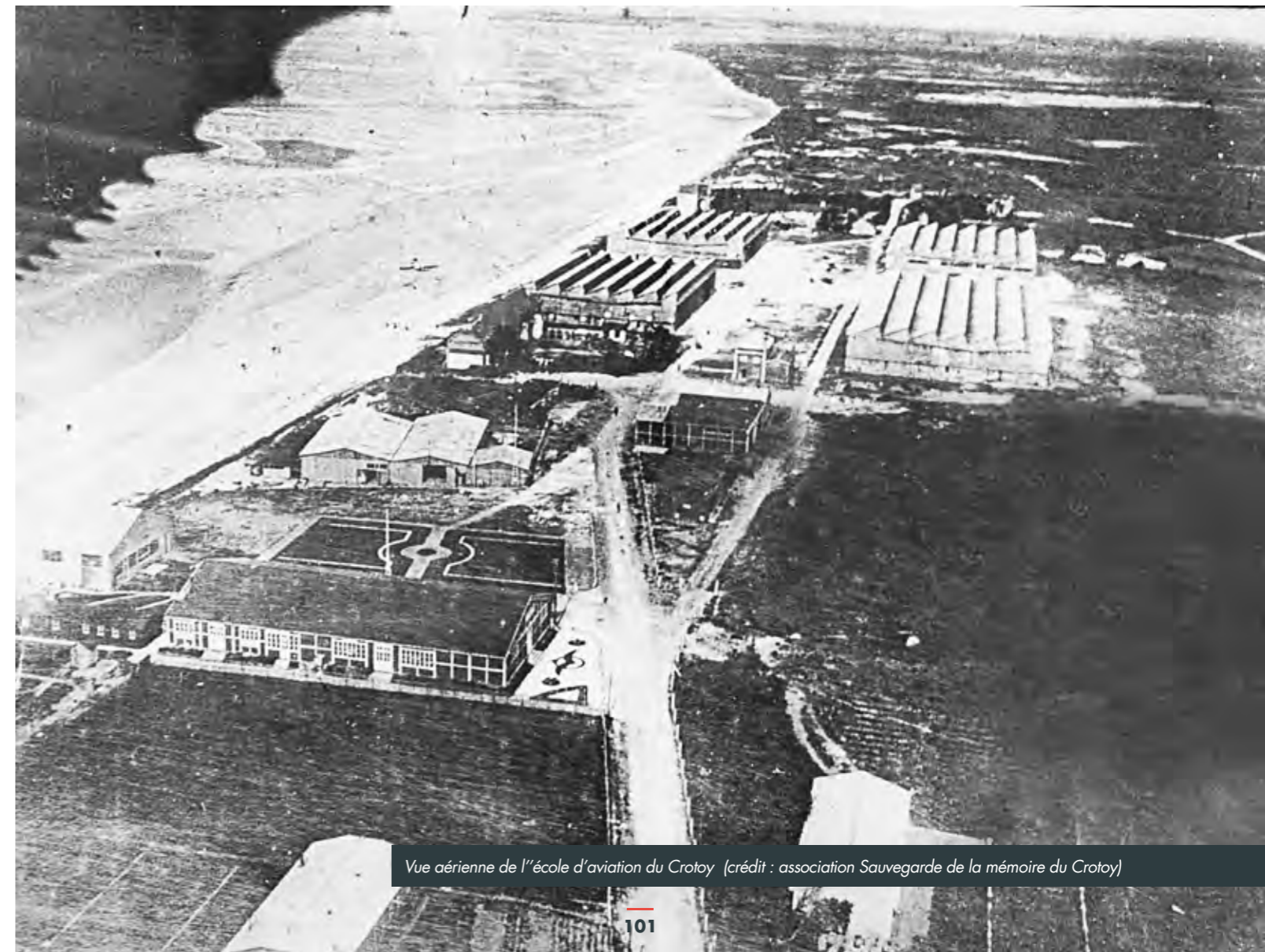
Gaston et René Caudron, aventuriers de l'aviation, ont imaginé et réalisé leur rêve, sûrement un peu fou à cette époque, de voler et faire voler des engins qu'ils ont eux-mêmes inventés.

Gaston né en 1882 et René en 1884 à Favières, effectuent leur premier vol en 1909 dans un pré de la **ferme de Romiotte**, à Ponthoile, avec leur planeur, et l'aide de leur jument Luciole. Le biplan parcourt plusieurs centaines de mètres. En 1910, ils décident de mettre un moteur Anzani de 25 cv à l'avant et de monter l'hélice en prise directe. René Caudron réussit

alors un vol de 10 km de **Romiotte à Forest-Montier**, aller-retour, avec cet engin motorisé, baptisé le *Caudron G1* (G comme Gaston). René obtient le premier son brevet de pilote passé au Touquet en 1910, puis Gaston l'obtiendra en 1911. Les installations de la ferme étant devenues trop exiguës, ils s'installent au **Crotoy** en 1910, utilisant la plage, **ch' Côti**, comme terrain d'atterrissage. L'association *Aéroplanes Caudron frères*, créée en 1909, devient dès 1910 la *Société des Avions Caudron* installée au Crotoy puis à Rue. Une école de pilotage voit le jour au Crotoy en 1911 : l'une des premières écoles de pilotage du monde où les futurs as de l'aviation passent leur brevet. Plus de 10 000 pilotes, venant du monde entier, sont formés au Crotoy. Parmi les plus célèbres figurent René Fonck ou Jean Mermoz. Il n'y a pas que des hommes. Plusieurs femmes sont formées et obtiennent leur brevet au Crotoy, par exemple la Baronne de la Roche, Madame de Driancourt, en 1910 ; Bessie Coleman en 1921, première noire américaine, à passer le brevet de pilote ; ou Adrienne Bolland en 1920. Cette dernière est la première à survoler la Cordillère des Andes, en G3, dans des conditions extrêmes, là où de nombreux hommes avaient échoué.



René et Gaston Caudron (© : association Sauvegarde de la mémoire du Crotoy)



Vue aérienne de l'école d'aviation du Crotoy (crédit : association Sauvegarde de la mémoire du Crotoy)

En 1912 l'école fonctionne à plein. La commune du Crotoy vend aux frères Caudron le terrain nécessaire à son installation, puis à l'autorité militaire représentée par le lieutenant Lebon pour l'établissement d'une école d'aviation militaire, l'une des premières au monde. La même année, les Caudron créent et fabriquent le tout premier hydravion de l'histoire. En 1913, le lieutenant Lebon va jusqu'en Chine pour présenter cette nouvelle industrie. René y crée la première école de pilotage du pays. Il survole Pékin à bord d'un G3 et prend la première photo aérienne de la cité interdite.



Crédit : association Sauvegarde de la mémoire du Crotoy

Jusqu'en 1914, les avions Caudron sont construits dans les ateliers à Rue et essayés au Crotoy. Dès le début de la guerre, les Caudron G3 sont utilisés pour des vols de reconnaissance, d'observation et de réglage d'artillerie. C'est en 1914, devant l'avancée des troupes allemandes, que les ateliers sont transférés à Lyon puis à l'usine d'Issy-les-Moulineaux, construite en 1915.

L'armée britannique occupe du 27 mars au 6 novembre 1915 la partie basse du marais communal du Crotoy transformé en camp d'aviation anglaise. Au cours de cette période 56 pilotes sont formés et obtiennent leur brevet, la plupart sur des biplans Farman, trois seulement sur biplan Caudron. Ce camp est ensuite occupé par la Royal Air Force (nouvellement créée le 1<sup>er</sup> avril 1918) du 26 mars au 16 juillet 1918 avec le 6<sup>e</sup> escadron de l'armée australienne.

*On fait fi du danger, on aime le prodige.  
Le progrès dit à l'homme : il faut narguer la mort !  
Et l'homme, sans émoi, sans crainte et sans vertige,  
S'élève dans l'espace en un puissant essor. »*

Fernand Poidevin, photographe et poète du Crotoy, 1911.



Crédit : association Sauvegarde de la mémoire du Crotoy



Crédit : association Sauvegarde de la mémoire du Crotoy



Crédit : association Sauvegarde de la mémoire du Crotoy

En décembre 1915 Gaston Caudron meurt accidentellement avec ses deux compagnons, le mécanicien Jaumes et le dessinateur Démarez, à Lyon, lors d'un essai du bimoteur Caudron R4. On en ignore les raisons exactes, une mitrailleuse se serait décrochée et aurait bloqué les commandes, provoquant la chute de l'avion. Une autre version indique que des longerons mal fixés auraient fragilisé la structure de l'appareil et fait plier une aile. Accident stupide, d'autant que Gaston Caudron, en tant qu'ingénieur constructeur, n'avait pas le droit de piloter, au regard du contrat passé avec l'armée.

Après la guerre, l'école de pilotage occupe le terrain du Crotoy jusqu'en 1928, avant de partir s'installer à Ambérieu-en-Bugey, Royan et Guyancourt.

En 1933 l'entreprise s'associe avec Louis Renault. Caudron-Renault lance le Rafale, l'Aiglon, le Simoun. René part alors du Crotoy et fonde en 1935 l'école de Royan. La firme sera nationalisée avant de tomber peu à peu dans l'oubli.

Cette aventure unique, exceptionnelle, a laissé peu de traces sur le terrain. La commune en conserve cependant le souvenir par la dénomination du **quartier de l'Aviation** et le nom de rues qui rappellent cette grande période de l'histoire de l'aviation : **chemin des Avions, rue de l'École Caudron, parking Caudron, rue Jaumes, rue René Fonck, rue Oscar Demarez, rue Jules Védrine, rue du commandant Destouches, rue René Doumer, avenue Gaston Caudron, rue Bessie Coleman, aire de jeux Adrienne Bolland...**



Crédit : association Sauvegarde de la mémoire du Crotoy

# 5

## L'ATTRAIT DU RIVAGE : LA MISE EN TOURIÏME DES XIX<sup>E</sup> ET XX<sup>E</sup> SIÈCLES

La découverte des attraits du littoral et des paysages marins remonte à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au XIX<sup>e</sup> siècle. L'engouement pour le rivage est une influence venue d'Angleterre. Il s'exprime par le goût pour le spectacle de la nature, notamment des tempêtes, et par celui des voyages romantiques en bord de mer. Il se double de discours médicaux qui vantent l'air marin et les bienfaits des bains d'eau salée. Cette sensibilité, d'abord aristocratique, imprègne progressivement l'ensemble des sociétés européennes (Corbin 1990).

La mise en tourisme\* commence au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, avec les progrès des transports maritimes et ferroviaires. Les lignes de chemin de fer Paris-Boulogne et Paris-le Tréport desservent ainsi le littoral directement ou indirectement. Par exemple, dans le premier cas, l'arrêt en gare de Noyelles-sur-mer permettait de joindre d'une part le Crotoy, et d'autre part Saint-Valéry-sur-Somme et Cayeux-sur-mer. Quelques stations littorales destinées à une clientèle venue de Paris, de Lille ou d'Angleterre, se développent alors : au **Tréport** et au **Crotoy** dès les années 1840-1850, à **Mers** et à **Wimereux** dans les années 1860, à **Cayeux**, au **Touquet-Paris-Plage** ensuite. Cette dernière station est créée de toute pièce en 1882 par un notaire, Alphonse Daloz, appuyé par le directeur du Figaro, Hippolyte de Villemessant, et par un mécène anglais, John Whitley, lui-même créateur de la station d'**Hardelot** (1905). Le nom de la **côte d'Opale** est aussi créé avant la Première Guerre mondiale, dans un objectif de promotion touristique.



Le front de mer de Mers-les-Bains  
(Crédit : Parc naturel marin des Estuaires picards et de la mer d'Opale)



Le front de mer d'Hardelot-Plage  
(Crédit : Parc naturel marin des Estuaires picards et de la mer d'Opale)



Le front de mer de Cayeux (Crédit : Jérôme Buridant)

### L'ORIGINE DE PARIS-PLAGE

*C'était en 1874, par une de ces superbes journées d'octobre [...]. M. Daloz avait profité des derniers jours de l'année pour réunir dans son domaine une nombreuse partie de chasse [...]. Parmi [les invités] se trouvait un penseur, M. de Villemessant, rédacteur en chef du Figaro. L'impression qu'il ressentit, à la vue de ce spectacle incomparable, ébranla toute son âme. Il ne pouvait revenir de cette proximité de la mer avec la forêt. Cette alliance magnifique des plus beaux aspects de la Nature le subjuga ; et de suite il se demanda pourquoi on n'associerait pas à cette double jouissance de la forêt et de la mer, tant de gens en quête de villégiature, tant de peintres et de poètes, tant de touristes à la recherche de sites grandioses et pittoresques.*

*Il revint le lendemain examiner attentivement la configuration des lieux ; il calcula strictement la faible distance qui séparait la plage d'avec le bois ; puis, après avoir fait ses confidences et soumis ses projets à l'heureux propriétaire du domaine, il s'en retourna à Paris, absolument décidé à créer, à la Pointe du Touquet, une plage qui éclipserait un jour toutes celles du littoral ».*

Edouard Lévêque, *Histoire de Paris-Plage et du Touquet, souvenirs et impressions*, Montreuil-sur-Mer et Paris-Plage : Delambre, 1905, p. 55-56.

### LA NAISSANCE DE LA CÔTE D'OPALE

L'appellation imagée des côtes de France apparaît dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec la Côte d'Azur (1887), la Côte d'Émeraude (1894) et la Côte d'Argent (1905). En 1911, l'industriel, peintre et botaniste amiénois Edouard Lévêque, propose d'appeler les rivages situés entre Equihen-Plage et le Crotoy, du nom de côte d'Opale : « Y a-t-il dans la nature quelque chose qui possède cette diversité de coloration sans cesse changeante ? Oui, il y a l'opale, cette pierre précieuse aux tons laiteux, qui jette tour à tour la série des éclats de vert et de rouge. Qu'à la Côte d'Azur, la Côte d'Émeraude et la Côte d'Argent vienne s'ajouter désormais la Côte d'Opale, la nôtre ! » (*Paris-Plage*, février 1911).



La plage du Tréport avant la Grande Guerre (source : Bibl. mun. Abbeville B 800016201\_CP\_PIC\_05\_0276)

## LA CÔTE D'OPALE AU MILIEU DES ANNÉES 1960

Royaume du sable, du vent, le rivage s'allonge en une succession de dunes, d'anses, de falaises et de plages. Côte d'Opale, dit-on... C'est bien, en effet, les fines irisations de cette pierre précieuse qu'évoquent les nuances changeantes d'une mer où le gris, le vert et le bleu se mêlent selon les heures.»

Nord-Ardenne, Guide « Connaissez la France », Paris : Société des pétroles Shell Berre, ca. 1965.

Au tourisme balnéaire vient s'ajouter l'utilisation des rivages dans un but médical, notamment à **Berck-sur-Mer**, station d'abord spécialisée dans la lutte contre la tuberculose. La mise en tourisme se poursuit dans l'Entre-deux-Guerres et après-guerre, avec le développement des congés payés. Cette période fait le succès de stations comme **Quend-Plage**, **Fort-Mahon**, **Merlimont-Plage** ou **Stella-Plage** par exemple.

## LES DEBUTS DE LA THALASSOTHERAPIE A BERCK

« La découverte des vertus de Berck fut, comme celle des sources thermales, l'effet du hasard. En ce temps-là le village même de Berck était situé dans les dunes, à 2 kilomètres de la côte, celle-ci déserte, parce que la pente du rivage y est excessivement faible, la marée basse le découvrant presque jusqu'à 1 kilomètre [...]. Une vieille femme du pays, qui s'y promenait solitairement, et qu'on appelait pittoresquement « Marianne toute seule », se vit confier quelques enfants pour les garder. Ceux-ci, à cet exercice, prirent rapidement un tel aspect de prospérité que le bruit s'en répandit au loin [...].

Les résultats magnifiques obtenus sur cette plage ont fixé, en 1860, le choix de la commission de médecins et d'hygiénistes en quête du meilleur emplacement pour la construction de l'Hôpital marin de l'Assistance publique parisienne, après étude de tous les autres points du littoral.»

F. Calot, *Berck et ses traitements, les raisons de sa supériorité*, Paris : Maloine, 1927, p. 90-101.

Certaines communes portent depuis très longtemps l'appellation –sur mer, par exemple **Berck** (1545) ou **Boismont** (1507). La mise en tourisme prolonge cet usage, par exemple à **Cayeux**, mais de nombreuses communes préfèrent ajouter à leur nom –les bains, comme **Mers**, puis plus récemment –plage (**Fort-Mahon-Plage**, **Equihen-Plage**...). Le développement de ces stations conduit à la naissance de véritables agglomérations qui se détachent parfois de leur commune d'origine comme **Wimereux** (1899), **Le Touquet-Paris-Plage** (1912), **Equihen-Plage** (1939), **Fort-Mahon** (1923). Cette phase de mise en valeur touristique fait aussi apparaître d'autres toponymes : **Brighton-les-Pins**, **Garden-Plage**, **la Petite Californie**, **la Belle Dune**, **le Chemin de la Mer**...

La toponymie révèle l'évolution des rapports du tourisme à l'espace. Si les premiers toponymes liés à la pratique touristique attestent d'un nouveau rapport à la mer, à travers l'usage thérapeutique puis l'usage ludique de la plage, des toponymes plus récents témoignent d'une réappropriation environnementale de l'espace maritime. Ainsi, les circuits cyclables proposés par Baiecyclette, association gérée par le Syndicat mixte Baie de Somme Trois Vallées, sont essentiellement dénommés par des noms d'oiseaux de la baie (**l'Avocette**, **le Tadorne**, **la Mouette**, **le Geai**, par exemple), faisant des randonnées en vélo une pratique en connexion avec la zone maritime et humide continentale. Ce rapport à la nature est aussi attesté par la « promenade-belvédère » **Alfred Manessier**, inaugurée en 2012 sur la digue du bassin de chasse. La référence au peintre picard, qui avait fait du Crotoy et de la baie de Somme son atelier en plein air, ancre la pratique touristique dans son environnement maritime.

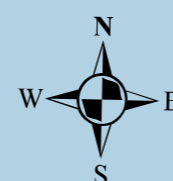
*Lauriane Létocart, Jérôme Buridant*



### Tourisme

Pour l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le terme *tourisme* peut être appliquée si l'on passe entre une nuit et moins d'une année en dehors de son espace de vie habituel à des fins de loisirs. Mais ce sont surtout les dimensions « récréatives » et « re-créatives » de la pratique touristique, qui apparaissent comme des critères pertinents pour comprendre le tourisme (Équipe MIT, 2002).

## Toponymes en lien avec le tourisme



5 2,5 0 5 Kilomètres

# 6

## UNE RESSOURCE : LES GALETS

De l'embouchure de la Seine à celle de la Somme s'étend une série de plages de galets. Ces galets sont formés de rognons de silice\* détachés des falaises, transportés vers le Nord par les courants et sans cesse roulés sur la côte par la mer.

## UNE EXPLOITATION TRÈS ANCIENNE

Ces galets ont depuis longtemps servi de matière première aux populations locales. Rare pierre dure dans un pays de craie et de terre, elle a été utilisée pour la construction des maisons (soubassements, blocages et décorations), à l'empierrement des chemins et comme ballasts des navires.

L'exploitation et l'exportation des galets remontent au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Durant cette période, les galets sont ramassés à la main sur les plages par des *ramasseurs* ou des *cailloutiers*. Ils sont entassés dans des paniers en osier, remontés à dos de mulet ou de cheval, triés et conditionnés pour être envoyés au port de Saint-Valery sur des radeaux. Ils sont ensuite expédiés en Angleterre, pour produire des faïences fines, mais aussi en Allemagne, aux Pays-Bas, en Russie voire en Amérique.

Le galet, arrêté dans sa marche par la baie de Somme, s'amasse sur la rive gauche. C'est là qu'on vient le ramasser pour l'expédier aux fabriques de produits céramiques. On en peut voir sur les quais de Saint-Valery de grands monceaux prêts à partir pour l'Angleterre, la Russie, la Suède, la Hollande ou bien par le canal pour Creil, Sarreguemines et l'Allemagne. Le galet céramique constitue le principal fret de retour des rares bateaux qui touchent à Saint-Valery. Tous les galets ne conviennent pas également à la fabrication de l'émail. La bonne variété, composée de quartz assez pur, ne se trouve que dans la proportion de 10 à 15 p. 100 ; elle exige un triage. De grands radeaux de bois partent de Saint-Valery et s'abandonnent pendant 8 kilomètres au courant de la marée descendante qui les porte et les dépose au pied de la digue du Hourdel. Le ramassage se fait vite ; pendant cinq heures, on ne perd pas une minute ; car bientôt la mer monte, remet à flot le radeau et le ramène chargé à Saint-Valery, après une lutte parfois dangereuse contre les courants de dérive et les coups de vent. »

Albert Demangeon, *La Picardie et les régions voisines*, Paris : Armand Colin, 1905, p. 169-170.

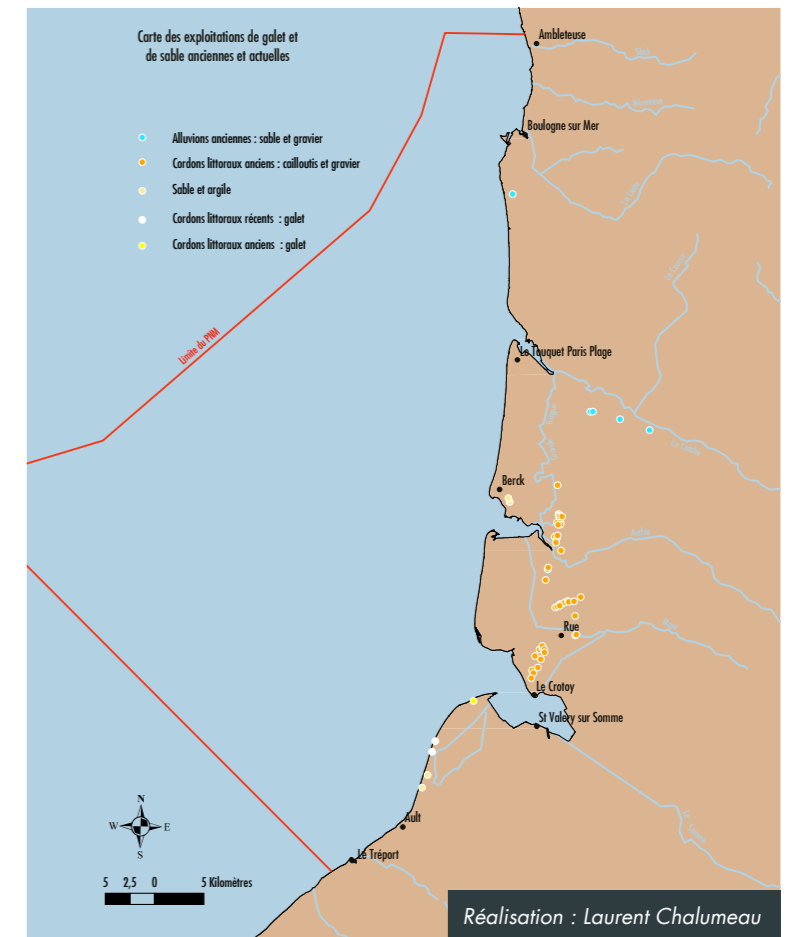
## UNE SILICE PRESQUE PURE

Aujourd'hui, l'exploitation industrielle est gérée par quelques entreprises, avec un potentiel d'environ 450 000 tonnes de galets par an. La part prélevée sur le cordon littoral, sur le Domaine public maritime, reste modeste. Ces prélèvements sont très réglementés. Pour maintenir l'équilibre sédimentaire, la part de galets ronds prélevée doit être restituée par des galets de moindre valeur commerciale, généralement oxydés et de gros diamètre, prélevés dans des carrières exploitées en arrière du cordon littoral (Bawedin, Hoeblich 2006).

L'essentiel des volumes est exploité dans des carrières situées sur des cordons fossiles, à l'intérieur des terres, de Waben à Cayeux-sur-Mer. Les carrières suivent les lignes d'anciens rivages, marquées dans la toponymie par les termes de **foraine\*** (**Foraine de Saint-Firmin, Foraine de Lannoy, Plate Foraine**), **pruquière\*** (**la Pruquière, Pruquier**), **crocs\*** (**les Crocs, Crocs Saint-Pierre**) au Nord de la Somme, **galeries\*** ou **galets\*** (**les Galets du Hourdel**) au Sud. Ces gites sont exceptionnels en Europe par leur qualité, car ils produisent une silice presque pure. Après tri, concassage et parfois cuisson, ils servent de matière première pour l'industrie de la céramique, les bétons blancs, les peintures, les enduits ou les résines.

Après exploitation, ces carrières font aujourd'hui l'objet de réhabilitations paysagères et écologiques. Elles conduisent le plus souvent à l'aménagement de milieux humides à vocation écologique, pour favoriser la biodiversité en diversifiant les habitats. La remise en état des sites peut avoir aussi une vocation de loisir et de tourisme (bases nautiques, espaces de promenade), et plus ponctuellement une vocation agricole.

Jerôme Buridant



- \* **Silex** : Rognons de silice accumulés en milieu calcaire, généralement en lits réguliers.
- \* **Foraines** : Dépôts fossiles de galets et de sables.
- \* **Crocs** : Cordons fossiles de sables et de galets, mamelons isolés.
- \* **Pruquière** : De *petra*, pierre, tas de galets accumulés dans les terres.
- \* **Galerie** : Grand cordon de galets.
- \* **Galet** : Apparu au milieu du Moyen Age, ce mot normanno-picard est issu de l'ancien français *gal*, caillou, provenant lui-même du radical *-cal*, d'origine préindo-européenne. En sédimentologie, un galet est un caillou aux angles émoussés car roulé par de l'eau courante (mer ou cours d'eau), d'un diamètre supérieur à 4 cm.



Le tri des galets à Saint-Valery-sur-Somme (source : Bibl. com. Abbeville B800016201\_CP\_PIC\_06\_0545)

# VI

## DES HOMMES, DES FEMMES ET DES LIEUX

---



# 1 UNE CARTOGRAPHIE DES REPRÉSENTATIONS COGNITIVES DE LA BAIE DE SOMME BASEE SUR LES TOPONYMES

## REPRÉSENTATION COGNITIVE D'UN ESPACE, QUÈSACO ?

Par où me diriger pour aller de la mairie à l'église ? Où sont donc situées par rapport à moi les issues de secours en cas d'incendie ? Comment atteindre le point d'eau le plus proche ? Toutes ces questions renvoient à la notion de *cognition spatiale*, c'est-à-dire à l'ensemble des processus mentaux mis en œuvre pour appréhender l'espace. La cognition spatiale nous permet de construire en nous une image du monde qui nous entoure. Cette image interne, c'est ce que nous appelons la représentation cognitive de l'espace. Chacun construit donc en lui une sorte de cartographie mentale mise à jour régulièrement et qui lui sert dans la plupart de ses actes quotidiens. Vitales à l'aube de l'humanité, ces *représentations cognitives de l'espace* sont encore très importantes car nous les mobilisons à toutes les échelles de notre rapport au monde, qu'il s'agisse de chercher un objet dans une pièce, de se diriger dans la foule... ou bien d'indiquer à un voyageur par un croquis la distribution géographique des sites touristiques de sa région. Précisément, nous proposons de dévoiler la connaissance géographique de la baie de Somme grâce à une cartographie des représentations cognitives de ses habitants.

## UNE MÉTHODE DE TRANSFORMATION CARTOGRAPHIQUE BASÉE SUR LA LOCALISATION DE TOPONYMES

Le procédé employé pour visualiser les représentations cognitives de l'espace s'appuie sur le nom des lieux et suit un protocole très précis. Nous demandons à un échantillon de personnes de situer sur une page blanche entièrement dépourvue de repères entre quinze et vingt toponymes proposés dans une liste. Nous comparons ensuite ces croquis à la carte officielle de l'Institut Géographique National (IGN) grâce à une méthode scientifique mise au point aux États-Unis à partir de 1977 par le géographe Waldo Tobler (Tobler 1994) et popularisée en France à partir des années 1980 par Colette Cauvin. Cette méthode appelée *régression bidimensionnelle* procède en deux étapes principales. La première consiste à superposer au mieux par des transformations simples du plan (rotation, translation, agrandissement ou réduction) les toponymes dessinés sur le croquis avec ceux de la carte officielle : c'est l'étape d'ajustement. La seconde consiste à appliquer les différences observées (car il y a toujours des différences) à d'autres éléments du fond de carte officiel comme des éléments paysagers, des routes, des contours, des découpages administratifs qui se trouvent ainsi déformés : c'est l'étape d'interpolation. Pour réaliser la cartographie des connaissances géographiques d'un espace, nous transformons donc une carte officielle selon les « écarts » petits ou grands observés sur différents croquis. L'intensité et l'orientation des déformations sont alors supposées révéler notre connaissance/méconnaissance de la répartition des lieux inscrits dans un espace géographique.

## A PROPOS DES TYPES DE TRANSFORMATIONS CARTOGRAPHIQUES

Les secondes [transformations cartographiques], très souvent dénommées anamorphoses, expriment des modifications de la forme-même de la carte, par suite de déplacements de ses contours, ou de ses limites internes, ou encore des lieux qui la constituent. Leur intérêt est grand, et, en nous appuyant sur les travaux de W. d'Arcy Thompson (1948), repris, discutés, confirmés, d'ailleurs par différents chercheurs comme S. J. Gould (1971), nous les considérons comme un ensemble de méthodes permettant de faire surgir des structures sous-jacentes, d'effectuer des simulations, ... L'hypothèse retenue est la suivante : « la forme exprime la structure d'un phénomène ; si l'on est à même de caractériser une forme ou de comparer des formes, alors on peut révéler par l'intermédiaire de la forme une structure non visible, on peut comparer des structures entre elles ».

C'est à ces transformations que nous nous intéressons ici, en soulignant qu'elles peuvent servir à révéler des structures comme nous venons de le dire, mais aussi qu'elles sont aptes, dans certains cas, et, sous certaines conditions, à montrer, à visualiser autrement et donc à servir d'outil de communication.

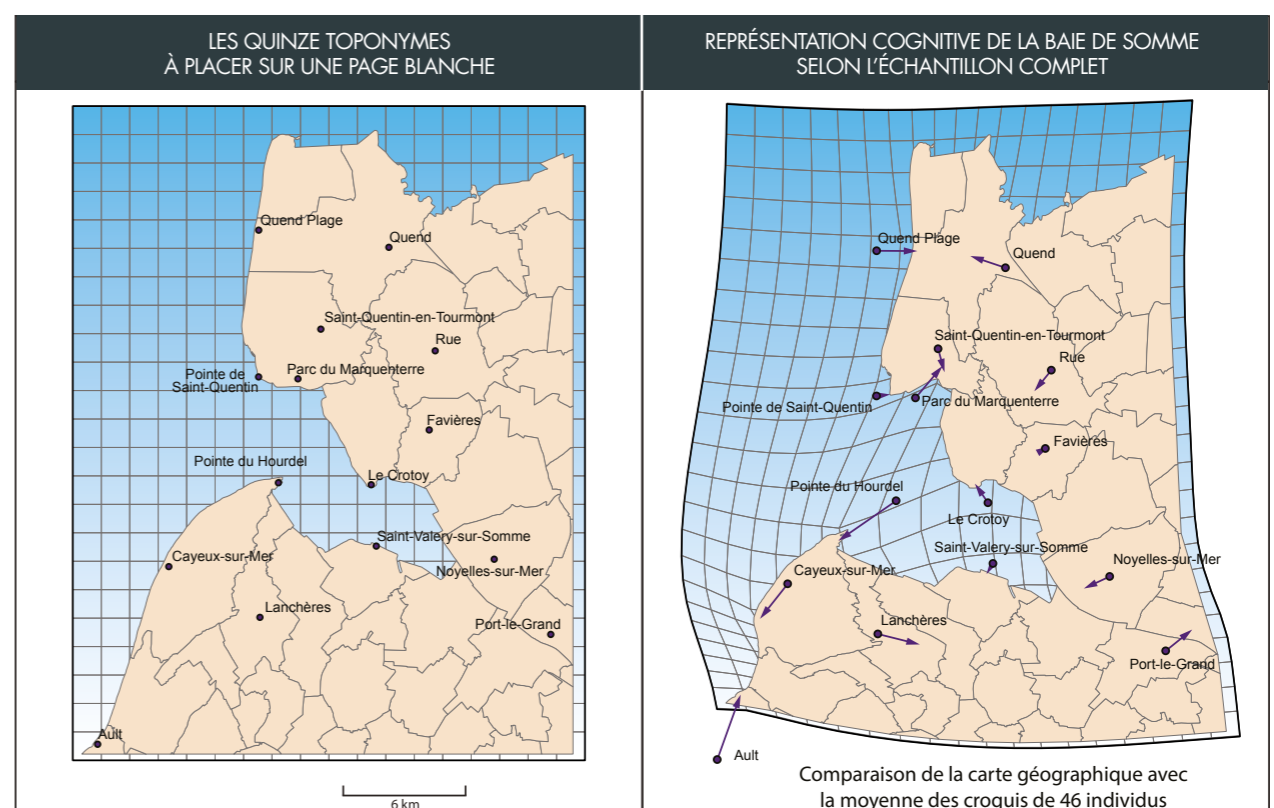
Colette Cauvin, « *Au sujet des transformations cartographiques de position* », Cybergéo, 1997.

## LA COLLECTE DES DONNÉES EN BAIE DE SOMME

Un questionnaire est élaboré pour rassembler plusieurs dizaines de représentations cognitives de la baie de Somme. Il est composé d'une courte série de questions portant sur le profil de la personne interrogée et d'une liste de 27 toponymes numérotés à localiser sur une page A3 vierge. 110 questionnaires de ce type ont été collectés à l'occasion des journées du patrimoine 2018, au cours d'un enseignement de master au second semestre 2019 et par l'Association Somme II.

## TRAITEMENTS ET RÉSULTATS D'UNE PETITE ENQUÊTE

Suite au filtrage des réponses nécessaire aux calculs statistiques, le fichier exploitable ne comporte plus *in fine* que 46 questionnaires recensant chacun 15 toponymes sur des croquis. C'est à partir de cette base de données qu'ont été calculées, grâce aux logiciels développés à l'UPJV, les cartes présentées ci-dessous. Pour réaliser ces cartes nous avons établi le croquis moyen de différents groupes de répondants en considérant cette moyenne comme la réponse d'un seul et même individu. C'est donc la carte moyenne qui a été comparée à la carte officielle pour déformer cette dernière et visualiser les connaissances de tel ou tel groupe. Gardons toutefois à l'esprit qu'il s'agit de cartes réalisées à partir d'un effectif limité et que l'on ne peut tirer de conclusion définitive.



La carte de référence face au résultat global des écarts à cette référence. Les quarante-six réponses exploitées montrent que finalement, en moyenne, la disposition des toponymes est relativement bonne. Notons toutefois l'élargissement exagéré de la baie, qui constitue une véritable barrière entre les différents lieux structurant le secteur.

# POUR RÉSUMER...

## 1/ DE QUOI S'AGIT-IL?

**1.1** Chaque individu possède en lui une sorte de carte géographique des lieux qui lui sert à se déplacer, à communiquer, à agir dans l'espace... Il s'agit de sa représentation cognitive de l'espace.



**1.2** Cette représentation cognitive de l'espace est le plus souvent (très) différente de la réalité géographique et en plus chacun possède en lui sa propre représentation cognitive.



**1.3** A l'UPJV, nous étudions ces représentations cognitives pour savoir si un espace particulier est bien connu ou mal connu de ses habitants.



**1.4** Mais comment faire pour montrer la différence entre «l'espace réel» et ma carte intérieure?



## 2/ NOTRE MÉTHODE DE CARTOGRAPHIE

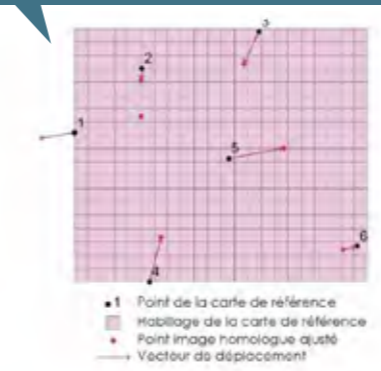
**2.1** Nous partons du principe que la carte intérieure est de même nature qu'une carte géographique, c'est à dire comme un plan en deux dimensions.



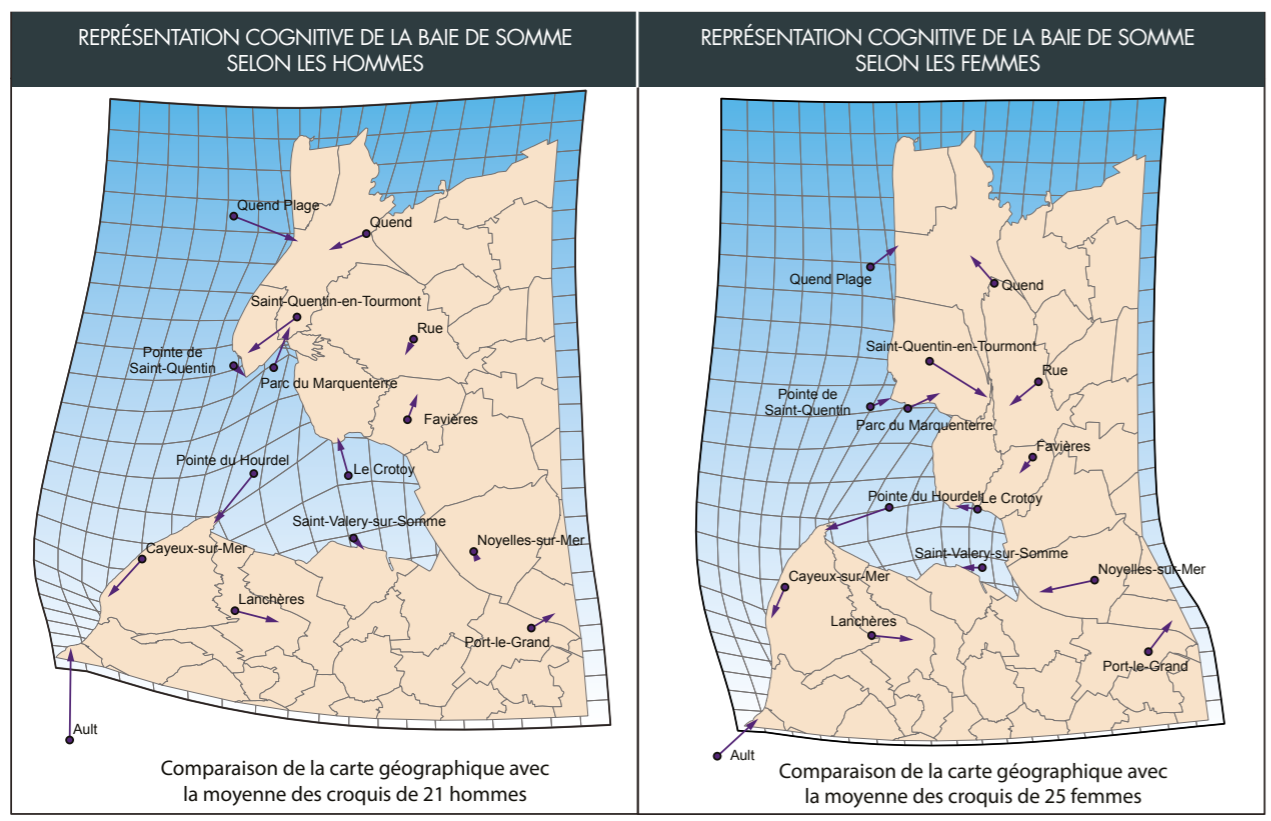
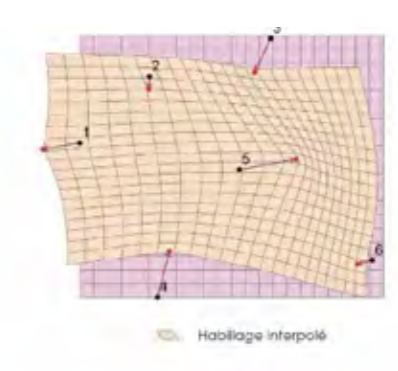
**2.2** Nous recueillons cette carte intérieure en vous demandant de dessiner sur une page blanche plusieurs lieux de l'espace concerné (repérés par un numéro ou par leur toponyme).



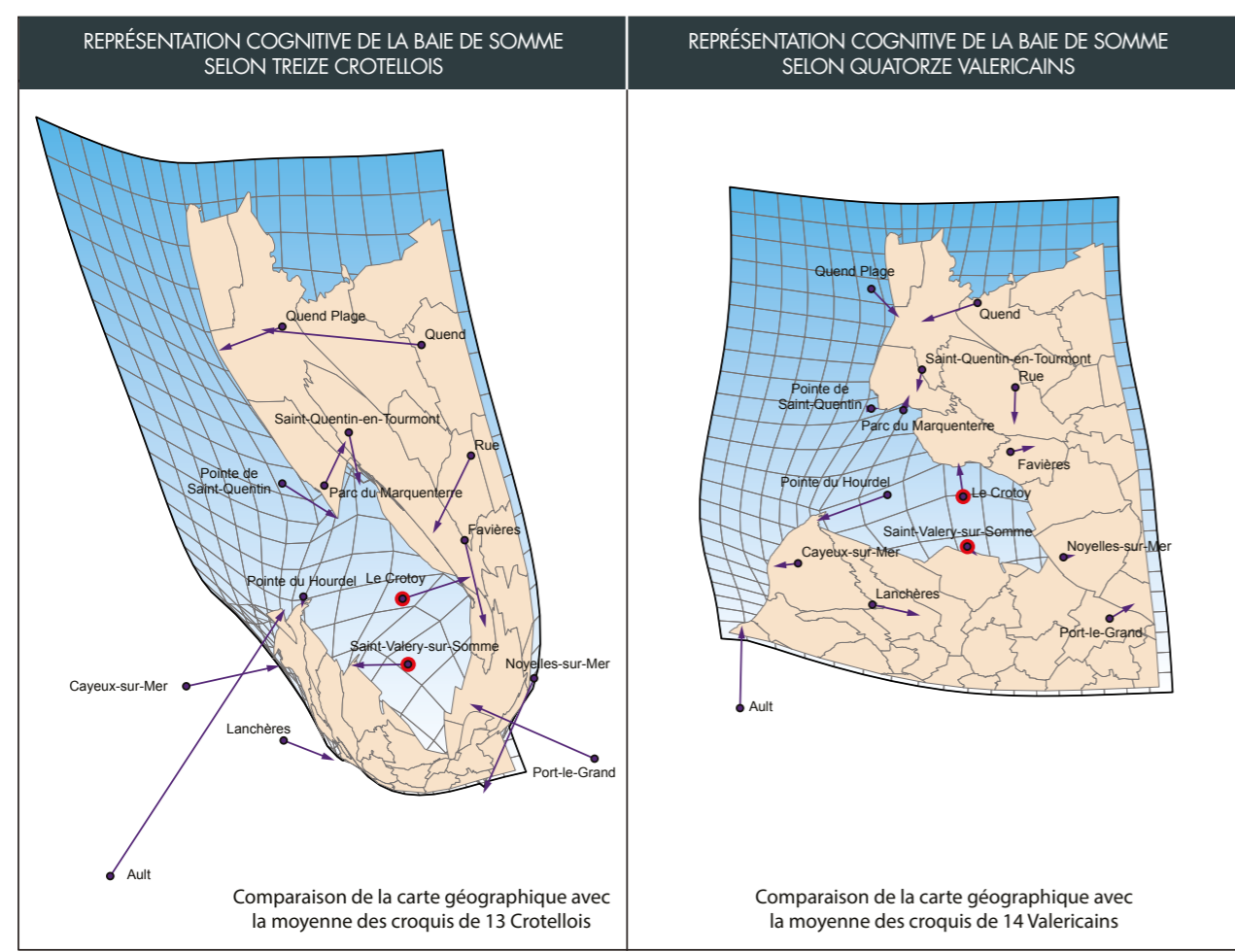
**2.3** Grâce à une superposition spéciale, nous calculons les écarts entre les positions des lieux de la carte intérieure avec les positions des mêmes lieux sur de la carte géographique "réelle" (étape d'ajustement).



**2.4** Nous déformons la carte géographique "réelle" en fonction des écarts observés entre chaque pair de lieux (étape d'interpolation).



La comparaison entre les réponses des hommes et des femmes fait tomber un poncif sur les capacités de repérage des femmes. Statistiquement les résultats sont globalement identiques et mêmes un peu meilleurs chez les femmes que chez les hommes : 2215 m d'écart en moyenne avec la carte de l'IGN chez les hommes contre 2146 m chez les femmes !



Ces deux cartes comparent la vision de deux groupes d'habitants résidant à Saint-Valery-sur-Somme et au Crotoy, donc de part et d'autre de la baie de Somme. Si la carte des Valericains est finalement assez proche de la moyenne, celle des Crotellois présente plus de différences. On peut déjà remarquer une séparation plus importante entre Le Crotoy et Saint-Valery-sur-Somme. Mais d'une manière générale, c'est plus l'importance des écarts relevés (longueur des flèches) sur la carte des Crotellois que les variations des orientations (déjà observées pour la carte des Valericains) qui produit cette forte distorsion due notamment à un très net rapprochement de la côte de certains toponymes d'outre-Baie (Ault, Port-le-Grand).

Frédéric Roulier

# 2 ANCRAGE ENCRAGE

La baie de Somme, est un espace battu par les marées, composé de trois territoires : la slikke, le schorre et le polder, un paysage qui se métamorphose au fil des marées, des mouvements du sable, des courants de flot.

Dès le début du semestre les quinze étudiants, provenant d'autres régions, ont découvert la baie de Somme par une traversée de Saint-Valery au Crotoy avec un guide. Cela a permis une expérience immersive et a été également le point de départ d'un projet de graphisme mené en classe durant le premier semestre.

Ancrage et encrage est un projet de graphisme sur la richesse de l'estuaire de la baie de Somme, mené avec des étudiants de première année en DNMADE graphisme – communication et valorisation du patrimoine.

Ainsi la slikke, la marée, le schorre sont autant d'éléments qui racontent l'histoire et la topographie de ce milieu changeant et de ce paysage pluriel.

C'est pour aider les étudiants à célébrer ce territoire à travers un projet de graphisme que Jérôme Buridant est intervenu en classe. Il a transmis ses connaissances en tant que professeur à l'université de Picardie Jules Verne et spécialiste en géohistoire, biogéographie historique. Sa contribution a permis d'informer sur le fonctionnement de l'estuaire et sa topographie, de préciser le vocabulaire associé à ce milieu et de présenter le projet d'Atlas des toponymes marins et littoraux pour mieux comprendre ce patrimoine et l'histoire de ce territoire.

A l'issue d'une phase de collecte d'informations, de photos, de vocabulaire, chaque étudiant a fait ressortir un aspect de la baie qu'il a observé et apprécié particulièrement, comme par exemple la cohabitation végétale, les jeux de lumière changeante entre terre, ciel et miroir d'eau, ou encore le paysage vu comme un espace de transition migratoire ou comme une terre nourricière pour les hommes.

Puis en décembre, les étudiants ont participé à un *workshop* organisé par leurs enseignants M<sup>me</sup> Lallot et M. Flament et intitulé *Ancrage et Encrage*. L'objectif était de découvrir la technique de la sérigraphie pour imprimer des images multiples : *Encrage*, mais également de communiquer sur ce territoire patrimonial : *Ancrage*.

Dans un travail collaboratif, les étudiants ont mutualisé leurs compétences pour créer avec des contraintes techniques et tirer parti d'un procédé d'impression d'image sériel pour en exploiter tout le potentiel et enrichir la vision à partir de tirages différenciés.

## LE PROJET

« Après les étapes préparatoires, disent les étudiants, nous avons participé à un *workshop* intitulé *Ancrage et Encrage*. Il avait pour but de concevoir des affiches imprimées en sérigraphie autour du territoire pluriel de la baie. Chaque groupe s'est vu attribuer une notion (Traverser, délimiter, cohabiter, recouvrir) ainsi qu'une couleur. En réunissant nos recherches graphiques nous avons fait émerger un certain nombre d'éléments illustrant la baie de Somme sous l'angle de ces notions. À ces notions était ajoutée la contrainte d'une grille sur laquelle s'appuyer pour la composition des affiches. L'enjeu était alors de composer nos affiches avec nos éléments tout en prenant en compte les spécificités de l'impression sérigraphique. »

## LES NOTIONS

### DÉLIMITER

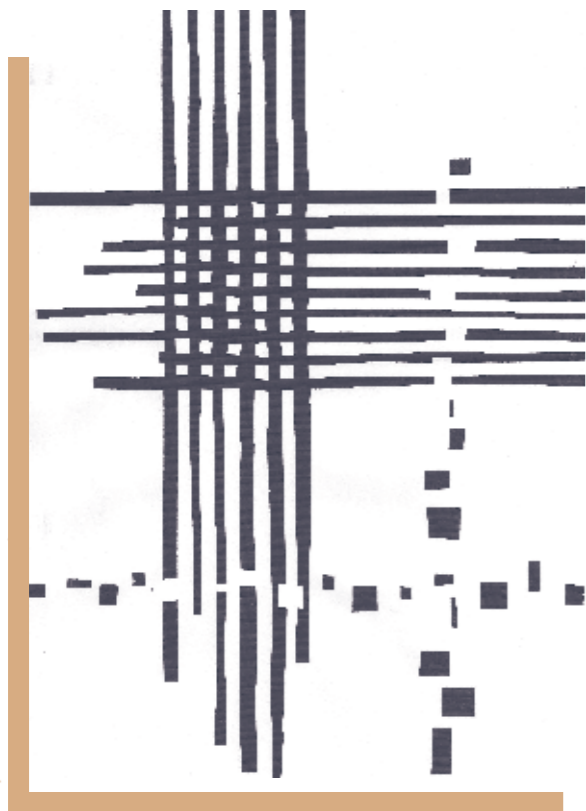
Le groupe en charge de la notion « délimiter » a voulu mettre en avant le caractère mouvant et changeant de la baie. Pour ce faire, les élèves ont eu recours à différents types de trames pour représenter les trois espaces voisins (slikke, schorre, marée). Les trames se superposent, s'entrecroisent, les limites ne sont pas fixes mais mouvantes. La composition de l'affiche reprend la forme du territoire de la baie.



### COHABITATION

Concernant la notion de cohabitation, les étudiants ont eu la volonté de mettre en évidence les différents éléments qui évoluent en symbiose dans la baie. Les éléments ont été retranscrits de manière abstraite, ainsi la végétation est représentée sous forme de lignes et la terre et le sable sous forme de cercles déconstruits. Il y a un mélange et une superposition de ces différents milieux mais sans empiètement. Chaque partie cohabite de manière équitable sur l'affiche pour suggérer la cohabitation des espèces et des éléments en baie de Somme. Cette cohabitation apparaît grâce à des jeux de contrastes de formes, l'aspect brut et carré des lignes s'oppose aux cercles difformes, ainsi qu'à un jeu sur les espacements et les alternances de couleurs procurant un effet d'optique pour l'œil du spectateur.





## TRAVERSER

Le groupe en charge du terme « traverser » a mis en évidence deux éléments bien distincts : les différents milieux présents en baie de Somme, représentés par des lignes, et la traversée effectuée par la faune et les hommes, illustrée par des quadrilatères.

Cette traversée est exprimée graphiquement par la disparition des lignes, la dissimulation des milieux, sous les formes cubiques et rectangulaires. Les milieux sur lesquels nous posons le pied se soustraient à notre marche, et nous laissons notre empreinte au sein de la baie. La multiplicité des lignes et des quadrilatères montre que la baie est un territoire pluriel également carrefour de passage, tant humain qu'animal. Le jeu de vide et de plein marque une traversée, une fragmentation du territoire.

## RECOUVRIR

Pour illustrer la notion « recouvrir », les élèves ont retranscrit une évolution des paysages au sein de la baie. L'utilisation de formes organiques qui se répètent à des échelles différentes, et ce de manière progressive, montre l'envahissement, le recouvrement d'un milieu sur un autre.

Ici les formes organiques représentent l'écume, la mer qui prend le dessus sur la slikke lors des phénomènes cycliques de marées. La composition en diagonale évoque la forme de la baie.

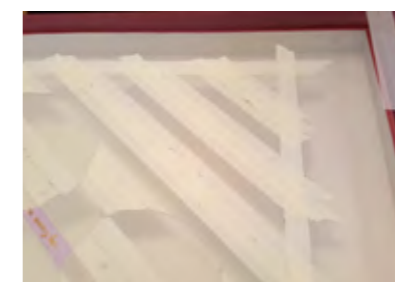
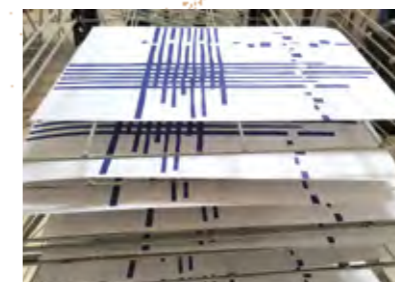
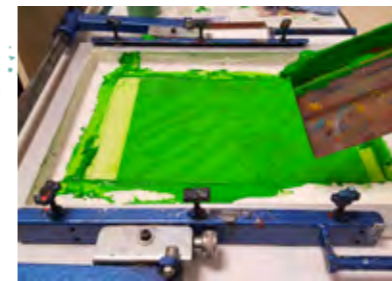


## L'IMPRESSION

La composition de nos affiches établie, nous l'avons reportée sur des cadres à sérigraphie en utilisant du *scotch* et du *drawing gum* (substance qui permet d'isoler le cadre). Équipés de nos cadres à sérigraphie, de nos raclettes et d'encre spéciale, nous avons imprimé en séries les affiches.

Pour mettre en valeur les affiches et retranscrire l'ensemble de la démarche engagée, chaque groupe a réalisé un accrochage présentant son projet. Suite à ce *workshop*, les étudiants ont conçu un objet graphique restituant les différentes étapes du processus de création jusqu'à la réalisation du visuel final sous la forme d'une édition au format A4.

Si la baie est un territoire pluriel composé de la slikke, de la marée et du schorre, l'évolution progressive de la baie, cette impression d'infini et de diversité, rendent cet endroit unique et singulier. Au fil des marées, des mouvements de sable, des déplacements, la baie se métamorphose, affichant un nouveau visage. C'est un milieu vivant que nous nous sommes attachés à essayer de comprendre, mettre en valeur et aimer à travers ce projet.



## LISTE DES PARTICIPANTS

Marianne Boudaille, Audrey Caqueret, Clara Danet, Léa De Keersmacker, Mélina Fontaine, Astrid Georgy, Cassandre Pain, Maelys Pattedoie, Lucie Rigal, Alicia Teihoarii, Mathieu Thune, Ameyric Vanhee, accompagnés de leurs enseignants Mme Delphine Lallot et M. Stéphane Flament

# VII

1-SOURCES D'ARCHIVES

2-BIBLIOGRAPHIE

3-TABLE DES CARTES

4-TABLE DES MATIÈRES



# 1 SOURCES D'ARCHIVES

## INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE (IGN)

- Carte de Cassini (1 : 86400) [en ligne : https://remonterletemps.ign.fr/]
- N° 4, *Abbeville-Arras*, 1757.
- N° 5, *Saint-Omer*, 1758.
- N° 21, *Ambleteuse*, 1758.
- N° 22, *Boulogne*, 1758.
- N° 23, *Dieppe*, 1759.

- Carte d'état-major (levé au 1 :40000) [en ligne : https://remonterletemps.ign.fr/]
- *Abbeville N.O.*, levée 1832-1833.
- *Abbeville N.E.*, levée 1832-1833.
- *Boulogne N.E.*, levée 1832-1834.
- *Boulogne S.E.*, levée 1827-1834.
- *Montreuil-sur-Mer N.E.*, levée 1825-1832.
- *Montreuil-sur-Mer S.E.*, levée 1826-1832.

## BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

### Département des Cartes et Plans [en ligne : https://gallica.bnf.fr]

- Coll. d'Anville, 00768, I-VI B, Thomas Jefferys, *A chart of the british Channel, a part of the german Sea*, 6 ff., London, 1775.
- GE C-9937, Jean Boisseau, *Tableau Géographique des Gaules ou description generale de la grandeur et estandüe du royaume de France*, Paris : Jean Boisseau, 1645.
- GE C-9962, *Carte particulière des postes de France*, Paris : Hubert Jaillot, 1689.
- GE SH ARCH-11 : Jean Guérard, *Description hidrografique des costes, ports, havres et rades du royaume de France*, Dieppe, 1627.
- GE SH 18 PF 30 P 5 D : Greenville Collins, [The Channel], 3 ff., XVIII<sup>e</sup> siècle.
- GE SH 19 PF 33 P 46 D, *Côtes de France depuis Ostende jusqu'à Etaples avec les feux existants*, ms., XIX<sup>e</sup> siècle.
- GE SH 19 PF 35 DIV 1 P 28 D, *Littoral du cap Grisnez au cap d'Alpreck*, 1883.
- GE SH 19 PF 35 DIV 1 P 29 D, Vivenot, *Carte du littoral de la pointe de la Crêche au cap d'Alpreck : sondages exécutés en 1876 par le service des Ponts et Chaussées*, 1876.
- GE SH 19 PF 35 DIV 4 P 17 D, Port d'Ambleteuse, ms., 1850.
- GE SH 19 PF 35 DIV 5 P 23 D, *Plan du port et de la ville de Boulogne en 1676*, XIX<sup>e</sup> siècle.
- GE SH 19 PF 35 DIV 5 P 26 (2) D, *Réduit de l'ancien fort du Mont de Couple, poste sémaphorique*, ms., 1865-1876.
- GE SH 19 PF 35 DIV 6 P 5 D, Lieutenant de vaisseau Rosamel, *Plan de la baye d'Etaples*, ms., 1804.
- GE SH 19 PF 35 DIV 6 P 6 (2) D, Baie de Canche, 1863-1878.
- GE SH 19 PF 35 DIV 6/1 P 2 D, Baie d'Authie, ms., 1864.
- GE SH 19 PF 35 DIV 7 P 21 (1) D, Dulos, *Le Hourdel, baie de Somme*, Paris, 1873.
- GE SH 19 PF 35 DIV 7 P 22 D, Dulos, *Port de Saint-Valery-sur-Somme*, Paris, 1873.
- GE SH 19 PF 35 DIV 7 P 25 (3) D, *Embouchure de la Somme en 1776*, Impr. Lemercier, XVIII<sup>e</sup> siècle.
- GE SH 19 PF 36 DIV 2 P 12 D, *Plan du Tréport, plan du canal et de la gare d'Eu*, ms., 1884.
- GE SH 19 PF 36 DIV 2 P 8/1 D, Charles-François Beautemps-Beaupré, *Plan du Tréport et de ses environs levé en 1835*, Paris : Dépôt général de la Marine, 1849.
- GE SH 19 PF 36 DIV 2 P 9 D, *Plan du Tréport, de la ville d'Eu et de ses environs*, XIX<sup>e</sup> siècle.
- Ge-BB-246 (IX, 80-81), Christophe Tassin, *Description de la coste de Picardie*, 4 ff., Paris, 1634.
- Ge-C-1504 : *Côtes de la Manche, depuis Calais jusqu'à l'entrée de la Somme*, XVIII<sup>e</sup> siècle
- Ge-C-8867, La Coudre de La Bretonnière, Louis de Bonjean, Pierre Méchain, *Côtes de France, départemens de la Somme et de la Seine inférieure, depuis l'entrée de la Somme jusqu'à Fécamp, d'après les plans levés en 1776 par La Coudre La Bretonnière et Méchain*, 1792.
- Ge-C-9096 : *Carte de la coste depuis le Havre jusques à Saint Valéry en Somme*, fin du XVII<sup>e</sup> siècle ?
- Ge-DD-2987 (2028 B), Greenville Collin, [Channel], 1693.
- Ge DD-2987 (702), Melchior Tavernier, *Carte geographicque des postes qui traversent la France*, Paris : Melchior Tavernier, 1632.
- Ge-DD-2987 (753 IV), Christophe Tassin, *Carte générale de toutes les costes de France. 4e partie de la coste de Picardie, partie de la coste de Normandie*, Paris, 1634.
- Ge-DD-2987 (755 B), Samson Le Cordier, *Carte reduitte des fonds [...] depuis 46 jusques à 52 degrez de latitude Nord, Saint-Aignan* : Le Cordier, 1670.
- Ge-DD-2987 (756 B) : Justus Danckerts, *Canalis inter Angliae et Galliae tabula cum omnibus suis portibus, arenis et profundis*, Amsterdam, XVII<sup>e</sup> siècle.
- Ge-DD-2987 (759) : Nicolaes Jansz Visscher, *Manica, Gallis La Manche et Belgis het Canaal, pars oceani inter Angliam et Galliam*, Amsterdam : Petr. Schenck, 1698.
- Ge-DD-2987 (764), Jacques-Nicolas Bellin, *Costes de France depuis Brest jusqu'à Dunkerque et celles d'Angleterre qui leur sont opposées*, Paris, 1761.
- Ge-DD-2987 (765 B), *A new correct chart of the Channel between England and France*, London, 1730-1739.
- Ge-DD-2987 (769), *Beschrijvinge der Zeecusten van Picardie ende Normandie Item de ghelegentheynt aller Rivieren, Reeden ende Havenen, tusschen Cales ende de Kiscassen ghelegen*, 1608.
- Ge-DD-2987 (9837), Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville, *Pour le mémoire sur le port Itius et sur le lieu de débarquement de César dans la Grande Bretagne*, XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Ge-DD-4588 (RES), *Recueil des cartes marines de Norvège, Suède, Danemark, Allemagne, Angleterre, Pays-Bas, & partie de France*, 1700.

## BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL, PARIS

- GR FOL 146 (14), *Totius Galliae descriptio, cum parte Angliae, Germaniae, Flandriae, Brabantiae, Italiae, Romam usque*, Venetiis : Dominicus Zenoy, 1561.

## ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SOMME

[cartes et plans en ligne : http://recherche.archives.somme.fr/]

- Série C : administration provinciale sous l'Ancien régime
- 1 C 1504/24, *Plan de la Somme sous Pinchefalise*, XVIII<sup>e</sup> siècle.

- Série S : Ponts et Chaussées, phares et balises
- 99 S 182/5, Cayeux-sur-Mer, bas-champs, s.d.
- 99 S 228/2, Le Crotoy, travaux, défense contre l'invasion des sables, 1838-1841.
- 99 S 255101, baie de Somme, plans et notices, an IX-1828.
- 99 S 355238, Phares et fanaux, état descriptif par année et carte des phares, 1837-1857.
- 99 S 368732, basse Somme, entretien des phares, amers, tonnes et balises sur les côtes, 1791-an III.
- 99 S 721/10, Saint-Valery-sur-Somme, domaine maritime, huttes de chasse, 1908-1922.
- 99 S CP 355101/2, *Plan d'une partie de la baie de Somme depuis Noyelles jusqu'à la pointe du Hourdel*, 1828.

- Série Fi : documents figurés
- 1 Fi 139, *Carte des costes de flandres, de Picardie et de Normandie depuis Nieuport jusqu'à Dieppe. Avec les costes d'Angleterre aux environs du Pas de Calais*, XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 1 Fi 140, *Suite des costes de Picardie et partie de Normandie depuis la pointe de Groosiliers jusqu'à Criel*, XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 1 Fi 141, *Carte des entrées de la rivière de la somme et de la coste depuis St Vallery jusqu'à Tréport*, XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 1 Fi 142, *Coste depuis l'embouchure de la rivière de Selaque jusque la pointe de Grofflier avec les villes de Boulogne et Montreuil*, 1758.
- 1 Fi 301, *Le port de Saint-Valery-sur-Somme vu de la plage du côté de la ville*, Collection des ports de France dessinés par Ozanne, ingénieur de la Marine, 1776.
- 1 Fi 337, L. Bernard, *Les environs d'Abbeville, de Saint-Valeri et du Crotoy à l'embouchure de la Somme*, Paris, XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 1 Fi 338, J. Harrewyn, Les embouchures de la Somme et de Bresle rivière ou est Saint-Valeri, Eu et Dieppe, Bruxelles, XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 1 Fi 339, *Carte du cours de la Somme depuis Abbeville jusqu'à Saint-Vallery*, XVII<sup>e</sup> siècle.
- 1 Fi 376-377, Friex, *Carte Particulière des environs d'Abbeville, Montreuil, avec les embouchures des rivières de Somme, d'Authie et de la Canche*, 1744.
- 1Fi 523, *Plan d'une ville et d'un port au bourg d'Ault projetée à l'embouchure d'un prolongement du canal du Duc Angoulême s'embranchant au-dessus de barrage éclusé de Saint Valery*, s.d.

## ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU PAS-DE-CALAIS

[en ligne : http://www.archivespasdecalais.fr/Archives-en-ligne]

- CPL : Cartes et plans
- CPL 969, P. Delabie, *Délimitation générale des lais et relais de mer : plan d'une partie du littoral sur la rive droite de la Canche depuis Etaples jusqu'à la pointe de Lornel*, 1857.
- CPL 1769, M. Lens, *Plan de la ville et de la commune de Boulogne-sur-Mer*, Paris : Gratia, 1865.
- CPL 2226, Jean-Louis-Marie Triplet, *Plan d'une partie des communes de la Madeleine, Calotterie, St Josse, Cucq et Merlimont, formant une partie de la vallée de la Canche*, 1822.
- CPL 2278, C. Thérouanne, *Plan général du versant Sud de la vallée d'Airon comprenant des terrains susceptibles de contribuer au dessèchement*, 1863.
- CPL 2850, Roussel, *Plan géométrique des lais et relais de mer situés dans la commune de Berck représentant toutes les emprises faites par différents particuliers*, 1844.

# 2 BIBLIOGRAPHIE

- Association picarde des chasseurs de gibier d'eau du département de la Somme, *Guide du sauvaginer, département de la Somme*, Saleux : Norsud, 1993.
- AYMARD Robert, *Les Pyrénéens au miroir de leur toponymie. Atlas toponymique pyrénéen*, Uzès : R. Aymard, 1996.
- BAILLOU Charles, *Assèchement des terrains maritimes [et] tourbeux, leur utilisation agricole*, Beauvais : Imprimerie départementale de l'Oise, 1927.
- BASTIDE Julia, *Morphodynamique et enjeux d'aménagement des franges littorales d'un estuaire macrotidal tempéré : la baie de Somme*, Picardie, France, Université du littoral Côte d'opale : doctorat, 2011.
- BAWEDIN Vincent, HOEBLICH Jean-Marc, « Les Bas-champs de Cayeux (Somme, France) : vers une gestion intégrée ? Enjeux et perspectives à l'ouverture à la mer d'un espace jusque-là protégé. », *VertigO-la revue électronique*, vol. 7, n° 3, décembre 2006.
- BEAUREPAIRE François de, « La diffusion de la toponymie scandinave dans la Normandie ducale », *Tabularia, Guil-laume de Volpiano : Fécamp et l'histoire normande*, 2002 [en ligne : <http://journals.openedition.org/tabularia/1760>].
- BEAUREPAIRE Charles de, *Dictionnaire topographique du département de la Seine-maritime*, 2 t., Paris : BnF, 1982-1984.
- BEAUREPAIRE François de, « Formations toponymiques romanes et anglo-scandinaves dans la Normandie médiévale », *Onomastique et langues en contact. Actes du colloque de Strasbourg, sept. 1991*, ABDO, 1992, p. 231-237.
- BEAUREPAIRE François de, *Les noms des communes et anciennes paroisses de la Seine Maritime*, Paris, 1979.
- BELLEBOUCHE Daniel, *Les ports d'Abbeville à travers les âges*, Abbeville : Société d'émulation d'Abbeville, 2014.
- BEN REDJEB Tahar (dir.), *Carte archéologique de la Gaule, Somme*, n° 80/2, Paris : Maison des sciences de l'homme, 2013.
- BERTHAUT Henri-Marie-Auguste, *La carte de France, 1750-1898 : étude historique*, 2 vol., Paris : Service géographique de l'armée, 1898-1899.
- BESSAT Hubert, GERMI Claude, *Les noms du paysage alpin*. Atlas toponymique. Savoie, vallée d'Aoste, Dauphiné, Provence, Grenoble : ELUG, 2001.
- BOISSON Claude-Pierre, « Notes méthodologiques sur les racines pré-indo-européennes en toponymie », *Nouvelle revue d'onomastique*, n° 15-16, 1990, p. 25-38.
- BONIFACE Xavier, « La défense de Boulogne-sur-Mer et ses fortifications de 1815 à 1940 », *Bulletin de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, t. XXII, 2004, p. 127-151.
- BORODINA Melitina A., « Forme écrite et orale des toponymes (d'après l'Atlas linguistique de l'Île-de-France et de l'Orléanais », *Nouvelle revue d'onomastique*, n° 2, 1983, p. 103-118.
- BOTTET Maurice, *Napoléon aux camps de Boulogne, la côte de fer et les flottilles*, Paris : L'édition moderne – Ambert, 1914.
- BOUET-LEBCEUF Jean-Louis, « La toponymie maritime : traitement sur les cartes marines », *Annales hydrographiques*, n° 778, 2013, p. 69-75.
- BRIL Laurence, *Le parler chti*, Riom : de Borée, 2008.
- BRUNET Roger, FERRAS Robert, THÉRY Hervé, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Montpellier-Paris : Reclus-La Documentation française, 1992.
- BRUN-TRIGAUD Guylaine, LE BERRE Yves, LE DÛ Jean, *Lectures de l'Atlas linguistique de la France de Gilliéron et Edmont. Du temps dans l'espace*, Paris : CTHS, 2005.
- BUIRE M., ALLAVOINE P., SALLÉ F.-X., « La fixation et le boisement des dunes du Nord », *Revue forestière française*, n° 5, 1963, p. 344-366.
- BURIDANT Jérôme, *Environnements forestiers, économie et sylviculture dans la France septentrionale, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Université de Paris IV-Sorbonne : habilitation à diriger des recherches, 2008.
- CALOT F., *Berck et ses traitements, les raisons de sa supériorité*, Paris : Maloine, 1927.
- CARNOY A., « Les éléments latins dans la toponymie de la Flandre », *L'Antiquité classique*, t. XI, fasc. 2, 1942, p. 199-212.
- CHAURAND Jacques, *Noms de lieux de Picardie*, Paris : Bonneton, 2000.
- CORBIN Alain, *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage, 1740-1840*, Paris : Flammarion, 1990.
- COSTA Laurent, ROBERT Sandrine, *Guide de lecture des cartes anciennes*, Paris : Errance, 2009.
- DAINVILLE François de, *Le langage des géographes : termes, signes, couleurs des cartes anciennes, 1500-1800*, rééd. Paris : Picard, 2002.
- DAUGA Jean-Louis, OGER-LEURENT Anita, « Le baliseur Somme II (classé MH en 2000), un bateau construit à usage du Service des Phares et Balises par les chantiers Auroux en 1950, une réponse aux défis techniques posés par un site d'exception », dans : *Regards sur le patrimoine maritime, fluvial et balnéaire*, Paris : Errance-Actes Sud-ACAOAF, 2019.
- DAUZAT Albert, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris : Larousse, 1980.

- DAUZAT Albert, DUBOIS Jean, MITTERRAND Henri, *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Paris : Larousse, 1971.
- DAUZAT Albert, *La géographie linguistique*, Paris : Flammarion, 1922.
- DAUZAT Albert, *La toponymie française*, Paris : Payot, 1946.
- DAUZAT Albert, ROSTAING Charles, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris : Larousse, 1963, rééd. Paris : Guénégaud, s.d.
- DAVOUT D., RICHARD A., « Les ridens, hauts-fonds rocheux isolés du Pas-de-Calais : un peuplement remarquable », *Cahiers de biologie marine*, n° 29, 1988, p. 93-107.
- DEBOUDT Philippe, *Etude de géomorphologie historique des littoraux dunaires du Pas-de-Calais et du nord est de la Manche*, Université de Lille : thèse de 3<sup>e</sup> cycle (géographie physique), 1997.
- DEBRIE René, *Corpus des lieux-dits cadastraux de la Somme*, Amiens : CRDP, 1964.
- DEBRIE René, *Lexique picard du pêcheur à pied*, Saint-Valery-sur-Somme : Impr. commerciale du littoral, 1966.
- DEBRIE René, *Glossaire du moyen picard*, Amiens : Université de Picardie, 1984.
- DEBRIE René, *Hydronymie de la Somme*, Amiens : Université de Picardie, 1987.
- DEBRIE René, *Prononciation et étymologie des noms de lieux habités de la Somme*, Amiens : Archives départementales de la Somme, 1974.
- DELMAIRE Roland (dir.), *Carte archéologique de la Gaule, Le Pas-de-Calais*, n° 62/1 et 62/2, Paris : Maison des sciences de l'homme, 1994.
- DEMANGEON Albert, *La Picardie et les régions voisines*, Paris : Armand Colin, 1905.
- DEROY Louis, *Dictionnaire des noms de lieux*, Paris : Le Robert, 1992.
- DESEILLE Ernest, *Glossaire du patois des matelots boulonnais*, Paris : Picard, 1884.
- DÉSIRÉ Emmanuel-Paul, DÉSIRÉ-MARCHAND Joëlle, *Picardie-atlas*, Amiens : AECRP, 1989.
- DOLIQUE Franck, « Le littoral des Bas-Champs de Cayeux (Somme) : conflits et controverses pour une stratégie de défense contre la mer », *Revue de géographie de Lyon, Géographie des littoraux : la nature et les hommes*, vol. 74, n° 1, 1999, p. 59-614.
- DORLY M., DUVAL J., « Les dunes littorales du Nord de la France », *Revue forestière française*, t. XXXI, n° 5, 1979, p. 421-434.
- DREUX Th., *Le cadastre et l'impôt foncier*, Paris : Eyrolles, 1933.
- DUBOIS Raymond, *Le domaine picard. Délimitation et carte systématique dressée pour servir à l'Inventaire général du « picard » et autres travaux de géographie linguistique*, Arras : Archives du Pas-de-Calais, 1957.
- DUTERTRE-DELEVIELEUSE Em., *Histoire naturelle de la plage de Berck*, Boulogne-sur-Mer : Hamain, 1922.
- EMRIK Robert, *Le parler picard*, Amiens : CRDP, 1978.
- Equipe MIT, *Tourismes*, t. I, *Les lieux communs*, Paris : Belin, 2002.
- ESTEVE Christian, « Le droit de chasse en France de 1789 à 1914, conflits d'usage et impasses juridiques », *Histoire et sociétés rurales*, vol. 21, 2004, p. 73-114.
- *Evolution de la côte picarde et de la baie de Somme*, Amiens : OREAP, 1975.
- FABRIANI Jean-Louis, « Quand la chasse populaire devient un sport. La redéfinition sociale d'un loisir traditionnel », *Études rurales*, n° 87-88, 1982, p. 309-323.
- FLUTRE Fernand, *Du moyen picard au picard moderne*, Amiens : Musée de Picardie, 1977.
- FOSSIER Robert, *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle*, publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Paris-Sorbonne, t. 48, Paris-Louvain : Nauwelaerts, 1968, 2 vol.
- FOUCHÉ Pierre, « Quelques considérations sur la « base » toponymique, à propos du pré-i.e. kal- « pierre » », *Revue des langues romanes*, janvier-juin 1939, p. 295-326.
- FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes*, La Haye – Rotterdam : Leers, 1690.
- GARNIER Jacques, 1867, *Dictionnaire topographique du département de la Somme, Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, t. XXI, Amiens-Paris : Dumoulin-Lemer.
- GENDRON Stéphane, *Animaux et noms de lieux*, Paris : Errance, 2010.
- GENDRON Stéphane, *L'origine des noms de lieux en France, essai de toponymie*, Paris : Errance, 2003.
- GEORGE Pierre (dir.), *Dictionnaire de la géographie*, Paris : P.U.F., 1974.
- GIBBARD P.L., « The history of the great northwest European rivers during the last three million years », *Philosophical Transactions of the Royal Society of London*, B 318, 1988, p. 559-602.
- GILLIÉRON Jules, EDMONT Edmond, *Atlas linguistique de la France*, Paris : Champion, 1902-1915.
- GIRARD Jules, *Les côtes de France, leurs transformations séculaires*, Paris : Librairie de la Société bibliographique, 1881.
- GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris : Vieweg, 9 tomes, 1881-1902.
- GOSSEN Charles-Théodore, *Petite grammaire de l'ancien picard*, Paris : Klincksieck, 1951.
- *Grand dictionnaire de l'Académie française, dédié au roy (Le)*, Amsterdam : Coignard, 1695.
- GRAVEND Jacques, DUQUESNE Xavier, « Le Somme II à Saint-Valery, dernier baliseur en bois », *Chasse-Marée*, n° 105, 1997, p. 2-9.
- GREIMAS A.-J., *Dictionnaire de l'ancien français*, Paris : Larousse, 1980.
- GUINET Louis, « Les noms de lieux en –beuf (-bœuf) et en –fleur », *Annales de Normandie*, n° 3, 1964, p. 277-312.

- GUPTA Sanjeev, COLLIER Jenny S., GARCIA MORENO David, OGGIONI Francesca, TRENTESAUX Alain, VANNESTE Kris, DE BATIST Marc, CAMELBECK Thierry, POTTER Graeme, VAN VLIET-LANOE Brigitte, ARTHUR John C., « Two-stage opening of Dover Strait and the origin of « island » Britain », *Peer Review File*, Avril 2017.
- HAIGNERE D., *Le patois boulonnais comparé avec les patois du nord de la France*, t. II, Vocabulaire, Boulogne-sur-Mer : Deligny, 1903.
- HESP Patrick A., RUZ Marie-Hélène, HEQUETTE Arnaud, MARIN Denis, MIOT DA SILVA Graziela, « Geomorphology and dynamics of a traveling cusped foreland, Authie estuary, France », *Geomorphology*, n° 254, 2016, p. 104-120.
- HOEBLICH Jean-Marc (dir.), *Les Bas-champs picards : enjeux entre terre et mer, Actes du colloque national*, Fressenneville : LPBS, 2007.
- HOFMANN Catherine, RICHARD Hélène, VAGNON Emmanuelle, *L'âge d'or des cartes marines. Quand l'Europe découvrait le monde*, Paris : Seuil - Bibliothèque nationale de France, 2012.
- HOUETTE M., *Les courants de la Manche*, Paris : Imprimerie nationale, 1894.
- HUFTIER Bernard, *Toponymie végétale des villes et villages français*, Cholet : Les deux encres, 2011.
- HUGUET Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, 7 vol., Paris : Champion, 1925-1967.
- ICHTER J., MELIN M., *La biodiversité des mares de hutte en Nord-Pas de Calais - Synthèse de l'étude 2002-2006*, Chereng : Fédération régionale des chasseurs du Nord-Pas-de-Calais, 2006.
- JAL Auguste, *Glossaire nautique, répertoire polyglotte des termes de marine anciens et modernes*, Paris : Firmin-Didot, 1848.
- JAMINON Raphaëlle, « La commune du Marquenterre au Moyen-Age : des hommes contre la mer », dans : HOEBLICH Jean-Marc (dir.), *Les Bas-champs picards : enjeux entre terre et mer, Actes du colloque national*, Fressenneville : LPBS, 2007, p.65-74.
- JEANSON Claude, *La face cachée des dunes, Le domaine du Marquenterre, souvenirs et documents 1923-1993*, Saint-Quentin-en-Tourmont : Marcanterra, 1999.
- JOHNSON Joh, *Étude sur les noms de lieu dans lesquels entrent les éléments Court, Ville et Villiers*, Paris : Droz, 1946.
- KAWAGUCHI Yuji, « Réflexion géolinguistique sur le mot sel », *Géolinguistique*, n° 17, 2017, p. 7-22 [en ligne : <http://journals.openedition.org/geolinguistique/355>].
- LA RONCIERE Monique, MOLLAT DU JOURDIN Michel, *Les portulans, cartes marines du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris : Nathan, 1984.
- LACHIVER Marcel, *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, Paris : Fayard, 1997, réed. Paris : Fayard, 2006.
- LACROIX Jacques, *Les noms de lieux d'origine gauloise*, 3 t., Paris : Errance, 2005-2007.
- LECOMTE Jules, *Dictionnaire pittoresque de marine*, Paris : La France maritime, 1835.
- LEDRU-ROLLIN, *Journal du Palais, recueil le plus ancien et le plus complet de la jurisprudence française*, Paris : Patris, 1837.
- LEFÈVRE Pierre, « Sur quelques particularités granulométriques et chimiques des sédiments postflandriens et actuels de la plaine maritime picarde », dans : Mireille Ters (éd.), *Études sur le Quaternaire dans le monde*, vol. 2, Paris : INQUA-CNRS, 1969, p. 715-720.
- LEFÈVRE Simon, *Pour « s'éauvegarder » les zones humides de la Somme*, Université de Picardie Jules Verne, master 1 AETPF, mémoire de stage, 2020.
- LEPELLEY René, « Les traces des Vikings dans la toponymie actuelle de la Normandie », *Annales de Normandie*, n° 3, 2002, p. 195-223.
- LEVÉQUE Edouard, *Histoire de Paris-Plage et du Touquet, souvenirs et impressions*, Montreuil-sur-Mer et Paris-Plage : Delambre, 1905.
- Lieux (des), des Hommes. *Origine des noms de communes du Parc naturel régional des Caps et marais d'Opale*, Arques : Gallet Arts Graphiques, ca. 2000.
- LITTRÉ Emile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris : Hachette, 1873-1877.
- LONGNON Auguste, *Les noms de lieux de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations*, Paris : Champion, 1920-1929.
- LOT Ferdinand 1933, « De l'origine et de la signification historique et linguistique des noms de lieu en –Ville et –Court », *Romania*, t. 59, n° 234, 1933, p. 199-246.
- MAHIEU Jacques, *Les noms de lieux de l'ancien comté de Boulogne*, Boulogne-sur-Mer : VS Plume, 2001.
- MAHIEU Jacques, *Noms de lieux picards du Boulonnais et de ses confins*, t. I, *Histoire de la langue*, Boulogne-sur-Mer : Navarro, 2004.
- MALVEZIN Pierre, *Dictionnaire des racines celtiques*, Paris : Société philologique française, 1903.
- MANNIER E., *Études étymologiques, historiques et comparatives sur les noms des villes, bourgs et villages du département du Nord*, Paris : Aubry, 1861.
- MEIRLAND Antoine, *Déterminismes et rôles des communautés végétales dans le fonctionnement de l'écosystème estuarien de la baie de Somme (Picardie)*, Université de Picardie Jules Verne : doctorat, 2015.
- MORIEUX Renaud, « La guerre des toponymes. La « mer britannique » versus « La Manche » (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) », dans : Isabelle Laboulais (dir.), *Les usages des cartes (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle), pour une approche pragmatique des productions cartographiques*, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 2008, p. 169-186.
- MORIEUX Renaud, *Une mer pour deux royaumes. La Manche, frontière franco-anglaise, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2008.
- NÈGRE Ernest, *Les noms de lieux en France*, Paris : Armand Colin, 1963.
- NÈGRE Ernest, *Toponymie générale de la France*, 3 vol., Genève : Droz, 1991.
- ORTHOLAN Henri, *La guerre sous-marine, 1914-1918*, Paris : Bernard Giovanangeli, 2007.

- PÉGORIER André 2006, *Les noms de lieux en France, glossaire des termes dialectaux*, Paris : IGN.
- PELLETIER Monique, *La carte de Cassini. L'extraordinaire aventure de la carte de France*, Paris : Presses de l'École nationale des Ponts et Chaussées, 1990.
- PETIT-BERGHEM Yves, « Forêt et conservation des dunes littorales : le cas exemplaire de la Réserve biologique domaniale de la Côte d'Opale (Pas-de-Calais) », *EchoGéo*, n° 19, janvier-mars 2012 [en ligne : <https://journals.openedition.org/echogeo/12766>].
- PETIT-BERGHEM Yves, « Le boisement des dunes du Nord de la France et ses conséquences sur la dynamique et la gestion actuelles des forêts littorales », *Revue forestière française*, n° 1, 1999, p. 35-46.
- PETIT-BERGHEM Yves, *Étude de la dynamique des milieux forestiers du littoral du Nord de la France*, thèse de doctorat (Géographie) : Université de Lille, 1996.
- POULET Denise, *Noms de lieux du Nord Pas-de-Calais. Introduction à la toponymie*, Paris : Bonneton, 1997.
- *Regards sur le patrimoine maritime, fluvial et balnéaire*, Paris : Errance-Actes Sud-ACAOAF, 2019.
- RICHARD Alain, JEU Jean-François, LUGIEZ Andrée, *Plongées en côte d'Opale, Groupe de plongée Epaves*, 3 t., 2010-2014.
- ROMME Charles, *Dictionnaire de la marine française*, Paris : Barrois, 1813.
- ROSTAING Charles, *Les noms de lieux*, Paris : Presses universitaires de France, 1954.
- ROUSSEL Nicolas, *La défense contre la mer en Picardie du littoral, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : une nécessité pour « un espace incertain » ?*, Université de Picardie Jules Verne : mémoire de maîtrise (Histoire), 2004.
- SOULAT Jean, « La pénétration des groupes saxons et anglo-saxons dans le Ponthieu entre le fin du IV<sup>e</sup> et le milieu du VI<sup>e</sup> siècle », *Revue archéologique de Picardie*, n° 1-2, 2009, p. 27-35.
- TAMISIER Alain, TAMISIER Marie-Christine, « L'existence d'unités fonctionnelles démontrée chez les sarcelles d'hiver en Camargue par la biotéléométrie », *Revue d'écologie*, n° 4, 1981 [en ligne : <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/55075>].
- THELU Alexandre-César, *Les dunes du Nord*, Amiens : Jeunet, 1879.
- TOBLER W.R., « Bidimensional regression », *Geographical Analysis*, vol. 26, N° 3, 1994, p. 187-212.
- VACANDARD Jean, *Glossaire picard de Normandie*, Amiens : Musée de Picardie, 1964.
- VALICOURT comte Joseph de, *La Picardie et ses chasses*, Cavalière : éditions du Layet, 1984.
- VALICOURT comte Joseph de, *Une vie à la hutte, entretiens avec Jacques Béal*, Paris : Casterman, 1995.
- VERGER Fernand, *Marais et estuaires du littoral français*, Paris : Belin, 2005.
- VERMESSE Louis, *Dictionnaire du patois de la Flandre française ou wallonne*, Douai : Crépin, 1867.
- VIDAL DE LA BLACHE Paul, *Tableau de la géographie de la France*, Paris : Hachette, 1903
- VINCENT Auguste, *Toponymie de la France*, Bruxelles : Librairie générale, 1937, réed. Brionne : Monfort, 1981.
- WEBB Richard, « Le Brexit géologique, l'histoire sans fin d'un divorce », *Courrier international*, n° 1491, 29 mai - 5 juin 2019, p. 39-42.
- *Westermann grosser Atlas zur Weltgeschichte, Braunschweig* : Westermann, 1988.

#### Sites internet :

- <https://www.parc-marin-epmo.fr> : Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale.
- <https://www.geoportail.gouv.fr> : portail national mis en œuvre par l'Institut géographique national (photographies aériennes, cartes anciennes et actuelles).
- <https://remonterletemps.ign.fr> : site de l'Institut géographique national, permettant de comparer et de télécharger des photographies aériennes et des cartes anciennes et actuelles.
- <https://data.shom.fr> : données géographiques du Service hydrographique et océanographique de la marine.
- <https://www.lexilogos.com> : portail permettant d'accéder à une multiplicité de dictionnaires de langues (ancien et moyen français, normand, picard et flamand notamment).
- <https://www.cnrtl.fr> : site du Centre national des ressources textuelles et lexicales (CNRS-Université de Lorraine).
- <https://histopale.net> : association Histopale. Nombreux textes et documents iconographiques sur l'histoire des communes du littoral.
- [https://maps.rolnhdf.fr/atlas/Approche\\_historique/#floatingPanel\\_clos](https://maps.rolnhdf.fr/atlas/Approche_historique/#floatingPanel_clos) : réseau d'observation du littoral Normandie – Hauts de France. Approche historique du littoral.

# 3

## TABLE DES CARTES

COMMUNES RETENUES DANS LE PROJET	p.13
TOPONYMES INVENTORIÉS EN LIEN AVEC LA MER	p.29
ORIGINE LINGUISTIQUE DES TOPONYMES	p.41
ORIGINE HISTORIQUE DES TOPONYMES	p.45
ACQUISITIONS FRANÇAISES AUX XIVE ET XVE SIÈCLES	p.46
TOPONYMES EN LIEN AVEC LA DÉFENSE DU TERRITOIRE	p.47
TOPONYMES EN LIEN AVEC LA DÉFENSE DU TERRITOIRE AUTOUR DE BOULOGNE-SUR-MER	p.49
TOPONYMES DES FONDS MARINS	p.53
L'OUVERTURE DU PAS-DE-CALAIS : LA LONGUE SÉPARATION DE L'ANGLETERRE D'AVEC LE CONTINENT	p.55
CARTE GÉOMORPHOLOGIQUE	p.57
DISPOSITIFS D'ORGANISATION ET DE SURVEILLANCE DU TRAFIC MARITIME	p.63
CARTE DES ÉLÉMENTS DE NAVIGATION	p.65
CARTE DES ÉPAVES	p.73
CARTE DES DIGUES ET ÉCLUSES	p.77
CARTE DES DIGUES ET ÉCLUSES ENTRE BERCK ET LE CROTOY	p.78
TOPONYMES AGRAIRES ENTRE LES BAIES DE CANCHE ET D'AUTHIE	p.80
TOPONYMES AGRAIRES DU SUD DE LA BAIE DE SOMME	p.81
CARTE DES ZONES DE CHALUT	p.90
POSITION DES HUTTES DE CHASSE DANS LE DOMAINE PUBLIC MARITIME EN BAIE D'AUTHIE	p.97
POSITION DES HUTTES DE CHASSE DANS LE DOMAINE PUBLIC MARITIME EN BAIE DE SOMME	p.101
TOPONYMES EN LIEN AVEC LE TOURISME	p.107
CARTE DES EXPLOITATIONS DE GALETS ET DE SABLE ANCIENNES ET ACTUELLES	p.109
LES QUINZE TOPONYMES À PLACER SUR UNE PAGE BLANCHE	p.113
REPRÉSENTATION COGNITIVE DE LA BAIE DE SOMME SELON L'ÉCHANTILLON COMPLET	p.113
REPRÉSENTATION COGNITIVE DE LA BAIE DE SOMME SELON LES HOMMES	p.114
REPRÉSENTATION COGNITIVE DE LA BAIE DE SOMME SELON LES FEMMES	p.114
REPRÉSENTATION COGNITIVE DE LA BAIE DE SOMME SELON TREIZE CROTELLOIS	p.114
REPRÉSENTATION COGNITIVE DE LA BAIE DE SOMME SELON QUATORZE VALERICAINS	p.114

# 4

## TABLE DES MATIÈRES

<b>LES AUTEURS</b>	<b>P.4</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>P.6</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>P.8</b>
<b>EDITORIAL</b>	<b>P.9</b>
<b>I - UNE AVENTURE COLLECTIVE</b>	<b>P.11</b>
1 - La dynamique d'un projet	p.12
2 - Du temps dans l'espace : l'utilisation des cartes anciennes	p.16
3 - A la recherche des Origines : l'approche Etymologique	p.20
4 - COLLECTER LES NOMS DE LIEUX LIÉS À LA MER	p.24
5 - CARTOGRAPHIE ET BASE DE DONNÉES : L'UTILISATION DES SIG	p.28
6 - UNE EXPERIENCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE : TOPOÏ	p.32
<b>II - LES NOMS DE LIEUX REVELENT UNE HISTOIRE</b>	<b>P.37</b>
1 - Une terre de contacts	p.38
2 - Des noms témoins d'une histoire	p.42
3 - Mer et frontières : la mise en défense du littoral	p.46
<b>III - ENTRE MER ET TERRE</b>	<b>P.50</b>
1 - LES FONDS SOUS-MARINS ONT AUSSI DES NOMS	p.52
2 - 2UN LITTORAL AUX FORMES VARIÉES, EN ÉVOLUTION CONSTANTE	p.56
3 - UNE NAVIGATION DIFFICILE EN MANCHE	p.62
4 - EN BAIE DE SOMME, DES MARINS AU SERVICE DES MARINS	p.66
5 - DES NOMS AU FOND DES MERS : LES EPAVES	p.70
<b>IV - DES TERRES CONQUISES SUR LA MER</b>	<b>P.75</b>
1 - DRAINER LES MARAISLITTORAUX	p.76
2 - LA MISE EN VALEUR DES BAS-CHAMPS	p.80
3 - DE NOUVEAUX PAYSAGES : LE BOISEMENT DES DUNES LITTORALES	p.84
<b>V - DES ACTIVITÉS TOURNÉES VERS LA MER ET L'EAU</b>	<b>P.89</b>
1 - LA DIVERSITÉ DES PÊCHES	p.90
2 - LE COURTGAIN	p.94
3 - LES CHASSES LITTORALES	p.96
4 - LES DÉBUTS DE L'AVIATION SUR LE LITTORAL DE LA MANCHE	p.98
5 - L'ATTRAIT DU RIVAGE : LA MISE EN TOURISME DES XIXE ET XXE SIÈCLES	p.104
6 - UNE RESSOURCE : LES GALETS	p.108
<b>VI - DES HOMMES, DES FEMMES ET DES LIEUX</b>	<b>P.111</b>
1 - UNE CARTOGRAPHIE DES REPRÉSENTATIONS COGNITIVES DE LA BAIE DE SOMME BASEE SUR LES TOPONYMES	p.112
2 - Ancrage Encrage	p.116
<b>VII - GLOSSAIRE</b>	<b>P.121</b>
1-SOURCES D'ARCHIVES	p.122
2-BIBLIOGRAPHIE	p.124
3-TABLE DES CARTES	p.128
4-TABLE DES MATIÈRES	p.129



***D'où vient le nom de mon village,  
de cette petite route,  
de cette jolie baie ou de la falaise qui marque le paysage ?  
Les activités maritimes et littorales se marquent-elles dans les noms de lieux ?  
Les fonds marins ont-ils aussi des noms ?***

Pour comprendre les liens entre la toponymie, l'histoire et les paysages des côtes picardes et de la mer d'Opale, un collectif de chercheurs, d'étudiants et de membres d'associations locales a entrepris la collecte et l'interprétation de plus de 4000 noms de lieux, présents dans les cartes anciennes et actuelles comme dans la mémoire vivante. Résultat de cette aventure collective, cet atlas fournit des pistes d'interprétation des noms de lieux en rapport avec la mer et la conquête des terres sur la mer.

